Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 N°s) 1er oct. au 30 sept. FRANCE un an 4 F ETRANGER un an 5,50 F LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin Juillet — Août Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 226 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES OCTOBRE 1969

DE QUELQUES PROPOS ARITHMOSOPHIQUES

Suite du n° 225 et fin

En étudiant ce que pouvait être l'angle d'inscription d'un heptagone dans le cercle, c'est-à-dire la mesure en degrés, minutes et secondes de l'arc tendant la corde de chacun de ses 7 côtés, nous avons trouvé 360° : 7 = 51° 25' 42" *plus un reste irréductible*, soit en degrés et décimales : 51°,428571428571..., nombre périodique dont on ne verrait jamais la fin Cela nous apparaissait d'autant plus étrange que les polygones précédents nous donnaient des angles d'inscription absolument entiers, soit respectivement : 120° pour le triangle, 90° pour le carré, 72° pour le pentagone et 60° pour l'hexagone. Ces angles étaient naturellement dans l'ordre décroissant par rapport à ceux croissants des côtés des différents polygones. 3, 4, 5, 6. Il était donc naturel que les arcs de cercle fussent de plus en plus réduits, cela se conçoit, et l'on comprend aussi aisément que si, dans un cercle, on parvient à inscrire un polygone ayant d'innombrables côtés, chacun de ceux-ci sera si court que sa ligne droite deviendra presque un point et que le polygone, en définitive, apparaitra presque comme un cercle sans jamais pourtant y parvenir absolument, la quadrature du cercle étant un problème insoluble. Les mathématiciens se sont acharnés en vain à établir exactement le rapport entre la ligne droite du diamètre d'un cercle et la circonférence engendrée par la rotation de sa moitié, le rayon. Pratiquement, on se contente de l'approximation 3.1416 comme valeur du nombre PI (π) mais, en réalité, ce nombre monstrueux n'a jamais pu être écrit intégralement, le nombre de ses décimales étant infini. Pendant longtemps ce nombre impossible et quasiment diabolique exhibait après sa virgule l'effrayante série inachevée et inachevable de 529 décimales jusqu'au jour de l'an de grâce 1885 où le mathématicien Schanks eut le courage de faire les calculs nécessaires pour pouvoir en ajouter une de plus : la 530ème, histoire sans doute d'arrondir le compte ! La voie est d'ailleurs toujours ouverte et nous souhaitons bonne chance aux amateurs de ce jeu assez particulier. Nous voyons que les calculs renferment souvent bien des mystères et pour en revenir à la détermination des angles d'inscription de nos polygones, nous constatons tout bonnement que si l'heptagone, si le nombre 7 a donné un quotient si étrange alors que le 3 du triangle, le 4 du carré, le 5 du pentagone et le 6 de l'hexagone nous ont donné des quotients si simples, c'est tout bêtement parce que 3, 4, 5 et 6 sont de parfaits diviseurs de 360. Evidemment ! Et Calino aurait trouvé cela tout seul, et il en aurait conclu que 7 est un diviseur exécrable de ce même nombre 360. Si le cercle comportait seulement 350 degrés, au lieu de 360, la division par 7 eût donné confortablement le nombre rond 50. Mais précisément il était écrit là-haut qu'il fallait absolument que le quotient donné par le diviseur 7 fût si inattendu et époustouflant qu'il indiquât à n'en pas douter une anomalie d'importance, quelque chose de très remarquable dans la nature, dans la qualité de l'harmonique 7, homologue de l'angle d'inscription de l'heptagone. Cela n'a pas manqué et, cette anomalie, la voici : cet harmonique 7 de la Nature est une septième mineure très sensiblement basse au gré de l'oreille humaine, par rapport à notre diapason. J'ai dit précédemment quel parti Weber avait su en tirer, quel effet diabolique il avait obtenu en faisant sonner cet harmonique à vide et aux cors dans une scène infernale du « Freyschütz ».

Suite page 4

61ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

les 23, 24, 25 et 26 octobre 1969

JEUDI 23, à la CMF, 121, rue La Fayette, Paris-10ème :

10 h. 30, commission de vérification des comptes.

11 h., Commission d'arbitrage.

14 h., Réunion du bureau.

VENDREDI 24

Hôtel des Examens, 3 bis, rue Mabillon, Paris-6ème, métro : Mabillon ; bus : 39, 48, 63, 75, 86, 95, 96 :

9 h., assemblée générale, étude sur toutes les questions administratives.

14 h., étude sur toutes les questions artistiques.

SAMEDI 25, Hôtel des Examens :

9 h., assemblée générale, délibération sur les questions mises à l'ordre du jour :

1) Appel des délégués ; 2) Allocution du président ; 3) Rapport du secrétaire général ; 4) Rapport du trésorier ; 5) Rapport de la commission de vérification des comptes ; 6) Compte-rendu des stages en France et CISPM. Ces échanges sont réservés aux élèves ayant obtenu les meilleures notes aux examens fédéraux et principalement au concours d'excellence ; 7) L'enseignement musical dans tous les degrés d'enseignement général, vœu émis par la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais ; 8) TVA ; 9) Rapport de la commission de jeunes de la CMF et étude du statut réglementant ces commissions dans chaque Fédération ; 10) Examen des vœux divers ; 11) Journal ; 12) Assurances ; 13) Remboursement des frais de voyage (à un délégué par Fédération) ; 14) Relations avec les Ministères ; 15) Elections : conseil d'administration, commission de vérification des comptes, commission de conciliation et d'arbitrage ; 16) Dates des prochaines assemblées générales d'été : 1970 Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; 17) Questions diverses ; 18) Réunion du nouveau conseil d'administration pour l'élection des membres du bureau : président, quatre vice-présidents, secrétaire général, trésorier et trésorier adjoint.

Tous les membres de la CMF qui désirent assister à l'assemblée générale seront les bienvenus.

13 h., déjeuner « Aux Armes de Colmar ».

DIMANCHE 26 :

Concours d'excellence à l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi (Yvelines). Les membres du jury, les candidats et les accompagnants pourront y prendre le repas de midi, il serait bon de nous faire connaitre avant le 10 octobre la liste des personnes désirant y déjeuner.

Train pour Marly : départ de Paris-Saint-Lazare à 7 h. 21.

A 8 h. 15 très précises, dictée, théorie, lecture à vue chantée. Dès 9 h., concours public pour tous les instruments et lecture instrumentale ; 13 h. 30, suite du concours public.

20 h. 45 : Concert de Gala par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e ; sous la direction de son chef Désiré Dondeyne.

Au programme : **Hymne de la Confédération Musicale de France**, de Roger Boutry ; **Trois Errances**, de Henri Claude Fantapié ; **Prélude pour le 14 juillet de Romain Rolland**, d'Albert Roussel ; **A Glorious Day** d'Albert Roussel ; **Ouverture Fédérale**, de Désiré Dondeyne ; **Obsession**, de Serge Lancen ; **Les Fêtes de Terpsichore**, de De Boisvallée ; **Suite française**, de Darius Milhaud.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès de notre ami M. François Menichetti, capitaine de réserve, ancien chef de musique de l'Armée, compositeur de musique, président de l'Amicale des Anciens Musiciens de l'Armée, chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, officier de l'Instruction Publique. Nous adressons à sa veuve et à sa famille l'expression de notre sympathie émue.

COUPE SOMBRE

En cet automne naissant où s'effeuillent les arbres, notre famille de musiciens est durement frappée.

Après **François Menichetti**, le très sympathique président de l'Association des Anciens Musiciens de l'Armée, c'est **Jean Devemy**, l'incomparable professeur depuis plus de trente ans au Conservatoire Supérieur, le prestigieux cor solo de la Musique de la Garde Républicaine, des Concerts Lamoureux et de l'Opéra Comique, que la mort vient d'emporter. Ses amis, ses élèves nombreux, une importante délégation de musiciens en uniforme de la Garde et leur chef le commandant Richard, assistaient à la cérémonie religieuse célébrée en la mémoire du défunt le vendredi 19 septembre, en l'église Saint-Jean-l'Evangéliste de Montmartre.

A peine connu, le décès de Jean Devemy, alors que l'ancien chef de musique de la Garde, le colonel **Pierre Dupont**, avait assuré ses anciens camarades et ses amis qu'il serait présent aux obsèques de son ancien soliste, la nouvelle surprenante ô combien ! nous parvenait de son décès à la suite d'une crise cardiaque brutale, que rien ne faisait présager.

Surprise par ces événements attristants, les épreuves du tout prochain Journal de la Confédération étant sous presses, la rédaction ne peut que les porter à la connaissance de ses lecteurs, sans les faire suivre des commentaires relatant tout ce qui s'attache à ces hautes personnalités musicales si connues dans nos milieux. Le numéro du mois suivant, rendra à chacune d'elles, l'hommage que notre grande famille leur doit.

Nous présentons aux familles des disparus l'hommage de notre sympathie très émue.

L'auteur et sa société

CONFERENCE PRONONCEE PAR M. JEAN-LOUP TOURNIER A STRASBOURG LE 10 FEVRIER 1969

Mesdames,
Messieurs les Présidents,
Messieurs,

Avant toute chose, je voudrais vous remercier d'avoir accepté cette invitation de la SACEM, et j'aimerais vous dire quelques mots de ce qu'est, aujourd'hui, la condition des auteurs, essentiellement des compositeurs d'œuvres musicales, dans la vie moderne que nous connaissons. Je crois que c'est un point qui mérite information, car, ce n'est pas propre à l'Alsace, on dépeint parfois la SACEM comme un organisme vorace soucieux de dépecer les entrepreneurs de spectacles, de prendre l'argent sans contrepartie, ce qui provient, je pense, la plupart du temps, d'un manque total d'information.

La SACEM n'a rien de mystérieux : c'est une société privée qui groupe des auteurs, des compositeurs et des éditeurs de musique, qui sont eux-mêmes des citoyens à part entière, qui écrivent des œuvres et qui ont besoin de vivre de l'exploitation de ces œuvres.

De nos jours, l'exploitation musicale est complexe. Il y a le bal, la radio, la télévision, le cinéma, il y a les échanges internationaux, et, demain, il y aura les satellites de télécommunications. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'organiser la protection des auteurs et des compositeurs de musique, et c'est de cette organisation dont je vais parler aujourd'hui.

Mais, pour que vous compreniez bien, je procéderai comme si vous ignoriez tout du problème du droit d'auteur. Je fais d'abord un petit retour en arrière pour vous expliquer comment est née la conception française de la propriété intellectuelle.

On peut scinder l'histoire du droit d'auteur en deux périodes : avant la révolution française et après la révolution.

Dans l'ancien temps, sous l'ancien régime, les auteurs et les compositeurs vivaient exclusivement de mécénat. Pour pouvoir être auteur dramatique, il fallait être bien vu par le roi ou par les seigneurs, il fallait plaire, par conséquent, dans une certaine mesure, se prostituer et adapter la création littéraire et artistique à la volonté, à la bonne grâce d'un souverain. Je pense que cette forme de protection des arts, même si elle pouvait avoir un certain côté séduisant, était profondément anti-démocratique, et c'est, d'ailleurs, probablement, la raison pour laquelle, en dépit de quelques auteurs, très connus, et qui ont rayonné surtout à l'époque de Louis XIV, — roi qui avait une compréhension par-

Suite page 5

Jeunesse et sports... et Musique !

Sauf quelques très rares exceptions chaque village, aussi modeste soit-il, peut s'enorgueillir de posséder, au minimum, une équipe sportive dont ses habitants suivent avec intérêt les efforts, les succès, le difficultés et, de cela, il y a lieu de se réjouir. Hélas ! pourquoi faut-il qu'au même moment nous devions constater, au milieu d'une indifférence quasi générale, la disparition de nombreuses sociétés musicales d'amateurs à tel point que des villes relativement importantes ne disposent même plus d'une musique municipale convenable Il semble, dans l'un et l'autre cas, que l'élément majeur déterminant la réussite ou l'échec de l'entreprise soit la plus ou moins grande difficulté de recruter des jeunes éléments, des nouveaux élèves. Bien que la célèbre et vieille Maxime de Juvénal « Mens sana in corpore sano » incite à cultiver harmonieusement la santé du corps et celle de l'esprit, il est évident qu'une partie importante de la « Jeunesse » semble davantage attirée par une culture physique s'insérant assez facilement dans un complexe de loisirs que par une culture intellectuelle et artistique exigeant un effort soutenu ; est-ce là le résultat d'un choix délibéré et définitif entre deux cultures qui pourraient et devraient se compléter ou la première a-t-elle tout simplement bénéficié d'une propagande mieux organisée ou d'une plus grande publicité ?... nous persisterons le

Suite page 3

Le Festival du Marais 1969

Nous avons eu le plaisir d'assister à quelques séances musicales. Evoquons brièvement :

— **RECITAL RUGGERO GERLIN** (vendredi 6 juin) dans la magnifique salle ogivale de la Conciergerie, intelligemment éclairée à la hauteur des chapiteaux et vers les voûtes. Le visage de l'artiste, penché sur les claviers, semble les interroger ; il cueille chaque note avec la sollicitude qu'elle mérite. Il ne messied pas qu'il conserve certain charme italien dans ses interprétations allemandes.

— **SERENADE AUX CHANDELLES** (lundi 9) dans le cadre noble et somptueux de l'Hôtel de Sully. La chaleur des cordes (Orchestre du Festival) semble faire du bien aux vieilles pierres. Programme Strauss, dominé par les admirables « Métamorphoses » dont le chef E. Bohlke propose une interprétation à la fois méditative et passionnée.

— **SOLISTES DE LA PHILHARMONIE BERLINOISE** (10-6, église Saint Merri). Ces artistes exceptionnels se font entendre dans un programme équilibré de musique baroque. Après les Allemands et Italiens, ils tiennent à rendre hommage aux musiciens français, en un choix particulièrement heureux. L'interprétation des « Folies d'Espagne » (M. Marais) par le flûtiste K. Zoeller restera une des choses les plus prodigieuses que nous ayons entendues.

— **TRIO CLASSIQUE DE PARIS** (14-6, Conciergerie). Une formation nouvelle, jeune, qui a la foi et mérite d'être encouragée. Le « Mozart » est remplacé par un « Martinu » qui sonne somptueusement. Le « Brahms » est plein d'effusions généreuses (3ème mouvement pas assez « rêvé » ?) et le « Ravel » racé et magique.

— **RECITAL BARBARA POLASEK** (16-6, Hôtel d'Aumont). La cour intime de ce charmant hôtel convient à la guitare. Programme harmonieux : une partie classique, et l'artiste adopte sonorités et style du luth ; une partie espagnole, et elle possède à fond les techniques spéciales à ce répertoire.

Suite page 7.

CHRONIQUE DES DISQUES

LA VOIX

+ GREGORIEN

Rares sont les disques de chant grégorien. Et d'autant plus précieux que, hélas ! la « tradition vivante » s'en perd actuellement au sein de l'Eglise elle-même !

Dans celui-ci, on pourra apprécier la singulière aptitude qu'avait le grégorien, en dépit d'une carapace uniforme, à exprimer les divers sentiments qu'inspiraient aux hommes les différentes fêtes de l'année liturgique.

En outre, nous voyons dans cette réalisation deux intérêts particuliers :

1) L'éventail de choix s'étend du IVème siècle au XIVème siècle rendant perceptible l'évolution, d'ailleurs parfois complexe, du chant religieux (l'ambrosien, le grégorien, puis le chant influencé par la polyphonie naissante).

2) Parmi les douze exemples qui sont ici proposés, la moitié représente des textes qui furent éliminés par le Concile de Trente et qui, à une exception près, ne furent jamais repris.

Cela dit, il nous semble inutile de donner le titre de chacun de ces douze exemples, qui consistent en des hymnes, respons et séquences. Signalons seulement que, dans l'« Evangile de l'Epiphanie » et dans le « Kyrie pour messes solennelles » s'entendent, en certains passages, un essai de rustique polyphonie parallèle ; enfin que la « Séquence pour la Pentecôte » semble bien déceler l'intrusion populaire profane à l'Eglise.

Autant qu'on en peut juger, la « Capella Antiqua » de Munich (chœur masculin placé sous la direction de K. Ruhland) restitue les textes avec le maximum de pureté, de fidélité (faut-il faire réserve sur la « rythmique » ?) et d'émotion contenue.

Technique belle et simple, comportant cependant une disposition stéréophonique. Sur couverture : reproduction en couleurs d'une page de missel du XIIIe siècle (1).

+ BACH : TROIS CANTATES

La Cantate BWV 65 « Sie werden aus Saba alle kommen » fut rédigée pour la fête des Rois. Peut-être, en raison du sujet qui l'inspire, offre-t-elle plus de richesse extérieure que de profondeur. Des sept morceaux qui la composent, on aimera particulièrement le chœur d'ouverture, avec accompagnement d'orchestre coloré, évoquant le cortège (flûtes à bec, hautbois da caccia et cors).

La Cantate BWV 108 « Es ist euch gut, dass ich hingehe », écrite pour le quatrième dimanche après Pâques, est par conséquent fort confiante. Parmi les six parties qu'elle comprend, l'avant-dernière — un extatique air de contralto — est spécialement admirable.

Parlons plus longuement de la **Cantate BWV 124 « Meinen Jesum lass' ich nicht »**, la moins connue des trois. Sans doute en est-ce la premier enregistrement. « Je n'abandonnerai pas mon Jésus » se classe dans les grandes cantates chorales.

(Chœur : le rythme pointé marque assez la résolution ; avec hautbois d'amour tressant des guirlandes ferventes. Récitatif de ténor. Air de ténor, avec hautbois d'amour, dont la douceur contrebalance les « coups de la mort » frappés aux cordes. Récitatif de base. Duo soprano-alto avec orgue, dont le mouvement animé et dansant symbolise la vraie joie. Choral final franc et enthousiaste.)

On a réuni quatre chantours célèbres : Lotte Schädle, Hertha Topper, E. Haefliger et T. Adam. Les chœurs de Munich, homogènes, possèdent un grain très fin. Les instrumentistes sont réellement excellents. Ces versions, conduites par K. Richter, sont pittoresques lorsqu'il le faut (BWV 65) mais cependant tendres et intimes. Ne formulons qu'une réserve de détail : le duo de la BWV 124 pourrait, malgré ses réelles difficultés, être mieux chanté.

Très bonne réalisation technique. (2)

L'INSTRUMENT

MOZART : LE VIOLON

Ceci représente l'intégrale de son œuvre pour violon et orchestre. On trouvera : 1) cinq concerti seulement car les autres, réputés apocryphes, n'y figurent pas. 2) trois pages indépendantes.

Les concerti offrent la particularité d'être chronologiquement très groupés (année 1775). Dans tous se trouvent assemblés pour le plus grand plaisir de l'auditeur, l'entrain et la tendresse ; l'allégresse et la poésie. On pourrait fort bien appliquer à leur sujet la fameuse stance :

« Là tout n'est qu'ordre et beauté,
« Luxe, calme et volupté.

Concerto N° 1 en si bémol, K. 207 (Allegro — tout de suite après le bref tutti introductif, le soliste brille. Adagio — ici le soliste chante éperdument, son lyrisme trouvant un écho complaisant dans l'orchestre. Presto-rondo au refrain joyeux).

Concerto N° 2 en ré, K. 211 (Allegro doté d'un clair brio. Andante d'une douce et naïve expression. Allegro : bref rondeau à la française, coquet et spirituel).

Concerto N° 3, en sol, K. 216 (Allegro sur thème tiré d'un Opéra, porté par rythme alerte et net ; il arrive au hautbois de dialoguer avec le soliste. Adagio-mélodie suave exprimée au violon solo, soutenu par un rythme berceur de l'ensemble des cordes. Allegro vif et gracieux, dont les couplets sont originaux).

D'un éblouissant éclat, le **Concerto N° 4** en ré (K. 218) est certainement le plus joué (Allegro — la partition soliste, émaillée de traits spectaculaires, est couronnée par une cadence impressionnante. Andante — long solo de violon ; d'une belle inspiration, suave et poétique. D'une forme originale — il combine un andante et un allegro — le finale est capricieux, élégant, « avantageux »).

Le **Concerto N° 5** en la (K. 219) est sans doute le plus beau (Allegro — Le tutti introductif a de l'envergure ; après quoi le violon fait son entrée sur une sorte de récitatif avant de commencer ses commentaires du thème ; ceux-ci sont pleins de verve. Adagio — admirable mélodie dont chaque présentation variée renouvelle l'intérêt. Pour terminer, menuet racé, avec un épisode central « alla turca »).

Voyons maintenant les compléments :

Le très expressif **Adagio en mi** K. 261 était destiné à remplacer le mouvement lent central du concerto en la.

Le **Rondo en si bémol** K. 269, destiné à remplacer le volet terminal du concerto même tonalité, est pétillant de malice.

Quant au **Rondo en ut** K. 373, pièce isolée résultant d'une commande (1781) il a pimpante allure.

Cette intégrale est due : 1) à un violoniste dont la réputation n'est plus à faire : W. Schneiderhan, qui a en outre rédigé les cadences ; 2) à un orchestre sûr de lui : le « Berliner Philharmoniker », que le chef enlève avec élégance à la pointe de la baguette... ou plutôt à la pointe de l'archet puisqu'il n'est autre que le soliste lui-même !

L'enregistrement est lumineux, créant une belle auréole autour du violon solo. Il est gravé sur trois disques, enfermés en coffret avec une plaquette trilingue présentant une étude sommaire (3).

+ HAYDN : LE CLAVECIN

De ces trois **concerti pour clavecin et orchestre**, celui en ré est le plus connu (« Vivace » léger et pétillant. « Un poco adagio » : rayonnante rêverie. « Allegro » : rondo alla ungarese, gai, franc, étourdissant).

Assez peu connu, le concerto en sol, qui semble appartenir à la période romantique de l'auteur, est une œuvre importante 1) — à la fois de conception sérieuse et d'écriture virtuose. 2) — simple mais digne méditation, d'abord expressivement exposée au hautbois (parfois on le fait à la flûte) ensuite ornée par le clavier. 3) — Apparaît brusquement son « refrain », populaire et exubérant. Ce finale est très inventif, notamment dans la variété des timbres instrumentaux de présentation).

Encore moins connu, le concerto en fa, avec deux flûtes, est très concertant. 1) — établit entre soliste et orchestre un dialogue disert. 2) — Seul, austère, le clavecin entame ; l'orchestre le suit « sur la pointe des pieds », puis l'accompagne pizzicatto ; tout cela est bien beau, chargé de poésie. 3) sur thème vif, rustique, dont le développement court la poste jusqu'à la désinvolte conclusion).

On sait que R. Veyron-Lacroix est un musicien brillant et sensible ; il a personnellement prévu les cadences. Autour de lui, dirigé par L. Auriacombe, l'orchestre de chambre de Toulouse s'exprime en un style alerte et mousseux. Voilà des versions adéquates à l'esprit et conformes à la lettre ; elles donnent à chaque pièce son « poids » exact.

La réalisation stéréophonique procure une lecture aisée, agréable, ciselée, plaçant le clavecin sous une optique vraie (4)

+ BEETHOVEN :

QUATRE SONATES POUR PIANO

Avec la bien connue **8ème sonate en ut majeur** op. 13, dite « Pathétique », pour la première fois Beethoven écrit réellement un drame en musique 1) — caractérisé par l'importance exceptionnelle et les retours — central et conclusif — du « grave » initial. 2) Expressif et comme résigné. 3) — Rondo résolu pour lequel on pourrait parler de sombre gaîté).

Quand le compositeur intitule sa **13ème sonate en mi bémol** op. 27 N° 1 « Quasi una fantasia », il veut dire qu'elle doit apparaître presque comme improvisée 1) — un andante murmuré précède et suit l'allegro, au contraire très affirmé. 2) — Scherzo nettement « signé ». 3) — Cantabile soutenu et très intérieur. Une cadence conduit à 4) — Finale qui combine la forme de la sonate avec les procédés de la fugue, et ce avec la plus grande liberté).

Dite « alla Tedesca », la **25ème sonate en sol** op. 79 est concise, simple et agréable. 1) — La démarche mélodique s'inscrit dans une rythmique très marquée, ce qui justifie la dénomination. 2) Souriant andante. 3) — Bref rondo).

La **27ème sonate en mi mineur** op. 90 est la moins jouée des dernières sonates. Sa genèse est entourée d'une anecdote. Elle comprend seulement deux mouvements. Elle possède un peu le caractère d'une improvisation délicate qui s'apparente à un lied schubertien).

Comme le récent disque de trois sonates (voir numéro de mars) celui-ci est signé E. Heidsieck. Il nous suffira de rappeler que la conception de l'artiste est sérieuse et noble, au service de laquelle se place une enviable habileté digitale.

Dans le finale de la sonate N° 8, de discrets rubati ajoutent au charme du mouvement. En ce qui concerne la sonate N° 25, ce pianiste a le mérite de la jouer sans la brutalité à laquelle certains se croient contraints ; au contraire, il lui confère beaucoup de grâce.

On a fait depuis quelques années bien des progrès dans la captation du timbre pianistique. Signalons en outre que la gravure est copieuse.

N. B. — Nous déconseillons naturellement d'écouter les quatre pièces à la suite. Chaque sonate de Beethoven est une pièce unique créant un climat spécial, auquel l'audition d'une autre sonate nuirait (5).

+ FIELD : LE PIANO

Le **concerto pour piano et orchestre** qu'on nous révèle ici, est très développé (une demi-heure). Il possède l'amabilité du classicisme finissant et la jeunesse du romantisme à ses débuts. Sa grâce se peut comparer à celle des œuvres de Mendelssohn.

Les trois traditionnels mouvements (Allegro — le tutti de présentation, classique et complet, équilibre le reste en raison de sa longueur ; puis c'est l'entrée du soliste, dont le commentaire recherchera la pureté de la pensée sans renoncer à la fantaisie du vocabulaire. Adagio — Ce véritable « nocturne avec orchestre » ne constitue qu'une brève halte entre les deux allegros. Finale — Cette fois, le piano attaque d'emblée un thème souriant et naïf, d'allure populaire que reprend ensuite l'orchestre. Mais, dans tout le mouvement, le piano restera toujours meneur de jeu, parsemant son discours de variantes astucieuses et de traits vélocos).

Nous avons déjà dit, que la pianiste grecque Rena Kyriakou ne se contentait pas de vaincre les difficultés de toutes sortes — d'ordre technique et esthétique — mais qu'elle le faisait avec une élégance racée (dépourvue de mièvrerie) qui ne saurait être que l'apanage exclusif des artistes supérieurs. Voilà une version fine et brillante soutenue par l'orchestre de Berlin, discret.

Le nocturne : une forme qu'on ne saurait définir exactement, et qui se trouve caractérisée par un style et une atmosphère, plutôt que par une quelconque structure. Field est en somme l'« inventeur » du nocturne, et le précurseur direct de Chopin en la matière. Ce disque lui rend justice, mettant opportunément en relief ce que ce dernier lui doit (c'est dans les numéros 1, 4 et 10 qu'on s'en rend le mieux compte).

Voici un choix de sept pièces, toutes empreintes de tendre et suave poésie. Il nous semble inutile de les analyser séparément (nocturnes numéros 1, 2, 3, 4, 7, 10, 11).

Lorsque l'artiste joue seule, on peut mieux encore apprécier la délicatesse et la pertinence avec lesquelles elle courbe les inflexions mélodiques. Si bien que chaque phrase, portée par une inspiration heureuse, libère son maximum de pouvoir esthétique, expressif et émotif.

La reproduction sonore, aérée, place la soliste très « en avant ». Une notice (en anglais) retrace la carrière de Field. N.-B. Le lecteur intéressé pourra éprouver quelque difficulté à se procurer ce disque en France. (6)

+ RAVEL ET LE PIANO

Ceci représente l'intégrale de son œuvre pour piano (sans orchestre). Tout, ou presque, est passé au répertoire courant des pianistes. Dans l'ordre de gravure :

Pavane pour une Infante défunte : pourquoi avoir renié cette noble et mélancolique œuvre de jeunesse ?

Jeux d'eau : pièce fraîche et jaillissante, dont l'écriture est particulièrement bien adaptée au clavier.

Menuet antique : hommage — pimenté — au classicisme français.

Miroirs : par la précision cernant le contour de leur objet, ces évocations se situent à l'antipode de l'esthétique debussyste. (1- « Noctuelles » — ce sont des papillons nocturnes — : page de virtuosité. 2- « Oiseaux tristes » : ils semblent se détacher sur un paysage désolé. 3- « une barque sur l'océan » : elle navigue sur un fond mobile de vagues chatoyantes. 4- « Alborada del gracioso » — aubade du bouffon amoureux — : d'une écriture incisive, voire virulente, sauf le lyrique épisode central. 5- « La vallée des cloches » : c'est — comme au numéro 2 — dans un ciel triste que s'envole leur carillon).

La Sonatine est séduisante (« modéré » raffiné et presque passionné parfois. « Menuet » s'écoulant avec lenteur et dignité. « Animé » finale en scintillante toccata).

Pour **Ma mère l'Oye** — qui est à quatre mains — nous prions de se reporter à la récente analyse que nous fîmes au sujet de la version orchestrée.

Le bref **Menuet sur le nom de Haydn** est poétique et ingénieux.

Voici le chef-d'œuvre : **Gaspard de la Nuit**. D'une extrême difficulté, ce cycle est plus une suggestion musicale inspirée par le texte, qu'une peinture réelle (« Ondine » : nautique vision, souple et fantasque, rieuse et capricieuse. « Le gibet » : dans le soir percé par le son d'une cloche lointaine, la lugubre évocation impose une présence quasi irréelle et pourtant pesante, puis s'estompe alors que s'obstine la cloche. « Scarbo » : vision étrange, fuyante, fantastique, fantomatique).

On oublie trop souvent que les **Valses nobles et sentimentales** sont dédiées à Louis Aubert, qui les créa. Il s'agit d'une suite, comportant sept valses et un épilogue. Il y a un paradoxe, au moins apparent, dans cette œuvre : on peut la concevoir comme une stylisation abstraite, une sorte d'« épure » de la valse romantique allemande.

Suivent trois pages mineures : un très court **Prélude** rédigé pour une épreuve de déchiffrage ; « **A la manière de Chabrier** » : excellent pastiche, qui paraphrase un célèbre passage du Faust de Gounod ; « **A la manière de Borodine** », sur un tempo de valse.

Le néo-classique **Tombeau de Couperin** ressuscite le cadre de la vieille suite. C'est un hommage délicat et intelligent, d'une écriture claire et bien découpée (« Prélude » volubile. « Fugue » songeuse. « Forlane » onctueusement balancée. « Rigaudon » gaillard. « Menuet » dont la préciosité est contrebalancée par un délicieux trio-musette. Une « toccata » termine l'ensemble en feu d'artifice).

Interprète : Monique Haas. D'une façon générale, on doit souligner la beauté des sonorités ; une technique « perlée » ; la compréhension de la pensée ravélienne.

Pour les détails : la Pavane est donnée avec simplicité, les jeux d'eau avec limpidité, le menuet avec franchise ; dans les Miroirs, tout en respectant l'objectivité de ce cycle, l'artiste sait préserver ce qu'il doit tout de même à l'impressionnisme ; La Sonatine est ciselée avec souplesse et générosité. Ma mère l'Oye est jouée avec Ina Marika ; dominante de cette version : une vive sensibilité.

Après la fluidité de Ondine, le Gibet passe comme un mauvais rêve, et Scarbo est parfois hallucinant. Beaucoup de brio, et autant d'esprit, dans les valses. Enfin, l'exécution du Tombeau est racée.

L'instrument est transmis avec l'acoustique « juste », dans une atmosphère assez réaliste. Gravure sur trois disques présentés sous boîtier, avec plaquette (celle-ci contient une étude générale sur l'œuvre ravelienne pour piano, signée C. Rostand, avant l'analyse de chaque pièce. (7).

+ SATIE : LE PIANO

Ne revenons pas sur un sujet dont nous avons parlé à propos de Satie : l'énigme que pose l'homme lui-même ; l'étrangeté de ses titres. Comment comprendre le comportement de celui-là ? Comment justifier la cocasserie de ceux-ci ?

Installé au piano, Satie atteste sans ambiguïté du retour au classicisme français. Nue, sa musique est cependant belle. Certes ses qualités premières ne sont point la couleur pittoresque, ni le génie protéiforme ; mais, sans aucun doute, la pureté des lignes, la simplicité des harmonies, la « plastique » de l'ensemble.

Nous ne détaillerons pas le programme de ce récital. La notice elle-même, d'ailleurs anonyme et succincte, reconnaît que « les œuvres de Satie ne s'analysent pas ; elles s'écoutent ».

Ecoutons-les donc. Il y a énormément d'inédits au disque dans le choix proposé : **Nouvelles pièces froides ; Effondrement ; Désespoir agréable ; Songe creux ; Profondeur ; deux Rêveries nocturnes ; première Pensée Rose-Croix, Petite ouverture à danser.**

En outre on trouvera des pièces moins rares : **Prélude canin, trois Gymnopédies trois Avant-dernières pensées, six Gnossiennes, trois Valses distinguées du précieux dégoût.**

Il est bien évident que, dans cet ensemble inégal, émergent nettement par leur valeur, leur hiératisme, les « Gymnopédies » et les « Gnossiennes ».

La pureté que nous signalions plus haut, se retrouve dans les exécutions de la pianiste Evelyne Crochet, avec le souci de dépouillement, celui du refus de toute « sentimentalité anecdotique » déplacée.

Enregistrement et gravure satisfaisants (8).

L'ORCHESTRE

DEBUSSY, RAVEL

L'assemblage des œuvres est homogène ; la réédition opportune. Encore un prestigieux album qui perpétuera le souvenir du grand Munch.

D'abord les trois **Images pour orchestre**. « **Gigues** » a l'entrain mais rarement la gaîté d'une danse. Beaucoup d'inattendu aussi dans « **Rondes de printemps** », tant dans la facture et la palette que dans le climat, où la gaîté est très réservée.

Les interprétations données par Charles Munch (à la tête de l'orchestre de Boston) sont vraiment tout imprégnées de l'esprit, de la sensibilité, de la poésie debussystes.

Quant au dernier volet de ce triptyque, « **Ibéria** » il est devenu le plus populaire parce que le plus pittoresque (Par les rues et les chemins ; Les parfums de la nuit ; Matin d'un jour de fête).

Munch en fait une vision délicate, en lui maintenant des tons de pastel, et non d'Image d'Epinal. Il aurait pu donner plus de mystère à la pièce centrale.

On ne saurait dénier à « **La Mer** » un étrange pouvoir d'évocation (de l'aube à midi ; Jeux de vagues. Dialogues du vent et de la mer). Les éléments, souvent impondérables, qui apportent à cette musique un parfum sauvage presque magique, se trouvent sauvegardés par le chef, qui avait fait surgir et monter les sonorités initiales du fond des abîmes.

Riche est la palette de la Rapsodie espagnole. (« Prélude à la nuit » où, dans l'alchimie sonore, se préparent les sortilèges nocturnes. « Malaguena » fantasque et voluptueuse. « Habanera » « Feria » joyeuse, tourbillonnante, éclatante).

Pour l'exécution, on signalera la souplesse dans les nuances, les tempi et les couleurs (la fin de la « Feria » nous semble manquer un peu de « bon goût »).

« Daphnis et Chloé » constitue un ensemble musical réellement construit et symphonique, qui se déroule en teintes claires et opulentes. C'est le texte intégral du ballet qu'on nous présente, en trois tableaux (la rencontre de Daphnis et Chloé ; le rapt ; les retrouvailles).

La version offerte — avec les chœurs — est très belle, vraiment « attique » ; d'autre part essentiellement lyrique et pastorale, sans que le côté épique en soit pour autant négligé.

Suit le **Boléro**, autre ballet. Si différent : le triomphe de la sensualité !

Netteté et implacabilité, oserait-on dire, président à cette version. Le long crescendo est magistralement conduit ; mais le tempo n'aurait-il pas subi une très légère altération ?

Noble et poétique complainte, voici la **Pavane pour une infante défunte**, exprimée par l'orchestre avec retenue.

Enfin, « **La valse** ». C'est le « poème » de la Valse, et son histoire : formation, apothéose, dissolution. Version honnête.

Au point de vue technique, tous ces repiquages sont assez bien réussis. Le « champ » est moyen. Souvent la reproduction dispose d'une large dynamique et d'un beau relief stéréo (ainsi, dans le Boléro). Au total, quatre disques sous boîtier, accompagnés d'une brève notice. (9).

DIDACTIQUE

+ « CONNAISSANCE DE LA MUSIQUE »

Cette collection nouvelle se propose d'analyser quelques-uns des grands chefs-d'œuvre de la musique. C'est ainsi qu'un commentaire (gravé sur le disque) assez bref mais en général suffisant, signifiant, présente l'œuvre d'une façon générale, puis s'attarde à chacune de ses parties, qu'il explique, des points de vue esprit, forme, écriture. Naturellement, les citations thématiques entendues viennent à l'appui ; ensuite toute l'œuvre musicale, ou une partie caractéristique (suivant la durée) est jouée, sans commentaire. Chaque gravure dure au total vingt minutes environ : la pochette contient des renseignements complémentaires imprimés (sur couverture : l'auteur ; sur encart : l'œuvre). Voilà une bonne formule pour instruire les jeunes musiciens.

A titre d'exemples :

— Berlioz : la Symphonie fantastique — Le style et le ton du présentateur sont très personnels : peut-être ne va-t-il pas assez au fond des choses (en ce qui concerne la genèse et le programme de l'œuvre). L'« idée fixe » est bien mise en relief. A la suite du commentaire, audition du quatrième mouvement : c'est le cinquième qu'il eût fallu choisir, ne fût-ce (entre autres raisons) que pour l'abondance des géniales trouvailles instrumentales.

Wagner : Tristan, « prélude et mort d'Yseult » — Le commentateur fait bien d'expliquer au passage les différences entre opéra et drame lyrique, entre ouverture et prélude. Il dit aussi ce qu'est un leit-motiv, et indique (avec exemples musicaux) les principaux thèmes utilisés ici.

Tous les repiquages sont soignés. Autres disques déjà parus également : Mozart (Petite Musique de Nuit) Rossini (ouverture du « Barbier de Séville) (10).

Roland CHAILLON

---

(1) TELEFUNKEN CTB 2187 (33/30)

(2) ARCHIV PRODUKTION DGG) 193 416 (33/30).

(3) D. G. G. 139 350 à 2 (33/30).

(4) VOIX DE SON MAITRE C.V.B. 2069 (33/30).

(5) VOIX DE SON MAITRE 2 C 063 - 10 002 (33/30).

(6) CANDIDE CE 31 006 (33/30).

(7) ERATO STU 70 435 à 7 (33/30).

(8) MERCURY 836 955 DSY (33/30).

(9) VICTROLA (RCA) 940 005 à 8 (33/30).

(10) CONNAISSANCE DE LA MUSIQUE (C.B.S.) N°s 1 (Berlioz), 2 (Mozart), 3 (Wagner), 4 (Rossini) (33/17).

AVIS DE CONCOURS

BELFORT

La ville de Belfort recrute par concours sur titres (puis éventuellement, sur 2 épreuves) 2 professeurs d'éducation musicale aux écoles communales (musique et chant). Préférence serait accordée à instrumentistes pratiquant : cor d'harmonie, percussions ou contrebasse à cordes, qui seraient tenus de participer à l'activité de l'Harmonie Municipale et de l'Orchestre de Chambre des Professeurs du Conservatoire. Possibilité non exclue d'enseigner, ultérieurement, au Conservatoire Municipal de Musique (école agréée). Emplois à temps complet. Inscriptions reçues au bureau du personnel à la Mairie de Belfort - 90 jusqu'à la fin octobre. Le concours sur épreuves pourrait avoir lieu à la mi-novembre. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Maire de la ville de Belfort.

AVIS DE CONCOURS

(suite de la page 2)

DOLE

Rectificatif à l'annonce parue dans le numéro août-septembre 1969, Conservatoire de Musique de la ville de Dole.

Le concours pour le recrutement d'un professeur de cornet-trompette-solfège, violon-solfège, précédemment annoncé pour le 15 septembre écoulé, aura lieu le mardi 21 octobre prochain. Pour tous renseignements, écrire au Conservatoire de Musique, 11, avenue Aristide-Briand, 39 - Dole, tél. 0.77.

***

CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO
EPINAL
15 mars 1970

Secrétariat Concours Artistique d'Epinal, 4, quai des Bons-Enfants, Epinal - 88 (France).

REGLEMENT

1) Le dimanche 15 mars 1970 aura lieu à Epinal, un concours international de piano, organisé par la ville d'Epinal.

2) Ce concours est ouvert aux pianistes titulaires d'un premier prix de Conservatoire quel que soit leur âge.

3) Les candidats interprèteront le matin de ce 15 mars, deux œuvres imposées en éliminatoire. Ceux ayant satisfait à l'éliminatoire concourront l'après-midi de ce même jour avec deux autres morceaux imposés.

4) Un grand prix de 3.000 F et un deuxième de 1.000 F seront attribués aux deux premiers lauréats.

5) Le premier nommé aura droit également à un engagement pour un récital durant la saison 1970-71, organisé par l'Association des Concerts Classiques d'Epinal, d'autres concerts pourront suivre dans la région de l'Est.

6) Les lieu et heures seront communiqués aux candidats entre le 15 et le 25 février 1970.

7) Un droit d'inscription de 100 F est à verser au moment de l'inscription, remboursé aux finalistes.

8) Le mode de versement peut être fait par mandat-carte ou chèque bancaire (Concours Artistique d'Epinal, 4, quai des Bons-Enfants, Epinal - 88).

9) Les frais de déplacements sont à leur charge ainsi que les frais d'hébergement et de repas.

10) Les décisions du jury seront définitives et ne pourront être contestées.

11) La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent réglement.

PROGRAMME IMPOSE

ELIMINATOIRE. — 1. Prélude et Fugue en ut dièse mineur 1er cahier du Clavecin bien Tempéré de J.-S. Bach ; 2. Variations de Brahms-Paganini 2ème cahier.

CONCOURS. — 1. Etudes de Chopin op. 10 numéros 1, 2, 8 ; op. 25 numéros 1, 6, 11 ; 2. Sonate - Scherzo de Roger Boutry (Editions Musicales Alphonse Leduc).

IIème CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON (JEAN SIBELIUS)

La Société Sibelius organisera à Helsinki du 31-11 au 4-12-1970, un IIème concours international de violon Jean Sibelius qui est ouvert aux violonistes de toutes nationalités nés entre 1937 et 1954 (ces deux années comprises).

Programme du concours

PREMIERE ELIMINATOIRE (VIOLON SEUL). — 1. Bach : 1er et 2ème mouvement de la Sonate en la mineur ou Chaconne (II Partita en ré mineur) ; 2. Paganini : Caprice n° 17 ainsi qu'un caprice au gré.

DEUXIEME ELIMINATOIRE (ACCOMPAGNEMENT DE PIANO). — 1. Mozart : Concerto n° 4 ré majeur K.V. 218, 1er mouvement (cadence de Joachim) ; 2. Composition finlandaise composée pour le concours ; 3. Sonate moderne (au gré) pour violon seul ou avec accompagnement de piano ; 4. Numéro de bravoure, avec accompagnement de piano, d'un des compositeurs suivants : Sarasate, Paganini, Wieniawski, Saint-Saëns, Ravel.

FINALE (ACCOMPAGNEMENT D'ORCHESTRE). — 1. Sibelius : Concerto pour violon ; 2. Un des concertos suivants : Beethoven, Brahms, Mendelssohn, Tchaïkowsky, Prokofieff sol mineur, Bartok II (1937-38), Hindemith (1939), Alban Berg, Szymanowski II, Stravinsky ré majeur, Chostakovitch I.

20 participants seront admis à la deuxième éliminatoire, à l'épreuve finale 8.

PRIX. — 1. Dollars 3.000 ; 2. Dollars 2.000 ; 3. Dollars 1.000 ; 4. Dollars 700 ; 5. Dollars 400 ; 6. Dollars 300 ; 7. Dollars 200 ; 8. Dollars. 100.

En plus des prix susmentionnés, la Radiodiffusion Finlandaise donnera un prix de Dollars 1000 pour la meilleure exécution du Concerto pour violon de Jean Sibelius.

Les prix seront distribués lors d'une cérémonie organisée le 5-12-1970, lors de laquelle les lauréats du 2ème et du 3ème prix se produiront. Le 1er prix du concours de violon se produira comme soliste au concert de l'Orchestre Symphonique de la Radio (Concerto pour violon de Jean Sibelius) le 8-12-1970.

Des renseignements plus détaillés seront donnés dans la brochure du concours qui sera publiée plus tard et qui comprendra également la fiche d'inscription. Les demandes de renseignements peuvent être adressées à : IIème Concours International de violon Jean Sibelius, P. Rautatiekatu 9, Helsinki 10 (tél. 449.854).

Jeunesse et Sports... et Musique !

(suite de la page 1)

plus longtemps possible à repousser cette idée que ce serait la recherche de la facilité, comme une loi du moindre effort, qu'aurait déterminé ce choix. Il est indéniable que les progrès du corps se « voient beaucoup plus facilement que la lente évolution d'un jeune esprit et qu'un enfant aura plus vite l'impression de savoir se servir d'un ballon que d'une clarinette. Si, parents et enfants n'éprouvent aucune difficulté à constater et reconnaitre les avantages d'une bonne santé physique, ont-ils, les uns et les autres, été suffisamment avertis des bienfaits possibles d'une éducation musicall bien comprise ? Nous nous heurtons là à un très important et délicat problème d'actualité, celui de l'Information.

La « Jeunesse » actuelle se veut plus libre et dans bien des cas il est possible de lui accorder plus de liberté à condition toutefois que le sentiment de responsabilité soit aussi développé que celui de liberté. A l'heure où, irrésistiblement nous nous dirigeons vers ce que certains nomment déjà une « civilisation des loisirs », la Jeunesse, entre autres choix, devra décider si elle veut harmonieusement et simultanément cultiver la santé du corps et celle de l'esprit et, pour cela, il est indispensable qu'elle soit objectivement informée des bienfaits que l'une et l'autre peuvent lui procurer ; malheureusement, nous avons la conviction que la musique st trop souvent méconnue. Beaucoup n'y voient qu'un futile art d'agrément à l'usage des oisifs ou des bourgeois ; peu ont pris la peine d'étudier sérieusement l'influence que peut avoir une éducation musicale bien comprise sur le travail scolaire et le développement intellectuel d'un enfant.

Dès lors, notre devoir, le devoir de tous les animateurs responsables de nos sociétés musicales populaires n'est-il pas tout tracé ?... Il faut, jusque dans le hameau le plus reculé, organiser une vaste et permanente campagne de publicité pour attirer l'attention des uns et des autres sur les bienfaits que chacun pourrait retirer d'une bonne culture musicale et de la pratique d'un instrument ou du chant choral... propagande à faire de bouche à oreille aussi souvent que possible car cette méthode se révèle fréquemment plus efficace qu'un article de presse, — il faut, à notre époque, présenter cela comme une opération commerciale : effort très raisonnable pour un enrichissement important, — il faut mettre expérience et savoir au service d'une information complète de la Jeunesse... et des moins jeunes ; la suite de cet article n'a d'autre but que de fournir à tous ceux qui voudront bien participer à cette nouvelle croisade quelques arguments susceptibles de les aider... arguments sérieux, solides et incontestables puisque tous extraits des résultats « officiellement établis » à la suite d'une expérience tentée en Hongrie voici quelques années et parus dans le **Journal musical français** numéro 132 du 5 novembre 1964 sous la signature de Roland Chaillon, professeur au lycée Janson-de-Sailly.

RESULTATS EXTRA - MUSICAUX (officiellement établis). — La pratique quotidienne de la musique, loin de créer une charge supplémentaire, facilite l'étude des autres matières par le fait de certaines corrélations (et bien que chacune d'elles subisse une légère réduction d'horaire). C'est merveille de vérifier combien la musique rend l'intelligence enfantine plus souple et plus réceptive aux autres connaissances. Dans quelques écoles-témoins où des classes normales (sans musique) et des classes spéciales (de une à sept heures de musique par semaine suivant l'âge et le degré) fonctionnent parallèlement depuis plusieurs années, des résultats favorables aux secondes furent constatés. Voici des précisions : les nombreuses chansons populaires — ou poèmes mis en musique — que les enfants ont apprises contribuent à leur faire connaitre et aimer la littérature. Le solfège et le chant, en aidant la syllabisation, favorise une bonne lecture. L'élocution se trouve également raffinée. Les divers éléments scriptoriés qu'utilisent les dictées musicales améliorent l'écriture. La dextérité (écriture musicale et jeu instrumental) aiguise le sens des formes et aide au dessin. Maints textes populaires avivent le sens de l'histoire. La culture auditive favorise l'acquisition des langues étrangères dont les accents, les intonations sont plus aisément saisis. Même le calcul s'en ressent : la musique n'est-elle pas construite sur certains éléments arithmétiques fondamentaux ? (Formules rythmiques conduisant aux nombres fractionnaires, etc.).

En s'élevant sur un plan plus général, on peut aussi confirmer les bénéfices mentaux, psychiques et physiologiques suivants. Pas de surmenage ; au contraire, détente, relaxation, d'où attitude plus calme des élèves et disponibilité accrue devant l'effort, ce qui autorise un meilleur rendement cérébral. Extension de la capacité respiratoire (contrôles portant sur groupes parallèles dans jardins d'enfants et écoles élémentaires en 1963). Consolidation du sens esthétique. Action bienfaisante sur le comportement affectif. Entrainement de la mémoire (grâce notamment aux exercices suivants : rythmes proposés et répétés en écho, mélodies en canon chantées par cœur, chants à longues périodes). Fixation de l'attention : habitudes de concentration intense et assouplissement de la réflexion grâce au chant choral (connaissance simultanée des différentes voix ; changements de partie en cours d'exécution ; battements de mains et frappements de pieds accompagnant une partie chantée à l'aide de deux rythmes différents). Enfin, discipline accrue (dans le chant en commun, la maladresse, l'inattention d'un seul portent atteinte à la qualité de l'ensemble) et révélation du sens des responsabilités. En bref, l'adaptation sociale se trouve grandement préparée ».

Que chacun de nous accepte de diffuser largement ce qui précède, qu'il s'en inspire pour trouver d'autres arguments mieux adaptés aux difficultés locales. Que risquerons-nous à essayer ?... si, grâce à cet effort, 8 ou 10 nouveaux élèves se font inscrire dans chaque commune, dans chaque société, cela fera 500 pour la Vendée, cela fera 2.000 pour la FSMO... et rien ne nous empêchera de recommencer, d'année en année, cette campagne de propagande, ce porte à porte si besoin est, en faveur de la Musique que nous souhaitons tous servir de notre mieux... cette Musique qui peut aider les hommes à se mieux comprendre et les rendre plus fraternels.

Jean BERTRAND,
directeur du Conservatoire de La Roche-sur-Yon, président de l'Union Départementale de Vendée.

Extrait du Bulletin numéro 82 de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.

SAVOIR ÉCOUTER (II)

« L'œuvre musicale n'est qu'une virtualité : elle ne laisse enfermer dans le texte écrit que sa permanente possibilité d'être retrouvée et n'existe qu'en l'acte d'exécution qui l'actualise. La musique, art du temps et de la subjectivité, n'acquiert la plénitude de son être qu'à cet instant exact où sa forme temporelle rencontre la durée vécue de l'interprète... » (G. Brelet)

Tel apparait l'obstacle (et conjointement) la suprématie de la musique sur les autres arts : il faut, interprète ou auditeur, entrer dans l'œuvre par un choix raisonné, mais sensible de toute la personne. Liszt déjà remarque « qu'on ne saurait fixer sur le papier ce qui fait la beauté de l'exécution ». L'œuvre reste captive de la valeur de l'interprète, mais d'autres critères instrumentaux ou techniques (gravure du disque, acoustique du local) entrent en jeu. Il n'est donc pas question d'aveugle confiance en la note écrite. Harold Seashore reprend Liszt en pensant que « le texte musical n'est pour le chanteur qu'une référence, un schéma autour duquel ondule une des variations continuelles par rapport aux hauteurs stables du texte écrit ; une ligne mélodique qui les intègre avec art dans son unité ».

Il n'y a — vérité connue — pas d'exécution musicale sans interprétation. Tout autre est la position du sculpteur, inventeur et interprète. Réalisée, l'œuvre est, sauf accident, immuable, aucun intermédiaire n'apparait entre artiste et public. Tel n'est pas le cas de la musique et le disque, malgré sa valeur de diffusion culturelle, n'est pas sans offrir un inconvénient majeur : il casse le jugement et tarit l'émotion par les possibilités infinies de redites. On s'habitue, l'accoutumance crée un refus du changement. Que le moindre tempo soit changé, qu'un rubato bouscule sa conception de l'œuvre, voilà l'auditeur désarçonné ! Combien de pochettes de disques, proclament en titre énorme le nom du chef d'orchestre ; très modestement, le compositeur a droit à la portion congrue.

Plus grave encore ! Nous perdons la clef de l'interprétation, non seulement d'une époque, mais d'une œuvre donnée. Les signes nous échappent souvent car ils sont approximatifs. Avant la codification, amenée par l'imprimerie, l'écriture était aux mains des scribes, des moines qui faisaient davantage montre de dons artistiques, que d'esprit de fidélité et de jugement à la pensée de l'auteur. Songeons que toute la musique pratique du Moyen-Age a disparu et ce qui reste, était somptueusement décoré pour honorer un haut personnage. Que dire des neumes, dont l'interprétation reste discutée au travers des querelles des « écoles » bénédictines.

L'utilité de la participation intellectuelle est indéniable et demeure le seul garant de la bonne interprétation. L'intuition que certains artistes prônent comme une sorte de double vue infaillible n'est pas sans amener de lourds contresens, que l'analyse historique a tôt fait de dévoiler. W. Landowska disait déjà : « Toute musique doit être étudiée et plus elle l'est, plus elle donne une impression naturelle » et Schumann : « Ne négligez pas l'étude de la vie aussi bien que les Arts et les Sciences ».

Tout enseignement musical devrait partir des formes et des structures internes (mélodique, harmonique et rythmique), c'est la grande leçon que V. d'Indy a donnée dès le début de ses cours à la Schola Cantorum. La faculté d'apprécier n'est pas innée en effet. Le goût se forme à fréquenter les bonnes œuvres, goût et style étant les bases de la compréhension. Ajoutons encore une citation avec Blanche Silva : « Le goût doit savoir proportionner le sentiment au style ».

Mais jusqu'à quel point, peut-on découvrir des moyens pour restituer une œuvre, dans sa vraie lumière ? Que ce soit à l'audition, ou au sein de la partition, quelques points ne doivent être négligés :

— le **phrasé**, qui est l'interprétation intelligible de la mélodie. On distingue très vite les légères interruptions du débit analogues à celles de la phrase parlée. Marmontel s'élevait contre les pianistes incapables de suivre l'accent vocal à travers le jeu instrumental. Dans l'optique du XVIIIème siècle finissant, notamment chez J.-J. Rousseau, toute musique est mauvaise, si elle ne se chante pas. Nous n'allons plus jusque-là, à présent. Admettons pourtant que l'œuvre reste vivace en nos mémoires par son thème. Le monde entier a fredonné le « Bolero », sans bien souvent, connaitre le nom de Ravel.

— Le **mouvement** peut modifier à lui seul le sens de l'œuvre. On connait la petite expérience qui consiste à passer trop vite l'air poignant de l'Orphée de Gluck : « J'ai perdu mon Eurydice ». Comme le « God save the King » avant de passer la Manche, quel délicieux menuet !

D'ailleurs, on se trompe parfois sur les indications de tempo : allegro signifie gaité, plus que vitesse d'exécution. Dans l'admirable livre de J. Chailley « La musique et le signe », il est aisé de suivre le lent cheminement de cette notion de tempo qui, partant au Moyen-Age (tactus régi par le rythme cardiaque) est passé au pendule, avant la généralisation du métronome, au XIXème siècle.

Les Anciens connaissaient des règles empiriques qui suffisaient à leur musique et qu'on ne doit pas négliger : ralentissement au retour du thème, aux cadences harmoniques ou aux fins de phase.

— L'**écriture** se range en deux systèmes contrapuntiques et harmoniques (ou simplement monodique). Mais, selon les époques, les compositeurs, ou certaines « manières » des maitres, le tissu musical peut participer de ces diverses tournures d'esprit. L'évolution des œuvres de Roussel est, sur ce point, très significative.

Les effets d'imitations sont d'autre part à observer, mais dans l'âge de leur conception : le « Stabat Mater » à 8 voix de Guy Roparlz ne sera pas « pensé » comme celui de Josquin des Prés. Il y a aussi des empêchements : l'accord au XVIe siècle n'est qu'accidentel et ne doit être considéré comme tel que dans les cadences. Nécessité existe alors de dissocier les lignes dans un sens horizontal. Il faut un certain entrainement ; car notre éducation musicale nous pousse à écouter de haut en bas. Mais, au XVIIème siècle, par exemple, pour ouïr pleinement une chaconne, c'est de la basse que provient tout l'agencement décoratif.

Avec l'écriture harmonique, les enchainements sont à suivre de près. Plus se succèdent vite les tonalités, plus l'œuvre se rapproche de nous. L'harmonie demeure d'ailleurs le principe directeur des époques romantique et moderne (Jusqu'à 1945). La loi naturelle de contraction et détente, se retrouve dans la loi d'attraction et résolution des accords. J. Chailley a pu ainsi établir sa méthode d'analyse historique sur l'absorption de « tranches harmoniques ». Dès l'analyse harmonique accomplie, on peut ainsi dater à quelques années près la chronologie d'une œuvre d'auteur quelconque.

— Le **problème scientifique** est solidaire de notre temps, mais la loi de diffusion des harmoniques s'applique jusque dans la construction d'instruments dits électroniques (orgue Hammond, Ondioline). Les ondes Martenot elles aussi ajoutent ou retranchent des harmoniques pour créer des couleurs spécifiques. Les problèmes de la musique contemporaine sont vastes et touchent tous les domaines, remettant en question jusqu'à l'esthétique de la musique. Ne les abordons pas aujourd'hui.

— L'intensité sonore est à surveiller ; on ne peut se contenter d'une moyenne de contrastes. Connaissant l'instrumentation d'origine (violons ou violes, orgue français du XVIIème (sans pédalier), le local de la première audition, tous ces éléments modifient le volume sonore exigé par une bonne restitution. Les accents aussi forment un faisceau de couleurs expressives (Beethoven). Notées tardivement, les nuances sont parfois arbitraires. L'exécutant doit avoir le tact de se conformer à la structure interne de l'œuvre, plus qu'à des ajoutures de réalisateurs peu conformes à la vérité historique.

Tels sont quelques repères d'une audition créatrice. L'œuvre sera actualisée, sans perdre les qualités inhérentes de son temps. Les recherches au sonomètre permettent de comparer les diagrammes et révèlent que les courbes mathématiquement satisfaisantes, sont bien proches de ce que l'on peut admettre comme de bonnes « exécutions ». N'oublions pas le mot de Boèce au VIème siècle : « la géométrie rend visible les consonances musicales ». G. Brelet l'exprime ainsi : « L'organisation des durées exprime fidèlement le pur dynamisme temporel de la forme sonore ».

Dans une époque rationaliste, qui veut courber la sensibilité elle-même à ses lois, qui voudrait dans la diversité des événements et des choses ramener tout à une règle unitaire, il est malaisé de faire admettre combien fluctuante doit être notre attitude face à l'héritage du passé jusqu'au romantisme, un compositeur écrivait, non pour la postérité, mais parce que c'était son (beau) métier. En une boutade, Roland-Manuel, définit cette situation : « la musique est (alors) un produit saisonnier ».

Notre entrave est d'avoir inventé le réfrigérateur musical : le disque ! On a pu dire que jusqu'à l'époque des grands concerts, époque très proche, la longévité d'une œuvre ne dépassait pas 50 ans. Si son propre thème plait à J.-S. Bach, il ne fait pas rejouer son œuvre, mais reprend son motif à d'autres fins et pour d'autres constructions. Les « recettes » n'intéressent nullement le public et Debussy ne parle pas plus de gammes par tons que Franck de « son » chromatisme.

Mais si la musique doit, selon Debussy, « humblement » faire plaisir », l'œuvre dans son isolement, mérite autant que tableau et sculpture, d'être intégrée dans la connaissance des moyens techniques du temps. Plongée dans des critères bien définis (ornements, formes), une œuvre possède souvent, notamment au XVIIIème siècle, ses signes particuliers. Les clavecinistes placent avec soin une table des agréments, indispensables à la bonne exécution du recueil.

La manière même de traiter une forme identique est à relever. Comparons quelques passacailles et la Grande Passacaille de J.-S. Bach. Quelle ampleur, quelle subtilité dans l'utilisation des moyens. Pourtant le thème n'est pas du Cantor mais de l'organiste français A. Raison. Voici une œuvre formelle toute soumise à une technique géniale. Son ordonnance parfaite la fera toujours distinguer d'une partition analogue.

Quelques problèmes annexes sont encore à soulever, mais ils sont trop apparents pour s'y appesantir. Le caractère extra-musical, dans la musique à programme ; l'événement biographique que salue le chef-d'œuvre (Siegfried-Idyll) ; la valeur volontairement primitive et incantatoire (« Epithalame » d'A. Jolivet), etc.

Ce serait aussi anticiper sur le prochain article qui étudiera la musique dans son temps.

A chacun sa conception dans l'approche d'un morceau. Toutefois l'étude préalable de l'œuvre, sa genèse, son authenticité, l'oubli du « halo littéraire » qui en noie fréquemment la vision vraie, le manque de tout parti-pris pour le compositeur et pour l'interprète semblent des conditions minimum.

La musique se déguste comme un bon repas. On s'y prépare dans le choix d'un cadre agréable, dans une heureuse détente. Disponible, l'auditeur enrichit encore sa joie, s'il la partage : quelques amis seront du festin de Dame Euterpe ! Et pour finir, comme ce fut commencé, appel sera fait à G. Brelet : « L'œuvre musicale est création sans cesse renouvelée, intériorité d'un acte et non comme l'œuvre d'art plastique, objet qu'il suffirait de contempler ».

D. PAQUETTE.

DE QUELQUES PROPOS ARITHMOSOPHIQUES

Et voilà tout le secret ! Cela prouve tout simplement que la mathématique humaine, dite parfois à tort « science exacte », n'est pas toujours la même que la mathématique divine et nous en trouvons bien d'autres exemples troublants dans un livre intitulé « DIEU EST-IL MATHEMATICIEN ? » et dont l'auteur est Georges Barbarin. (Editions Astra. Paris).

On dira sans doute que les nombres premiers, c'est-à-dire ceux qui sont divisibles seulement par eux-mêmes et l'unité, donnent souvent des quotients bizarres en maintes circonstances, et c'est vrai. A cet égard, et nous pouvons le vérifier, si nous divisons l'unité par 3 qui est un nombre premier, nous obtenons une fraction décimale périodique à un seul chiffre : 1 : 3 = 0,333333... mais si nous faisons la même opération avec le nombre 5 qui est aussi un nombre premier nous obtiendrons une fraction décimale franche et nette, sans reste : 1 : 5 = 0,20. Or, nous avons vu qu'en cherchant quel était l'angle d'inscription du triangle et du pentagone, nous avons trouvé dans les deux cas un quotient sans aucun reste : 360° : 3 = 120° et 360° : 5 = 72°. C'est qu'il fallait qu'il en fût ainsi et, pour cela, il fallait précisément que l'opération fût pratiquée comme division du cercle et non autrement. Et voilà pourquoi les harmoniques de la musique sont des homologues des polygones réguliers inscrits dans le cercle. Cela peut nous paraître bizarre mais il en est pourtant ainsi et nous voyons que le Dr. Allenby ne nous a pas raconté des balivernes quand il nous a parlé de cette loi universelle inscrite dans des cercles et qui régit la création et l'organisation de choses aussi différentes que, par exemple, les cristaux, les plantes, les animaux, les hommes, les étoiles, les sons, les couleurs, etc. Eh ! oui, les hommes eux-mêmes ! Et quand on y réfléchit bien, il n'y a pas plus lieu de s'étonner de voir s'établir une comparaison entre les harmoniques musicaux et des angles d'inscription de polygones dans le cercle qu'entre un homme et le pentagone régulier tout comme l'étoile à cinq branches et l'astérie des mers. Voici d'ailleurs ci-contre (Fig. 1) un dessin qui reproduit celui que j'ai trouvé dans le livre du Dr. Allenby et qui démontre à la perfection le rapport existant entre l'homme et le pentagone. Ce dessin a été placé par l'auteur dans le chapitre consacré au « Quinaire », à ce nombre 5 qui, en arithmosophie, est celui de l'homme :

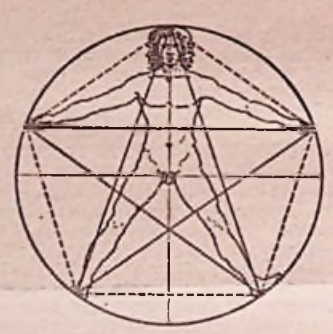

Fig. 1

Les anciens Grecs vénéraient tellement ce nombre humain qu'ils en avaient fait aussi celui du mariage, comme nous l'avons vu précédemment. Et n'oublions pas qu'à l'époque de la Renaissance italienne le génial Léonard de Vinci ne s'est pas privé de démontrer dans ses innombrables dessins et études quels rapports étroits existaient entre le corps humain (et aussi celui des animaux) et la géométrie. Autre chose : revenons aux Grecs et nous remarquerons, en passant, qu'en ce qui concerne l'homme, l'étoile à 5 branches (ou « pentagramme ») symbolisait le meilleur ou le pire, selon que l'une de ses branches était tournée vers le haut ou vers le bas. Vers le haut, c'est-à-dire vers le ciel, l'étoile traduisait l'Idéal, les plus hautes, les plus nobles vertus et pensées de l'âme humaine, comme dans la fig. 1. Au contraire, la pointe en bas (Fig. 2) suffisait pour donner

Fig. 2

à l'étoile, même sans aucune silhouette dessinée à l'intérieur, un aspect démoniaque, en évoquant le contour géométrique d'une tête de bouc ou de faune, les deux branches du haut simulant les cornes, les deux branches latérales les oreilles et la branche du bas la barbiche du capripède. Cela signifiait que l'homme porte en lui et malgré lui, à côté de ses meilleurs instincts, la marque de la Bête et que, parfois, des désirs impurs naissent en lui. Signalons en passant que l'étoile à 5 branches, comme d'ailleurs celle à 7 branches que nous verrons plus loin peut se tracer graphiquement d'un seul trait sans qu'il soit besoin d'interrompre une seule fois le contact entre le crayon et le papier. Privilège du nombre impair ou masculin sur le nombre pair ou féminin. Par exemple, les deux triangles opposés d'une étoile à 6 branches (l'étoile de David inscrite dans l'hexagone) ne peuvent absolument pas être dessinés d'un seul trait, sans lever la main. Ce n'est qu'un détail mais qui a son importance occulte et cabalistique, d'après les initiés ! !

Pour en revenir aux rapports entre le corps humain et la géométrie, celui que nous avons signalé n'est pas le seul placé sous l'invocation du nombre 5. Regardez seulement, par exemple ,la paume de l'une de vos mains ouverte, le pouce dressé perpendiculairement vers le haut et les quatre autres doigts étroitement réunis horizontalement et parallèlement. Le pouce dressé et l'index allongé à sa base forment tout naturellement l'angle droit de 90°. D'autre part, si, le pouce toujours dressé mais les 4 autres doigts très naturellement écartés, sans forcer, l'angle droit sera alors formé par le pouce et l'auriculaire tout au bas de la main. Et maintenant, en écartant au maximum et en éventail grand ouvert tous les doigts de la main, on arrivera à fixer la base, le diamètre d'un demi-cercle (180°) par le prolongement horizontal du pouce et de l'auriculaire, l'écart entre le pouce et l'index formant un angle droit (90°) et les 4 autres doigts ayant entre eux un écart de 30°, soit au total 90° également pour les trois angles. Et cela se fait tout naturellement. Demandez donc à un pianiste, un violoniste ou un violoncelliste si ces derniers détails sont sans importance ? Il y aurait encore bien d'autres particularités à signaler sur l'anatomie humaine et la géométrie. Il suffit de les chercher pour les découvrir.

Si, à propos du nombre 5 qui est celui de l'homme, je me suis permis de consacrer quelques lignes à l'anatomie géométrique de ses mains qui réalisent tant de merveilles dans la vie, c'est que j'ai tenu à évoquer particulièrement tout ce que les mains de nos virtuoses instrumentistes arrivent à créer de sublimes beautés pour nous enchanter en interprétant les chefs-d'œuvre des maîtres de la musique. Et n'oublions jamais ce que nous devons précisément à la divine géométrie qui a prévu et organisé la structure de ces mains et de ces doigts.

Quittons maintenant l'harmonique 5 et son homologue polygonal le pentagone et l'étoile à 5 branches pour dire encore quelques mots sur l'harmonique 7 assez curieux dans sa nature, comme nous l'avons vu et comme l'est aussi son homologue l'heptagone et l'étoile à 7 branches laquelle présente la particularité de pouvoir être réalisée d'un seul trait de plume tout comme l'étoile à 5 branches. Cette étoile à 7 branches vaut qu'on s'y arrête un bon instant ne serait-ce que pour examiner l'ingénieux parti que, dans l'Antiquité, les Chaldéens en avaient tiré et qui est à l'origine de nos jours de la semaine tels qu'ils sont désignés depuis si longtemps en notre monde. De plus, ces 7 jours de la semaine peuvent être remplacés sur la même étoile mais pour un tout autre usage par les 7 notes de notre gamme diatonique. On y trouvera le cycle des quintes, l'ordre des dièses et des bémols sur les 5 lignes de notre portée musicale. Tout cela mérite donc un sérieux examen.

Les Chaldéens, dans leur religion, avaient consacré chacune des heures du jour à une planète déterminée. Il y avait ainsi 7 planètes astrologiques classées dans leur ordre de distance croissante à la Terre, c'est-à-dire : Lune, Mercure, Vénus, Soleil, Mars, Jupiter et Saturne. Les astrologues ont conservé très longtemps cette tradition. En comptant 12 heures diurnes et 12 heures nocturnes, soit 24 heures dans le jour, la différence entre ce nombre 24 et le multiple de 7 qui le contient, soit 28, est de 4 ; cela a pour résultat que les planètes maîtresses de la première heure des jours successifs se suivent non dans leur ordre primitif indiqué ci-dessus et circulairement de gauche à droite à partir du signe de la Lune sur la Figure 3

Fig. 3

ci-contre, mais en sautant de quinte en quinte et en suivant du regard et du doigt l'indication de la flèche les 7 lignes droites formant l'étoile. Nous aurons ainsi parcouru les signes des 7 planètes dont les noms ont formé respectivement ceux des jours de la semaine : Lundi (Lune), Mardi (Mars), Mercredi (Mercure), Jeudi (Jupiter), Vendredi (Vénus), Samedi (Saturne) et Dimanche (le nom du soleil n'a pas été traduit dans le nom français tiré du latin « dies dominicus », « jour du Seigneur », mais les Anglais et les Allemands ont maintenu respectivement « Sunday » et « Sonntag » pour le « jour du Soleil »).

Maintenant, toujours en partant du croissant de la Lune, en bas et à gauche, parcourons circulairement en suivant la flèche en comptant jusqu'à 24 (non compris le point de départ) les pointes de l'étoile et nous comptons précisément 24 quand nous arrivons au signe du rond pointé représentant le Soleil et nous aurons ainsi accompli le cycle des 24 heures consacrées aux diverses planètes dans la journée. Le signe suivant sera alors celui qui correspond à Mars (un rond et une flèche) et c'est à partir de ce nouveau signe que commence la première heure de la journée du Mardi. Or, sans faire ainsi ce quadruple tour circulaire du cadran (moins 4 heures qui étaient en surnombre sur la journée de 24 heures comme expliqué précédemment) nous aurions pu atteindre d'un seul trait ce nouveau point de départ de Mars pour la journée du Mardi en nous rendant directement de la Lune à Mars en suivant simplement la première flèche de la première ligne droite de l'étoile unissant la Lune à Mars, et ainsi de suite pour les jours suivants.

Ce qui nous intéresse maintenant particulièrement c'est de constater que les 7 notes de la gamme diatonique, tout comme les planètes, peuvent être inscrites circulairement dans leur ordre successif d'UT à SI mais, en suivant les flèches des lignes droites de l'étoile, nous trouverons toujours des intervalles de quintes. Faisons la vérification : partant du FA nous atteindrons successivement UT, SOL, RE, LA, MI, SI. Si nous voulons continuer, il faudrait nécessairement ajouter un dièse à chaque note. Si nous voulons faire le trajet contraire en partant du FA, il faut alors supposer un bémol à chaque note au-dessous du FA, donc à partir du SI, et retourner le sens des flèches directrices pour obtenir le sens descendant. Nous avons ainsi le cycle complet des quintes. C.Q.F.D... Il était tout de même amusant de passer ainsi de l'Antiquité chaldéenne à notre gamme diatonique grâce à l'étoile à sept branches et en substituant les notes aux planètes.

Continuons maintenant un peu la série des polygones à partir de l'heptagone. L'octogone est l'homologue de l'harmonique 8, la triple octave de la fondamentale. Rien de particulier à signaler. L'angle d'inscription est : 360 : 8 = 45°, donc la moitié de l'angle du carré. Pas d'anomallie non plus dans l'ennéagone, homologue de l'harmonique 9 qui donne un angle d'inscription de 360 : 9 = 40°, de même que dans le décagone, homologue de l'harmonique 10 avec un angle d'inscription de 360 : 10 = 36°, la moitié de l'angle du pentagone. Mais nous arrivons maintenant à l'hendécagone, polygone à 11 côtés qui, homologue de l'harmonique 11, s'inscrit dans le cercle en utilisant l'angle de 360 : 11 = 32°,7272..., en degrés et décimales, soit encore un nombre suivi d'une fraction périodique. Notons que le nombre 11 est encore un nombre premier et que cet harmonique est, par rapport au La du diapason, un FA trop haut, presque un FA dièse, si la fondamentale est un UT. Au contraire, le polygone suivant, le dodécagone, homologue de l'harmonique 12, sera un son parfaitement juste, soit 360 : 12 = 30°, nombre entier. Il correspond à la double octave de la dominante de la fondamentale, soit SOL si cette fondamentale est UT. Passons maintenant au polygone suivant, à 13 côtés, et nous retrouverons encore un angle ne pouvant être traduit que par un nombre de degrés suivi d'une fraction décimale périodique : 360 : 13 = 27°,692307692307... Encore un harmonique issu d'un nombre premier et qui n'est pas juste pour notre oreille, c'est un LA trop bas, presque un LA bémol quand la fondamentale est UT.

Nous pourrions ainsi continuer indéfiniment et nous constaterions que certains harmoniques produits par des diviseurs nombres premiers présentent des anomalies de justesse. Ce qui prouve combien il est intéressant de comparer les harmoniques avec leur polygone correspondant et ce qui vient à l'appui de la loi universelle de création et d'organisation dont nous a parlé le Docteur Allenby. Tout cela est parfaitement cohérent.

Inutile d'aller plus loin mais je crois qu'il y a lieu de méditer sur l'importance de tout cela. Il y a tant de choses stupéfiantes, et merveilleuses dans la Nature, dont une infinité sont encore à découvrir ! L'homme, même le plus savant, a toujours encore beaucoup à apprendre, une vie humaine est toujours trop courte. Cela confirme la belle parole que le grand Gabriel Pierné m'a dite un jour : « Quels que soient ses dons et ses connaissances, l'homme ne parvient jamais à devenir absolument un maître. Jusqu'à sa mort il reste un apprenti ». Parole admirable d'humilité devant le Divin Maître !

J'ai tenté d'expliquer, autant qu'il était en mon pouvoir, ce que peut représenter une toute petite part seulement de l'arithmosophie. Dans notre chétivité, nous ne pouvons savoir jusqu'où cela peut aller. Il y a des clés mystérieuses dans les livres saints, dans la Bible, dans la Kabbale, les diverses religions du monde, dans bien d'autres enseignements occultes. Les chiffres, les nombres sont plus vieux que les plus lointains de nos ancêtres, ils sont antérieurs à la Création. Les Hébreux vénéraient les dix premiers nombres qui sont à la base même de toute la Création et qu'ils appelaient les saints Sephiroth. Le nom SEPHIROTH est le pluriel de SEPHIRA et réunit donc les dix puissances génératrices de tout ce qui peut exister dans l'univers, aussi bien dans l'infiniment grand que dans l'infiniment petit.

Notre mot français « chiffre » et le mot anglais « cipher » — il faut qu'on le sache — ont pour commune origine le mot arabe « sifr » mais celui-ci a pour véritable étymologie le mot hébreu « SEPHIRA » dont tout est sorti. En latin, la traduction était « zephirum », en italien on dit « cifra » et en allemand « Ziffer ».

Pour compléter notre documentation, notons que les dix tout puissants et saints Sephiroth vénérés et invoqués dès l'aube du monde étaient :

1 — KETHER (Couronne)
2 — HOCHMAH (Sagesse)
3 — BINAH (Esprit)
4 — CHESED (Miséricorde)
5 — GEBURAH (Sévérité)
6 — TIPHERETH (Beauté ou Harmonie)
7 — NIZAH (Victoire)
8 — HOD (Gloire)
9 — JESED (Fondement)
10 — MALKOUTH (Royaume)

L'arithmosophie est un domaine immense, illimité, qui embrasse tout. Il n'était pas sans doute inutile, pour des musiciens, d'apprendre ce que peuvent être quelques-uns de ses principes mathématiques régissant leur art et auxquels ils n'auraient peut-être jamais pensé. Il est évident qu'il n'est nullement nécessaire de savoir tout cela pour faire de la composition musicale. Il peut paraître excessif et même extravagant d'établir des comparaisons entre les sons musicaux et les polygones de la géométrie. Cela est au contraire tout à fait logique et naturel.

Comme quoi on en apprend tous les jours.

* * *

Je n'oublierai jamais dans quelles douloureuses circonstances j'ai dû terminer la rédaction du présent article. Je remercie de tout cœur la Direction et les collaborateurs de notre organe mensuel ainsi que tous ceux de nos amis lecteurs qui, dans mon grand deuil, ont bien voulu m'exprimer leur si réconfortante sympathie.

André PETIOT.

L'Auteur et sa société

(Suite de la page 1)

ticulière pour les arts —, on ne peut pas dire que l'art dramatique, et surtout la musique, ait bénéficié de cette époque de l'ancien régime.

Il a fallu que les prémices de la révolution française se précisent pour qu'un auteur, Beaumarchais, qui était, comme vous le savez, un remarquable commerçant et un étonnant homme d'affaires, que Beaumarchais ait l'audace et le courage, notamment dans la pièce « Le mariage de Figaro », de brocarder les Grands, de faire ressortir que Figaro était au moins aussi intelligent et avait autant de bon sens que son patron et protecteur, le comte, et que Beaumarchais, par conséquent, fasse ressortir la primauté de l'homme et de la création humaine sur le rang. C'est ainsi que Beaumarchais eut l'idée, juste à la veille de la révolution française, de créer un organisme qui devait devenir, plus tard, la Société des auteurs dramatiques, afin de permettre aux auteurs dramatiques de négocier le droit d'usage de leurs pièces dans les théâtres. Ce qui est assez extraordinaire, Messieurs, c'est que, pendant la révolution française, on ait pensé à la création intellectuelle. En 1791, les députés qui, à l'époque, avaient pourtants d'autres chats à fouetter, ont proclamé solennellement la liberté d'expression, la liberté du théâtre, la liberté de la musique et, en corollaire la propriété intellectuelle.

Voici ce que disait Lakanal : « La propriété de toutes les propriétés la moins susceptible de contestations, celle dont l'accroissement ne peut ni blesser l'égalité républicaine, ni donner d'ombrage à la liberté c'est, sans contredit, celle des productions du génie et, si quelque chose doit étonner, c'est qu'il ait fallu reconnaître cette propriété, assurer son libre exercice par une loi positive. « Par conséquent, en 1791, un petit texte de deux lignes devait être, Messieurs, à l'origine de toute la protection intellectuelle dans le monde, car le droit d'auteur est une création essentiellement française et une création essentiellement révolutionnaire. On substituait au mécénat la propriété intellectuelle, c'est-à-dire, un lien de propriété entre l'auteur et l'œuvre qu'il a créée. Puis, en 1793, on devait créer un deuxième droit pour un auteur littéraire d'autoriser la reproduction de son œuvre dans un livre. Plus tard, ce droit a servi pour les disques puisque sur un disque on reproduit une œuvre musicale et qu'il faut également obtenir l'autorisation de l'auteur.

Malheureusement, comme vous le savez, les textes de loi ne sont pas utiles si on ne les applique pas. Or, après cette révolution française, qui devait voir jaillir tant d'idées, et notamment celle de la protection intellectuelle, les auteurs ne furent pas assez puissants et assez habiles pour exercer le droit qui venait de leur être conféré. Je voudrais vous lire un texte qui garde à mon avis toute sa valeur et qui est un chef-d'œuvre de passion et de franchise du ministre de la justice Lambrechts qui, quelques années après la révolution, écrivait aux préfets et aux forces de police : « Citoyens, le gouvernement, chargé de surveiller l'exécution des lois, est informé que les propriétés littéraires sont ouvertement violées, qu'il existe des associations d'hommes sans pudeur qui s'emparent des meilleurs ouvrages et arrachent à leurs propriétaires le fruit de leurs veilles, de leurs voyages, des dangers qu'ils ont bravés et des capitaux qu'ils ont versés dans des entreprises dignes de la reconnaissance nationale, que ces spoliateurs osent publier et tirer bénéfice de ce commerce impie, que les auteurs s'étant plaints aux officiers de police judiciaire, ceux-ci par insouciance, soit par une fausse interprétation des lois, refusent de prêter leur ministère à la réquisition des auteurs, de leurs fondés de procuration, pour la saisie du corps de délit. Les propriétés littéraires seraient - elles donc moins sacrées aux yeux du magistrat républicain que les autres propriétés ? C'est aux savants, aux auteurs dramatiques, à tous les gens de lettres, que nous devons principalement la supériorité de la langue française sur toutes les langues de l'Europe ; ce sont eux qui rendent toutes les nations tributaires de nos arts, de nos goûts, de notre génie et de notre gloire ; c'est par eux que les principes et les règles d'une sage et généreuse liberté pénètrent au-delà de nos frontières et de notre sphère d'activité ». Voilà comment s'exprimait il y a cent soixante ans, un ministre de la justice qui constatait que l'on ne protégeait pas suffisamment les œuvres de l'esprit.

Comment pouvait-on mettre en œuvre ce droit d'auteur, notamment dans le domaine musical ? Eh bien, Messieurs, il a fallu cinquante années avant que ne se créée la SACEM qui devait permettre aux musiciens de percevoir les droits d'auteur qui leur étaient dus. Pour cela, il fallait en réalité une nouvelle révolution. Mais, entre temps, il y a un exemple très frappant des lacunes que présentait le droit d'auteur à l'époque, et qui concerne quelqu'un que j'ai cité déjà aujourd'hui, Rouget de Lisle. Rouget de Lisle avait composé la Marseillaise pas très loin d'ici ; il avait connu une gloire assez éphémère d'ailleurs, puisque je crois qu'il fut emprisonné pendant la révolution et qu'il souffrit des modifications de régime que traversait la France à cette époque. Or, Rouget de Lisle avait composé ce que, dans le jargon du show-business actuel, on appelle un « tube », puisque la « Marseillaise » avait franchi les frontières et était devenue une œuvre connue internationalement. Or, Rouget de Lisle n'a jamais pu vivre de ses droits d'auteur, et, en 1830, le roi Louis-Philippe dût lui accorder une pension de 1.500 F. sur sa cassette personnelle, afin de l'empêcher de mourir de misère. Je crois qu'à l'époque c'était le sort de beaucoup de compositeurs, de beaucoup d'auteurs, et qu'il était indispensable que l'on trouvât un moyen pratique pour mettre en œuvre ce droit révolutionnaire.

Comment est née la SACEM ? Elle est née en pleine révolution de 1848 dans un climat de contestation qui, à certains égards, ne nous est pas inconnu. Deux compositeurs Paul Henrion et Victor Parisot accompagnés d'un auteur, Ernest Bourget passaient la soirée dans un café concert des Champs-Elysées qui s'appelait « Les Ambassadeurs ». Des artistes y interprétaient avec beaucoup de succès certaines de leurs œuvres dont: « Le Sire de Franc-Boissy » et, une saynète : « La mère Michel aux Italiens ». Au moment de quitter l'établissement, un garçon vint réclamer à nos trois amis le prix de leurs consommations obligatoires. Ceux-ci refusèrent alléguant que le propriétaire du café utilisait leurs œuvres sans payer les auteurs. Dans ces conditions, il leur sembla logique de ne pas régler leurs consommations. L'affaire alla en justice et le tribunal donna gain de cause aux auteurs. D'autres procès analogues eurent lieu avec le même résultat. Les auteurs alors se groupèrent en syndicat qui vit rapidement grossir ses rangs et qui fut chargé de la défense des intérêts matériels et moraux des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. En 1850, ce syndicat se transforma pour des raisons juridiques en société civile : la SACEM.

Comme vous le voyez, et je rends hommage aux magistrats, les tribunaux on joué un rôle absolument essentiel dans l'élaboration de la doctrine contemporaine de la propriété intellectuelle.

La lutte pour la reconnaissance du droit d'auteur par l'ensemble des Français, par les organisateurs, par les entrepreneurs de spectacles, a été extrêmement longue, et ceci s'explique très bien. Il est évident que nous autres, matérialistes dans la vie courante, nous sommes beaucoup plus frappés par quelque chose de concret que par quelque chose de spirituel ou d'immatériel. Lorsque vous achetez un livre, il ne vous viendrait pas à l'idée de dire que Messieurs Sartre, Salacrou, Madame de Beauvoir et Victor Hugo touchent des droits d'auteur trop élevés. Vous payez le livre parce que le livre est tangible. Lorsque vous achetez un tableau, vous payez le tableau, une œuvre qui a un caractère corporel. Mais lorsque vous entendez de la musique, vous êtes évidemment frappé par le fait que l'exécution musicale a quelque chose d'essentiellement immatériel et d'éphémère. On joue un air et aussitôt qu'il a été joué, on l'oublie, et on ne se rend pas compte qu'on a en fait utilisé une œuvre, quelque chose dont l'auteur, aussi bien que celui d'un livre, d'une sculpture, d'un tableau mérite de recevoir une rémunération. Telle est la raison pour laquelle il a fallu cinquante ans de jurisprudence, de jugements, d'arrêts de Cour d'Appel, d'arrêts de Cour de Cassation, pour arriver à mettre sur pied la SACEM et pour lui permettre de fonctionner. Probablement aussi, à l'époque, je pense que l'on était moins soucieux que l'on est maintenant des valeurs spirituelles, des valeurs morales, et par conséquent, on estimait que, après tout, les compositeurs de musique devaient bien se débrouiller pour vivre sans qu'on ait besoin de leur verser un salaire.

Ce qui est assez frappant, néanmoins, c'est qu'il n'y a pas eu de loi sur le droit d'auteur en France entre 1793 et 1957. La loi n'était pas nécessaire dans la mesure où les tribunaux — comme je l'ai dit tout à l'heure — ont bâti une jurisprudence extrêmement positive, extrêmement constructive et qui a donné au droit d'auteur le cadre de sa protection actuelle. En 1946, dès après la dernière guerre, il a été décidé de mettre en ordre cette jurisprudence et de consacrer la propriété intellectuelle par un texe de loi qui gouverne actuellement notre sujet et qui vit le jour donc en 1957 .

C'est un instrument qui protège les auteurs, vous le savez, cinquante ans après leur mort. La différence entre la propriété corporelle et la propriété intellectuelle, c'est que, l'orsqu'on est propriétaire d'une maison, d'un château ou d'une voiture, on est propriétaire à perpétuité, tandis que dans le domaine du droit d'auteur, la propriété est limitée dans sa durée, et j'attire votre attention sur ce fait, car cela ne semble au fond pas justifiable, après tout, un auteur a travaillé parfois toute sa vie pour faire connaître son œuvre. Vous savez qu'il y a de très grands auteurs, des peintres éminents qui ont connu l'insuccès et la misère pendant toute leur vie mais qui ont connu le succès après leur mort. Il peut apparaître par conséquent assez injuste que les héritiers des auteurs ne bénéficient plus de protection, cinquante ans après la mort de l'auteur, mais c'est ainsi que la loi a été faite.

Cette protection leur permet d'exercer un droit qui est assimilable au droit de propriété, c'est-à-dire, qu'on ne peut pas utiliser une œuvre sans demander l'autorisation à l'auteur : et ceci est tout à fait élémentaire, tout à fait fondamental, lorsqu'on veut utiliser une chanson, une symphonie, lorsqu'on veut reproduire une photographie, un tableau, on est tenu de demander l'autorisation préalable de l'auteur. Est-ce que cette autorisation est donnée ou refusée, telle est la question que l'on peut se poser? Eh bien, dans le domaine musical, et c'est connu, l'autorisation n'est pratiquement jamais refusée, car les auteurs, s'ils recherchent leur intérêt, ont d'abord en vue la diffusion, la promotion de leurs œuvres.

Il n'y a pas un auteur qui n'espère, avant tout, obtenir que son œuvre ait une carrière, une carrière aussi internationale que possible. C'est pourquoi d'ailleurs les auteurs ont préféré, plutôt que de gérer seuls leurs intérêts, se grouper en société, et c'est leur société qui gère ces intérêts pour leur compte.

Là, j'en arrive à la description de la SACEM.

La SACEM, ce n'est pas une société commerciale, ce n'est pas une société d'Etat, c'est en réalité un syndicat, un syndicat professionnel qui groupe les auteurs, les compositeurs et les éditeurs de musique. J'insiste sur ce point parce qu'on a très souvent parlé, à propos du droit d'auteur, de taxes, d'impôts. Il n'y a absolument rien de commun entre le droit d'auteur et une taxe ou un impôt qui sont votés par le Parlement ou par les collectivités, et servent à alimenter les besoins essentiels de l'Etat. Le droit d'auteur, c'est une redevance, c'est un prix de vente, c'est un prix de location, qui a un caractère essentiellement privé, et qui constitue pour l'auteur une rémunération, un véritable salaire. La SACEM n'a donc pas de caractère étatique, elle n'a même pas de monopole légal. Elle est semblable aux autres sociétés d'auteurs, par exemple, la société des auteurs dramatiques dont je vous ai parlé tout à l'heure, la société des gens de lettres pour les romanciers.

Combien d'auteurs aujourd'hui sont membres de la SACEM ? La France est un pays particulièrement prolifique dans le domaine de la création. Nous avons à la SACEM environ 23.000 auteurs et compositeurs et, chose assez surprenante, on peut considérer qu'il y a de 800 à 1.000 nouveaux auteurs qui adhèrent à la SACEM chaque année. On ne les soumet d'ailleurs pas à des formalités excessives, on leur fait passer un simple examen qui consiste pour les auteurs à composer un poème, et pour les musiciens, à développer des harmonies sur un thème qui leur est donné. Ce nombre, pour la France, est considérable, et c'est une bonne chose. Il est évident, en effet, qu'on ne peut atteindre la qualité que par la quantité. Il est bon qu'à tout moment, en France, dans n'importe quel village, dans n'importe quelle ville, des jeunes vocations se développent et que ces jeunes auteurs puissent trouver en la SACEM, une société qui les accueille et qui leur donne les rudiments de connaissance qui leur sont nécessaires pour développer leur carrière. Ces auteurs, prolifiques, déposent à la SACEM chaque année, environ 40.000 œuvres, ce qui, comme vous le constatez, est également un nombre considérable : 40.000 œuvres parmi lesquelles environ 28.000 chansons. Vous me direz que sur ce nombre considérable, il y a un déchet considérable aussi. Oui, mais il n'empêche que nous cataloguons, nous enregistrons toutes ces œuvres de telle sorte que, si elles sont exploitées, elles puissent donner lieu à une rémunération.

Comment, — et là, c'est un problème qui préoccupe beaucoup de personnalités ici présentes, et qui sont les représentants d'utilisateurs — comment la SACEM, comment les auteurs fixent-ils les conditions pécuniaires, les tarifs de droit d'auteur La SACEM est administrée par un conseil d'administration qui est composé de cinq auteurs, de cinq compositeurs et de cinq éditeurs, et c'est ce conseil d'administration qui est habilité à fixer les conditions de ces autorisations. Bien entendu, il n'est pas possible, il n'est pas concevable d'ailleurs, qu'une société comme la SACEM impose ses tarifs aux usagers et pratiquement cela ne se passe jamais de cette façon. Depuis des années — notre société, je vous l'ai rappelé existe depuis 120 ans — la SACEM a négocié de nombreux accords sur le plan national ou sur le plan régional. Nos accords ont été passés avec toutes les fédérations représentatives d'usagers : fédération nationale de l'industrie hôtelière, confédération musicale de France, Association des maires de France, fédération nationale des cinémas, fédération de la coiffure, fédérations sportives, fédération française de foootball, etc... En quelque sorte, tous les utilisateurs d'œuvres musicales en France bénéficient d'accords qui ont été négociés avec nous et qui, à ma connaissance, leur donnent satisfaction. Je crois qu'il faut à cet égard se rendre compte de ce que la SACEM apporte aux usagers. On estime que dans un bal, d'une durée moyenne, on interprète 80 à 90 morceaux. Ces 90 œuvres représentent, la plupart du temps, 25 à 30 % d'œuvres étrangères, œuvres américaines, œuvres anglaises, œuvres italiennes, œuvres arabes dans certains bals, et, chacune de ces œuvres a un auteur, un compositeur et un éditeur. Lorsqu'il s'agit d'une œuvre étrangère, il faut ajouter à l'éditeur français qui a acheté l'œuvre, l'éditeur étranger, l'adaptateur des paroles, éventuellement l'arrangeur de la musique ; par conséquent, pour une œuvre, vous pouvez avoir jusqu'à cinq, six, sept, ou huit ayants droit. Si l'usager, l'entrepreneur de bals était obligé comme la loi le lui impose, de demander à chacun de ces ayants droit l'autorisation d'utiliser ses œuvres, il serait dans l'incapacité absolue d'y parvenir. Par conséquent, la SACEM apporte, avec son contrat, une autorisation générale d'utilisation de l'ensemble de son répertoire qui comporte toutes les œuvres françaises ainsi que toutes les œuvres du répertoire musical mondial. Il s'agit donc, en quelque sorte d'une prime d'assurance puisque l'usager, l'entrepreneur, est certain, lorsqu'il traite avec la SACEM de n'avoir aucun risque d'intervention individuelle d'un auteur français ou étranger. Ces tarifs, certains pensent qu'ils sont complexes, je crois qu'en réalité ils sont très simples.

D'une façon générale, la loi prévoit que les auteurs doivent être intéressés proportionnellement aux recettes produites par l'exploitation de leurs œuvres musicales. Par conséquent, lorsque la musique a un caractère essentiel, dans un bal, dans un cabaret, dans un théâtre, dans une salle de concert, les droits d'auteur sont calculés par un pourcentage sur les recettes. Lorsque, au contraire, la musique a un caractère accessoire, par exemple, pour la sonorisation d'une gare, de voitures publicitaires, comme la recette n'est pas due à la musique, les auteurs adoptent le système du forfait. Ces forfaits sont négociés, discutés en fonction de l'importance de l'utilisation musicale. Les auteurs sont libres de fixer leurs conditions, mais la loi les oblige à consentir des tarifs réduits pour les communes et les municipalités ainsi que pour les sociétés d'éducation populaire qui sont agréées par le ministère de l'éducation nationale. Aussi, avons-nous passé des accords préférentiels, avec ces associations représentant les municipalités, les sociétés musicales et les sociétés culturelles. Je dois vous dire à cet égard, que les sociétés d'auteurs, et la SACEM notamment, n'ont pas modifié leurs tarifs depuis plusieurs dizaines d'années. Le tarif de 8,80% sur les recettes d'entrées, le tarif de 4,40% sur les recettes indirectes, n'a pas été modifié depuis que je suis à la SACEM, c'est-à-dire tout de même depuis bientôt 20 ans, et il n'est pas question de les modifier. Comment la masse des droits d'auteurs augmente-t-elle ? Tout simplement et exclusivement en fonction de l'augmentation du coût de la vie, puisque le prix des places de cinéma augmente, puisque le prix d'entrée des bals augmente. A cet égard, on ne peut pas critiquer les auteurs, car sans cela, ils seraient les seuls à rester en-dessous de l'augmentation générale du coût de la vie. Je dois dire, d'ailleurs, que les auteurs ont souffert beaucoup en 1968, les salaires ayant été en France augmentés généralement de 10% alors que leur rémunération a diminué nettement, puisque aux mois de mai et juin, beaucoup de galas et de manifestations ont été supprimés et que de ce fait, les auteurs ont vu leurs salaires diminuer tout à fait sensiblement.

La SACEM gère donc les droits en France, ainsi que je viens de vous l'indiquer, et également à l'étranger. Des pays voisins de votre région : l'Allemagne, la Suisse, sont liés à la France ainsi qu'environ 50 autres pays par des conventions réciproques de protection. De nos jours, parmi les grands pays du monde, il n'y a que l'Union

DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 16, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11e. TÉL. : 022-93-74

Soviétique et la Chine qui aient délibérément décidé de ne pas protéger les auteurs étrangers. Les auteurs nationaux ont un système de rémunération qui, je crois, leur donne satisfaction. Je me suis rendu en Union Soviétique l'année dernière, avec le Président Auric et les compositeurs soviétiques semblent être satisfaits de leur sort, mais, malheureusement, toutes les chansons françaises, toutes les œuvres symphoniques françaises qui sont exécutées là-bas, le sont sans contrepartie, parce que l'Union Soviétique n'a pas encore adhéré à une convention internationale de protection. Nous espérons qu'elle le fera un jour. Quant à la Chine, alors là, nous n'avons pour l'instant aucun espoir. Mais, ce qui est important, c'est de penser que cette production musicale française de chansons, d'œuvres symphoniques, va à l'étranger et sert le prestige de notre pays sur le plan moral, sert la culture de notre pays et également a un aspect financier non négligeable puisque la balance des comptes est favorable à la France, la SACEM exportant environ 1 milliard et demi d'anciens francs de redevances de droits d'auteur, pour en recevoir à peu près trois. Par conséquent, vous voyez que la musique française est beaucoup plus jouée à l'étranger que les œuvres étrangères en France.

Lorsque, Messieurs, nous avons perçu une somme, lorsque vous avez versé à l'agent des droits d'auteur quelques francs, parfois quelques centaines de francs, pour nous le travail commence, car il est bien évident qu'il faut répartir cette somme aux auteurs. La SACEM ne fait pas de bénéfices, elle encaisse un chèque et doit verser ce qui est perçu aux auteurs. J'insiste sur ce point, car on a dit aussi que l'on ne savait pas ce que devenait l'argent lorsqu'on avait réglé la SACEM ; elle disposait de cet argent à sa guise : eh bien, Messieurs, c'est faux, on ne fait pas ce qu'on veut, on répartit, c'est-à-dire que lorsque l'orchestre a rédigé le programme, qu'il a indiqué la liste des œuvres qui ont été exécutées, ce programme est envoyé à Paris avec la somme qui l'accompagne. Si, par conséquent, sur un programme figurent dix œuvres, pour 10 francs, on paiera à chaque œuvre 1 franc, sous seule déduction de nos frais généraux qui sont de l'ordre de 20 %. Par conséquent, pas de dérivation de ces sommes, pas de bénéfices, tout l'argent perçu va directement aux auteurs. Et, lorsque vous payer l'agent de la société, vous savez, vous-mêmes, que telle somme ira à tel auteur dont on aura exécuté les œuvres. Cela ne va pas évidemment sans difficultés parce que la France est un pays où l'on fait malheureusement parfois preuve de beaucoup d'imagination. Or, certains chefs d'orchestre ont imaginé, au lieu d'inscrire les œuvres qu'ils exécutaient, d'inscrire les titres de leurs propres œuvres, de telle sorte que la répartition soit faussée à leur bénéfice. Nous avons dû lutter contre cette tendance et les tribunaux ont été extrêmement sévères avec des gens qui étaient en réalité des escrocs, puisque dans certains cas, des peines de prison ont été prononcées contre les auteurs de faux programmes. De même, aujourd'hui, lorsqu'une œuvre française est exécutée aux Etats-Unis, au Japon, pour ne citer que ces deux exemples, l'auteur reçoit, tous les six mois, un état sur lequel apparait l'exécution de son œuvre au Japon et aux Etats-Unis. Par conséquent, à cet égard, nous faisons évidemment un travail extrêmement précis qui n'est possible que grâce à des ordinateurs ; la SACEM est d'ailleurs mécanisée depuis plus de trente ans.

Mais, Messieurs, l'aspect purement pécuniaire de la SACEM ne doit pas faire oublier son aspect professionnel. La SACEM joue, à cet égard, le rôle d'un Ordre ; il n'y a pas d'Ordre des compositeurs, comme il y a un Ordre des architectes, comme il y a un Ordre des avocats, et les auteurs ont souhaité faire leur discipline professionnelle eux-mêmes au sein de la SACEM. Comment cette discipline joue-t-elle ? Voici plusieurs exemple : vous avez certainement entendu récemment parler de procès de plagiats de plus en plus fréquents. Lorsqu'une œuvre est déposée à la SACEM, on l'analyse, on prend son thème et on l'inscrit dans un livre qui nous permet de détecter les plagiats et cette détection se fait de la façon suivante : lorsqu'une nouvelle œuvre est déposée et qu'elle ressemble, par hasard, ou par coïncidence, à une œuvre qui existe, nous avertissons l'auteur, nous lui disons de modifier la mélodie si c'est possible, ou même de retirer son œuvre afin d'éviter un éventuel procès. Par ailleurs, nous avons été amenés à engager une action d'intérêt public extrêmement importante et qui concerne les organismes de radiodiffusion et les fabricants de disques. Nous nous sommes aperçus, en effet, que certains programmateurs ou producteurs de radio imposaient leur collaboration aux auteurs. Le système était simple. Le producteur disait à un auteur : « Moi, je veux bien jouer votre œuvre sur les antennes de l'ORTF, d'Europe n° 1 ou de Radio-Luxembourg, mais pour cela, en échange, je vous demande de partager les droits d'auteur avec moi. » L'extension de ce système aurait pu devenir extrêmement grave, parce que le programmateur dans ce cas-là choisit l'œuvre, non pas en raison de sa qualité artistique, mais en raison de ses intérêts pécuniaires propres. Or, il est bien évident que l'intérêt du public, c'est que les œuvres qui figurent dans les programmes de radiodiffusion et de télévision soient des œuvres de qualités, et que des considérations aussi sordides n'entrent pas en ligne de compte. Nous avons donc été amenés à interdire ces collaborations suspectes. Les tribunaux saisis du litige ont entièrement donné raison à la SACEM. Par conséquent, sur ce point, je crois que notre société joue un rôle d'intérêt général et public puisqu'elle lutte contre les combinaisons qui peuvent entacher en quelque sorte la véracité des programmes que nous analysons. Cela ne veut pas dire que la SACEM soit satisfaite de toutes les chansons qu'on entend tous les jours sur les ondes, il est évident qu'on peut avoir des opinions tout à fait divergentes sur leur valeur, mais là nous n'y pouvons rien : nous ne sommes pas producteurs de radio, nous pouvons simplement nous opposer à des abus, mais nous n'avons évidemment pas qualité pour dicter aux organismes de radiodiffusion le choix de leurs programmes.

Par ailleurs, la SACEM joue un rôle social puisque les auteurs ont été amenés à constituer au sein de la société un régime de retraites et d'entraide. Il est assez fréquent que les auteurs, de nos jours, aient des carrières extrêmement difficiles et extrêmement brèves. A l'époque de nos grands-parents, une chanson durait un an, deux ans, trois ans, parfois cinq ans. Lorsqu'un auteur avait composé une bonne chanson, il pouvait se reposer sur ses lauriers et attendre ses droits d'auteur. De nos jours, la popularité d'une chanson qui connaît un grand succès dure un mois, un mois et demi ; l'auteur touche bien entendu des droits d'auteur importants pendant l'exploitation de cette œuvre, mais ces droits sont extrêmement variables, et comme le fisc ne fait pas plus de cadeaux aux auteurs qu'aux autres, les auteurs payent des impôts considérables, puisque leurs revenus montent en flèche, mais le lendemain ils peuvent se retrouver sans succès et sans possibilité de vivre. Aussi avons-nous prévu des systèmes d'aide extrêmement pousses ainsi que des systèmes de pensions qui commencent très tôt en tenant compte justement de ce que l'activité professionnelle des aueurs de nos jours se termine beaucoup plus tôt que dans la plupart des autres professions.

Enfin, la SACEM exerce depuis quelques années un rôle culturel. On a beaucoup parlé aujourd'hui, des sociétés culturelles, des sociétés d'éducation populaire et la société des auteurs a voulu aider, dans toute la mesure de ses moyens, les groupements sans but lucratif qui prennent le risque de créer ou de présenter des œuvres de musique française contemporaine. C'est ainsi que nous avons été amenés à subventionner les festivals de Strasbourg, de Royan, de Besançon. Nous primerons prochainement tous les premiers prix de conservatoire dans les classes de composition, nous donnerons des bourses aux jeunes provinciaux qui viennent au conservatoire à Paris, et d'une façon générale, nous accordons des ristournes, des dons à toutes les associations qui font usage des œuvres des auteurs, dans un but charitable ou dans un but désintéressé.

Par conséquent, et je me résumerai là, rôle technique, rôle juridique bien sûr, mais rôle social, rôle professionnel et rôle culturel de la société des auteurs.

J'en aurai bientôt terminé en vous remerciant de votre attention et je voudrais essayer de dégager les lignes générales de notre politique d'avenir concernant le droit d'auteur.

Nous n'avons actuellement aucune espèce de raison particulière d'augmenter les tarifs de base des droits d'auteur. Il est certain qu'il y a des compartiments dans lesquels la musique connait une crise, et notamment, la musique symphonique. Il faut reconnaitre que toute la musique du début de ce siècle a été dominée par les grands noms de Debussy, de Ravel, et de toute une série de compositeurs qui leur ont fait suite, dont ceux du « Groupe des six », M. Georges Auric, qui est actuellement président de la SACEM ; Arthur Honegger, Mme Germaine Tailleferre ; d'autres ont également connu le succès. Mais il se dessine depuis quelques années un mouvement extrêmement grave qui consiste en une sorte de rupture entre les jeunes compositeurs de musique symphonique et le public. Pendant des siècles le compositeur s'adaptait au goût de ce public. Aujourd'hui, il y a une véritable rupture. Je crois que la raison en est que ces compositeurs essayent, tentent de trouver des formes d'art différentes, nouvelles, et qui, il faut bien le dire, très souvent, qu'il s'agisse de musique concrète, qu'il s'agisse de musique sérielle, heurtent l'oreille du public et par conséquent exigent de sa part une effort. Or, on ne va pas au concert pour faire un effort, on va au concert, pour écouter une œuvre qui vous plait. Ces compositeurs, Messieurs, il faut bien qu'ils vivent en dépit des difficultés qu'ils connaissent, et la SACEM a décidé de créer un fonds spécial pris sur les droits des autres sociétaires, notamment sur les droits des chansonniers — pour améliorer le sort de ces compositeurs symphonistes

En revanche, dans le domaine de la musique populaire, il n'y a pas, je crois, de crise. On peut, bien sûr, critiquer la chanson moderne, mais mon sentiment est qu'elle n'est pas plus mauvaise que celle que nous connaissions il y a vingt ans. Il y a de la très bonne chanson, il y a de la chanson très mauvaise, mais à cet égard, je ne pense pas que la situation d'aujourd'hui soit plus inquiétante qu'il y a vingt ans. Néanmoins, ce qui est grave, c'est que cette musique, on l'entend beaucoup plus, et par conséquent, lorsqu'on n'a pas le courage de fermer de temps en temps son poste de radio ou son poste de télévision, il est évident qu'elle peu paraitre un peu trop présente. D'ailleurs, d'une façon générale, de nos jours, la télévision et la radio ont l'inconvénient de nous associer d'une façon beaucoup trop intime à toutes sortes d'événements sur lesquels nous n'avons aucune espèce d'influence et qui dans une certaine mesure, rendent l'humanité actuelle assez malheureuse. J'estime que la chanson, le goût des œuvres artistiques devraient au contraire nous permettre de nous échapper. Mais, pour cela, il faut pratiquer la musique davantage, et ce qui est remarquable en Alsace, c'est cet attrait inné pour la musique qui est tout à fait prometteur. On apprend encore à jouer des instruments de musique dans votre région. Je crois qu'il faut développer ce goût et cette pratique de la musique, car, au fond, même si on massacre une sonate, un concerto ou une chanson, on tire un plaisir considérable lorsqu'on l'exécute soi-même.

Je voudrais insister également sur le fait que le droit d'auteur est le gage de l'avenir de la production intellectuelle et de la culture française, tant il est vrai que la vertu primordiale réside dans son pouvoir d'encouragement à la création.

Par ailleurs, nous avons actuellement des responsabilités extrêmement sérieuses dans les pays en voie de développement, les pays qui, suivant leur expression, ont soif de culture. C'est ainsi que nous avons créé à leur demande des petites SACEM en Tunisie, au Maroc, en Afrique Noire, jeunes sociétés qui, dans ces états en voie de développement, stimuleront, je l'espère, la création intellectuelle.

Pour terminer, je vous dirai, Messieurs, que le sort de la chanson, de la musique, c'est de vous en quelque sorte et en fin de compte qu'il dépend, car les auteurs sont par rapport à l'ensemble de la population peu nombreux. La SACEM, contrairement à ce qu'on dit, n'est pas du tout un organisme puissant. Certes, elle est organisée, elle représente une unité. Mais, elle ne peut pas survivre, elle ne peut pas se défendre, si le public, si vous, les représentants ou les élus, ne protégez pas la notion de propriété intellectuelle, n'êtes pas là pour défendre les auteurs Il est infiniment plus facile de dire à une organisation syndicale ou culturelle : « Messieurs, nous allons vous exempter de droits d'auteur », que de convaincre ces organisations qu'il est nécessaire de payer des droits d'auteur pour que vive la musique. Or, cela, c'est vous qui en êtes les maitres ; et par conséquent, vous devez vous rendre compte, vous, que vous avez la responsabilité finale de l'avenir de la musique en France. Les auteurs n'ont pas eu à leur disposition de droit de grève. Si l'on ne paie pas un musicien, il laisse son instrument dans sa boite et il ne travaille pas. Si on ne paie pas un métallurgiste ou un employé du métro, il fait grève. Tandis qu'un auteur, si vous ne voulez pas régler les droits d'auteur, si vous ne voulez pas reconnaitre qu'il a droit à un salaire, n'a pas de moyens pour se défendre. Il est totalement désarmé. Et, en plus, cet auteur lutte contre une concurrence redoutable qui est celle du domaine public, puisque de nos jours, MM. Darius Milhaud, André Jolivet sont aux prises avec la concurrence de Vivaldi, de Bach, de Beethoven et de tous les maitres dont les œuvres ne sont plus protégées.

En conclusion, si la SACEM vous remercie d'être venus aujourd'hui, elle vous demande également un effort de compréhension, un effort de fidélité à ce qu'a toujours été la conception française du droit d'auteur et ce, dans le plus grand intérêt de notre culture, de notre avenir musical et donc dans l'intérêt même du public.

Monsieur J.-L. TOURNIER,
Directeur général de la SACEM.

LE COIN DES JEUNES

Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir.»

ROPARTZ

Un front dégarni sur lequel se détachent des yeux lumineux, intelligents et doux, une immense barbe, voilà l'image que l'on rencontre dans tous les documents qui retracent la vie exemplaire d'un de nos plus grands musiciens, robuste physiquement et moralement, étranger aux caprices de la mode et considérant la valeur de son message non dans la forme d'un langage parfois éphémère mais « dans la façon de sentir ». Sa longue vie, entièrement consacrée à la musique fut un exemple de courage et si, dans ses six dernières années, il perdit subitement la vue, il accepta cette douloureuse épreuve sans une plainte, renonçant à la composition et ne trouvant comme lien avec son art que la compagnie de son poste de radio.

C'est dans sa chère Bretagne natale qu'il mourut le 21 novembre 1955, à Lanloup où il s'était retiré depuis 1929.

Il était né à Guingamp, quelques mois après Alfred Bachelet, le 15 juin 1864. Il était fils d'un avocat. Depuis un moment que cela ne s'était pas produit, nous le voyons dirigé vers les études de droit après avoir commencé celles de la musique à treize ans à Rennes et à Vannes. C'est seulement à sa majorité qu'il entra au Conservatoire dans les classes de Théodore Dubois et de Jules Massenet. César Franck, qu'il admirait, le fit travailler. Sa première œuvre, qu'il détruisit, fut écrite en 1886, c'était un poème lyrique intitulé **Fetlène**. Peu après **Le convoi du Fermier**, joué à la Société nationale en mai 1890, devait devenir en 1902 **La cloche des Morts**. A **Marie endormie** connut deux versions : la première en 1887 et la seconde achevée en 1913. Guy Ropartz était aussi poète, il publia plusieurs volumes de vers. Dès ses premières œuvres musicales s'affirme un caractère d'indépendance qu'il devait conserver toute sa vie. Il fut et demeura un Breton attaché à sa terre natale qui lui fournit la plupart des thèmes exploités dans ses compositions. **Les Landes** (1888) pour orchestre en sont une preuve. Pour orchestre également **Marche de Fête** est suivie d'un **Lamento** pour hautbois et orchestre et d'un groupe de mélodies.

L'année 1889, très féconde, nous offre **Le Diable couturier**, opéra-comique en un acte, **Cinq pièces brèves** pour orchestre, un **Offertoire** pour orgue et l'ébauche de **Pêcheur d'Islande**, drame lyrique d'après Pierre Loti qui devait être achevé deux ans plus tard et créé à Paris en 1893.

Dimanche breton, pour orchestre, reste fidèle au folklore, **Deux airs de ballet** pour orchestre (qu'il détruisit), **Fantaisie brève** pour quatuor, **Prière** pour voix et orchestre représentent la production de sa vingt-neuvième année.

En 1894, Guy Ropartz présidait aux destinées du Conservatoire de Nancy où il resta jusqu'en 1919. Il dirigea (avec quel talent !) les concerts symphoniques de cette ville. Cela ne devait pas interrompre ses travaux de composition. En voici la preuve : **Scènes bretonnes, Pièce pour orgue** puis, la première de cinq, **Symphonie sur un choral breton** achevée un an après (1895) et créée à Paris le 29 décembre.

Devant l'importance d'un tel catalogue je crois utile, afin de ne pas rendre trop monotone cette rubrique, de garder pour la fin une liste des œuvres que je ne puis vraiment pas aligner sans crainte d'éclipser les principales. Parmi celles-ci voici le **Psaume 136** (Super Flumina) pour chœur, orchestre et orgue donné en première audition à Nancy le 13 mars 1898. **Deuxième symphonie** donnée à la Sté nationale le 26 avril 1901. **Première sonate pour violoncelle et piano** (1904) **La Troisième symphonie**, en Mi, qui fut commencée en 1905 et jouée le 11 novembre 1906 est avec chœurs et valut à son auteur le Prix Cressent. Dans chacune des trois parties les voix préludent pour exprimer les idées génératrices de joie, de doute, de haine ou d'amour qui sont ensuite développés par les instruments. Florent Schmitt (qui n'était pas tendre) a dit : « Œuvre splendide, dont l'ordonnance est des plus claires en sa complexité magnifique ».

La Première sonate pour violon et piano date de 1907. Elle précède **Le Pays**, opéra-comique, créé à Nancy le 1er février 1912 et l'année suivante à Paris. Cette œuvre, écrite sur un livret intitulé **l'Islandaise** de Le Goffic, exprime dans une partition délicate l'âme mystique et ardente des Bretons.

La Quatrième symphonie (1910 - créations à Lamoureux - automne 1911) est en Ut majeur. Dans une unité de structure (un seul mouvement) elle groupe les développements successifs des mêmes motifs. **Cantique à Jeanne d'Arc** suit cette symphonie. Deux œuvres pour orchestre devront retenir notre attention si un jour elles sont rejouées... **La chasse du prince Arthur** (achevée en 1912), **Soir sur les chaumes** (1913) tandis que la musique de chambre s'enrichissait d'un **Deuxième Quatuor** (1912).

On a dit que Guy Ropartz était un exilé tant il fut marqué par l'amour de son pays. En 1919, quittant Nancy il continua son apostolat comme Directeur du conservatoire de Strasbourg où il continua aussi à servir la musique contemporaine et à enrichir son œuvre. Deux messes honorent deux saintes : **Messe en l'honneur de Sainte-Anne** pour voix et orgue (1921), **Messe en l'honneur de Sainte-Odile** (1923). Une autre œuvre religieuse porte en titre **Te Laudamus** (1925). Prend place ici le **Troisième quatuor** à cordes achevé en 1925. **Prélude, Marine et chanson** pour flûte, trio à cordes et harpe comporte une transcription pour orchestre de chambre. Je ne connais de cette œuvre que sa version originale. Elle me fut apportée par un enregistrement anglais remarquablement réalisé et ce fut un enchantement. Cet ouvrage d'une divine poésie et d'une parfaite fluidité est digne des plus belles œuvres de Debussy. D'ailleurs le voisinage, en ce disque, avec la **Sonate** pour flûte, alto et harpe de ce dernier est fort bien supporté.

En 1929, Guy Ropartz se retrouve « chez lui » dans sa chère Bretagne, très exactement à Lanloup à 15 kilomètres de Plouha sur la route de Paimpol. Un très beau porche, orné des statues des apôtres retiendra votre regard vers l'église du XVIème siècle si vous désirez voir le lieu où le musicien passa tout le reste de sa vie. « *C'est ici que je mène une vieillesse paisible. J'ai dessiné ce jardin où je puis encore me promener. On est bien ici, car on devine la mer toute proche alors même qu'on ne l'entend pas* » avait-il déclaré un jour à Yves Hucher, juste définition de plusieurs œuvres et en particulier de **Prélude, Marine et Chanson.**

Mais nous avons encore bien des compositions à découvrir dans cette période qui s'étend de 1929 à 1947. Le **Concert** en Ré majeur pour orchestre, délicatement varié, le **Quatrième Quatuor** à cordes (1933), le **Trio** à cordes en La mineur, l'émouvant **Requiem** achevé en 1933 et donné à Angers le 19 mars 1939, le **Cinquième Quatuor** « Quasi una Fantasia » achevé en 1940, le **Psaume 129** joué le 29 mai 1942 à Angers puis à Paris, à la société des concerts en janvier 1943. A quatre-vingts ans se situe la **Cinquième symphonie** créée par l'Orchestre National le 14 novembre 1946.

J'ai fait de grandes enjambées et je renvoie le lecteur intéresse à une « coda » qui montrera l'extraordinaire fécondité du grand musicien. On peut m'objecter qu'il existe dans tout ce catalogue des œuvres mineures et sans intérêt. Il se peut mais n'en resterait-il qu'une dizaine cela pourrait alimenter quelques programmes. A mon grand regret je n'ai pas le temps d'écouter les postes de radio qui s'intéressent à la musique de ce genre et peut-être que Guy Ropartz vous est devenu familier. Alors, s'il en est ainsi, je suis prêt encore une fois à le dire si l'on veut bien m'en faire part. D'avance merci ! mais je regarde les programmes ici ou là et je ne vois pas souvent le nom de Ropartz. Pas de centenaire en vue... 2064 le prochain !

A nouveau je me tourne vers Gustave Samazeuilh pour dire beaucoup mieux que moi le mot de la fin. Juste après la mort de son ami il écrivait : « *Puisse notre Radio qui lui a donné plusieurs de ses dernières satisfactions en faisant entendre plusieurs de ses œuvres, puissent nos concerts qui les ont trop négligées et nos firmes de disques qui ont à réparer à leur égard une déplorable carence à laquelle il avait été sensible rendre enfin à la mémoire de Guy Ropartz et au message considérable qu'il nous laisse, fidèle reflet de son être, l'hommage dont ils sont dignes* ».

Il y a quatorze ans que cela fut écrit !

(à suivre)

PIERRE PAUBON.

Liste d'ouvrages de Guy Ropartz qui ne figurent pas dans le texte :

1896 - **Lamento** pour hautbois et piano ; **Ave Maria** ; Pièces pour orgue.
1897 - 98 **Fantaisie en Ré majeur** pour orchestre (colonne 6-3-1898) ; Mélodies ; **Ave Verum** et **Sub Tuum** pour voix et orgue ; Pièce pour deux pianos.
1899 - **Adagio** pour violoncelle et piano ; **Quatre Poèmes** (H. Heine) pour voix et orchestre ; **Deux pièces** pour orgue.
1901 - **Thème varié, Prière, Fantaisie** pour orgue.
1902 - **Les Veilles de Départ** (mélodies).
1903 - **Dix Pièces** à quatre mains (piano).
1904 - **Ouverture, Variations et Finale** pour piano ; Mélodies.
1905 - **Le Mystère de St Nicolas ; Chant d'Automne** pour voix et orchestre ; mélodies.
1906 - **Deus Israël** pour voix et orgue.
1907 - Mélodies.
1911 - **Dimanche** pour voix et orchestre ; **Premier Nocturne** pour piano ; **La fleur d'Or** pour voix et orchestre (achevé en 1912).
1913 - **Dans l'ombre de la montagne** pour piano ; **Deux Poèmes** pour voix et orchestre ; Mélodies ; **Le Rêve sur le sable** pour voix et orchestre.
1914 - Musique de scène pour **Œdipe à Colone ; 4 Odelettes** pour voix et orchestre.
1915 - **Divertissement** pour orchestre.
1916 - **2e et 3e Nocturne, Scherzo, Musiques au jardin** (pour piano), **Au pied de l'autel** (orgue).
1917 - **2e Sonate** pour violon et piano ; **Rapsodie sur deux Noëls ; 3 Méditations.**
1918 - **Trio** avec piano ; **Croquis d'été** (piano) ; **2e Sonate** pour violoncelle et piano.
1922 - Chœurs.
1924 - Motets ; Œuvres pour voix et orgue ; Deux pièces pour Quintette à vent.
1925 - Œuvres pour voix et orgue ; chœur.
1926 - Œuvres pour voix et orgue ; chœurs ; **Nocturne** pour chœur et orchestre ; Mélodie ; **Romanza et Scherzino** (violon et orchestre) ; **Les heures propices** (mélodies).
1927 - **3e Sonate** violon et piano ; **Les vêpres sonnent** (voix et orch.).
1928 - **Rapsodie** (violoncelle et orchestre) ; **Prélude dominical ; Six pièces à danser** (ballet, opéra 16-2-51)
1929 - **Croquis d'Automne** (piano) ; **Jeunes filles** (piano).
1930 - **Sonatine** (flûte et piano).
1931 - **L'Indiscret** (ballet).
1932 - **Sérénade champêtre** (orchestre), **Petite suite** (orchestre à cordes).
1934 - **Six chansons populaires du Bourbonnais** (chœurs).
1936 - **Chanson des Mois** (chœur) **Cantique à St Yves ; Entratta et Scherzetto** (hautbois, clarinette, basson).
1937 - **Antienne à Sainte Jeanne d'Arc.**
1939 - **Bourrées bourbonnaises** (orchestre).
1940 - **Ave verum.**
1941 - **Salve Regina.**
1942 - **Au pied de l'autel 2e livre** pour orgue ; **Jeunes Filles** (orchestration des pièces pour piano de 1929).
1943 - **Petite symphonie** pour orchestre de chambre (Sté des Concerts, Paris 20-3-1947).
1947 - **Divertimento** pour orchestre (sa dernière œuvre, il ne devait plus écrire jusqu'à sa mort en 1955).

FESTIVAL DU MARAIS 1969

Suite de la page 1

— **HOMMAGE AUX COMPOSITEURS CANADIENS** (18-6, Saint Merri). La musique canadienne semble se dégager difficilement d'influences contraignantes. Cependant les « Cinq chants pour voix sombre » de Sommers, révèlent une forte personnalité ; grande puissance de conviction, beauté et pertinence du commentaire orchestral.

— **RECITAL J. WILLIAMS** (23-6, Conciergerie). Salle bondée pour écouter le guitariste anglais. Sa réputation est pleinement justifiée. Il le soutient brillamment, dans un programme plus lyrique que virtuose, mélangeant curieusement les époques et les styles. Il imite le luth, le clavecin, l'orchestre... même la guitare ! il excelle particulièrement dans Villa-Lobos.

— **L'ART DE LA FUGUE** (25-6). La Conciergerie devient un lieu de culte ; et, à la tête de l'Orchestre de Chambre de Stuttgart, K. Munchinger officie devant une fervente assemblée de fidèles recueillis.

— **RECITAL AIMEE VAN DE WIELE** (30-6, Conciergerie) avec les Variations Goldberg. Cette éminente claveciniste « organise » l'ensemble (mettant en relief la rigueur, la logique, l'équilibre de la structure) moins cependant qu'elle ne modèle les détails (comme un orfèvre avec son ciseau). Exécution trop souvent coupée d'applaudissements inopportuns.

Il nous fut malheureusement impossible d'assister à toutes les séances que nous nous étions promises. Nous regrettons en particulier de n'avoir pu entendre le **récital Marie-Claire Alain** (12-6), les **Solistes de Bruxelles** (1-7), le **Concert H. Szeryng** (3-7). Mais nous pensons en avoir dit assez pour convaincre le public de la haute tenue en même temps que de l'éclectisme des programmes (Section Musique). Donc au Marais, l'an prochain !

Roland CHAILLON,
de l'Académie Charles-Cros.

Balthazar Waitzen-Necker

A l'occasion du centenaire de sa mort (4 novembre 1869) :
Une nouvelle étoile au livre d'or luçonnais : Balthazar Waitzen-Necker, musicien romantique (1836-1869), premier organiste du Cavaillé-Coll luçonnais (de 1857 à 1869), né à Brumath (Bas-Rhin) le 12 février 1836, décédé à Luçon le 4 novembre 1869

MANIFESTATIONS

Les manifestations du Centenaire de Balthazar Waitzen-Necker, se dérouleront cette année sur trois théâtres principaux :

L'ALSACE, qui l'a vu naître et où il reçut sa première formation.

PARIS, qui a parachevé cette formation et qui a consacré sa réputation naissante.

LUÇON, enfin où sa courte carrière d'organiste s'est déroulée et où il repose.

Ne retenant ici que les manifestations Luçonnaises, notons qu'elles l'organisent autour de 3 dates :

Dimanche 27 avril, l'inauguration solennelle du Grand Orgue par Gaston Litaize, verra aussi le vernissage de l'Exposition consacrée à « l'Histoire des Orgues et des organistes de la Cathédrale de Luçon », plus particulièrement à l'orgue Cavaillé-Coll et à ses titulaires.

Dimanche 24 août et lundi 25 août (fête de Saint-Louis), déjeuner débat des musiciens d'église, sous l'égide de Louis Niedermeyer et de son école.

Et festival Balthazar Waitzen-Necker au Foyer Municipal

Le 4 novembre (fête de Saint-Charles Borromée, patron de l'orgue et de la musique sacrée et date du décès de Balthazar Waitzen-Necker.

En la cathédrale de Luçon, Messe de Requiem dite de Gilles Volüe premier organiste connu de la cathédrale, XVIème siècle 1537, à la mémoire de tous les organistes, maîtres de psallette et chanteurs de l'insigne cathédrale.

Saint-Charles Borromée, Patron de l'Orgue et de la Musique sacrée « Le Tombeau de Balthazar ».

Nota, à Paris, le point culminant du centenaire sera le concert du 4 novembre à la salle Gaveau.

SERVICE CULTUREL ET ECONOMIQUE FRANCO-ALLEMAND

PARIS, le 4 juin 1969.
M. A. EHRMANN,
Président de la Confédération Musicale de France
121, rue Lafayette
PARIS-10ème

Monsieur le Président,

Je voudrais aujourd'hui vous exprimer toute ma gratitude pour l'appui que vous nous avez donné en cette année de démarrage de notre Service Culturel et Economique Franco-Allemand.

Dans les premiers mois de 1969, nous avons reçu à Paris plusieurs groupes allemands parmi lesquels, les plus importants :

Le Quartettverein de Bocholt, du 9 au 13 avril, avec 57 personnes, dont 30 choristes, direction : Otto Groll. Le député fédéral, H. Buschfort accompagnait le voyage.

Ce groupement a donné avec l'Orchestre symphonique de la R.A.T.P. sous la direction de M. Fossier, un concert groupé à la salle Gaveau, le 10 avril. M. Pin, directeur du personnel de la R.A.T.P., et Mme Drexel, chef du secrétariat de la R.A.T.P., assistaient à ce concert, ainsi qu'au dîner d'adieu qui a réuni M. Fossier avec ses adjoints et les chanteurs allemands.

Le 12 avril, le Quartettverein de Bocholt a été invité à assister à la répétition de l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P. sous la direction de M. Fossier, à la Salle de la rue des Maraîchers. Cette répétition a été suivie d'un vin d'honneur fort amical et chaleureux.

Les chanteurs allemands ont été enchantés de leur séjour à Paris et des contacts qu'ils ont eu l'occasion de prendre.

Le Blockfloettengruppe de Westerland (Ile de Sylt) du 13 au 16 avril.

Il s'agissait de 25 jeunes flûtistes âgées de 10 à 17 ans, sous la conduite de Mlle Hanke.

Le 15 avril, ur l'invitation de M. Tribouillois, directeur des Petits Ecoliers Chantants de Bondy, les jeunes filles allemandes ont donné un concert à la salle des fêtes de Bondy, la deuxième partie du programme étant assurée par les petits chanteurs français.

Avant le concert, chaque jeune fille allemande avait été invitée dans la famille d'un petit chanteur français pour le dîner. Ces rencontres amicales ont laissé à ces jeunes un souvenir très vif.

Le Gesangabteilung Becher und Van Huellen à Krefeld, du 15 au 18 mai. Direction, Hans Josef Roth, comptait une soixantaine de personnes, dont 35 chanteurs. M. Feru, directeur du Théâtre des Hauts-de-Seine à Puteaux, a bien voulu accueillir le groupement allemand le 17 mai, en soirée. Le programme comportait trois parties : la chorale scolaire du Collège d'enseignement général de la rue des Volontaires, sous la direction de Mlle Bourillon ; trois solistes (cor, flûte, piano) qui ont exécuté des concertos de Haydn ; la chorale allemande, avec des œuvres de maîtres allemands et étrangers.

Le Groupement Choral Gustav Anton, du 15 au 19 mai, 160 personnes dont 130 choristes, direction, Gustav Anton, avec M. Fleurant, nous avons organisé une soirée salle Gaveau, le 16 mai. La Chorale et l'Ensemble vocal de Sèvres y participaient avec le groupement Gustav Anton, composé de quatre chorales de la région de Wuppertal : Bayer-Chor Wuppertal, MCH Deutscher Sangerkrei Wuppertal, Quartettverein Loreley-Wypperfurth, Hellenbecker Sangerbund Ennepetal.

Le dimanche 18 mai, le groupement Gustav Anton a pu, avec notre intervention, chanter durant la Grand'messe à Notre-Dame de Paris.

Enfin, le lundi 19 mai, un déjeuner d'adieu a réuni les chorales allemandes et le directeur de la chorale française, M. Michel Fleurant, dans les salons de l'Aéro-Club. Vous nous avez fait le grand honneur d'y assister et je voudrais vous en remercier une nouvelle fois.

Le programme de séjour à Paris de ces différents groupes comportait, outre les manifestations dont je parle plus haut et qui étaient le point essentiel du voyage, la visite de Paris, de Versailles, la visite de la Maison de la Radio, le Musée des des Instruments de Musique du Conservatoire, rue de Madrid (pour les jeunes flûtistes) et une réception à l'Hôtel de Ville de Paris. Certains groupes se sont rendus également à l'Opéra.

Permettez-moi encore une fois de vous remercier d'avoir bien voulu accorder votre patronage à ces manifestations qui ont toutes été, chacune dans leur genre, parfaitement réussies et enrichissantes. Je vous prie de trouver ici, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

TRANSATOUR S.C.T.T.V.
M. S. ACQUAVIVA.

NOS CONCOURS

TROIS MILLE MUSICIENS AU CONCOURS-FESTIVAL DE MUSIQUE ET DE CHANT

Pour la Musique, avec un M majuscule, le concours international et le festival de musique et de chant de Bourg-en-Bresse, groupant 61 sociétés de toute la France, ont eu lieu en la cité bressane qui n'avait pas connu un événement pareil depuis fort longtemps.

Dès le vendredi, les sociétés locales donnèrent des aubades de quartier dans la ville, afin de mettre les Bressans dans une ambiance musicale et populaire.

Congrès, concours, festival furent organisés d'une façon parfaite par un Comité d'organisation dynamique, dont le secrétaire général était l'éminent directeur de l'école de musique, M. Raquet.

Grâce à son activité débordante, de concert avec les autres membres du Comité, le triomphe de cette imposante manifestation fut assuré et suivi par un public évalué à 10.000 personnes.

Il faut féliciter la municipalité et en particulier son dynamique et sympathique maire, M. Paul Barberot, pour avoir donné tous les moyens nécessaires à la réalisation de ces importantes journées musicales.

EN MARGE DU CONGRES DE LA FEDERATION MUSICALE DU SUD-EST

« LA MUSIQUE EST L'INTERPRETE UNIVERSELLE DES SENTIMENTS HUMAINS »

déclare M. Paul Barberot au cours de la réception organisée à l'hôtel de ville

A l'issue du 53ème congrès de la Fédération musicale du Sud-Est qui s'est tenu samedi à la Maison des sociétés, sous la présidence de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, assisté de M. Rolando, président de la Fédération, les congressistes se sont retrouvés dans le grand salon de l'hôtel de ville où la municipalité avait organisé une réception en leur honneur.

Aux côtés du député-maire, M. Paul Barberot, de ses adjoints MM. Morel-Lab, Morin, Bernard, Villefranche et Comtet, on remarquait la présence de M. Dupoizat, préfet de l'Ain ; du colonel Vincent, délégué départemental militaire ; de MM. Ehrmann, Rolando, Kubalek, directeur de l'Harmonie Transporta de Tchécoslovaquie ; du colonel Dubois, maire de Saint-Maurice, président du groupe vocal suisse Popody's, etc.

Dans son allocution de bienvenue, M. Barberot salua tout d'abord ses hôtes avant de remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce congrès et du festival.

Il eut un mot aimable à l'adresse de l'harmonie tchécoslovaque, de la chorale suisse et de celle de Nancy et rendit hommage aux dirigeants et membres des sociétés musicales qui ne ménagent pas leurs efforts pour que l'art musical soit sauvegardé jusque dans les régions les plus défavorisées.

La musique ajouta le député-maire, est l'interprète universelle des sentiments humains, et je vous remercie de sauvegarder cet art.

Et de conclure :

« Face à leurs préoccupations les plus diverses, les hommes d'aujourd'hui ont donc plus que jamais besoin de cette source de détente incomparable ; aussi je dis bien haut que vive la musique, que vivent les sociétés musicales, et je renouvelle mes compliments à vous les artisans de la promotion de cette belle et noble cause qu'est la musique populaire et qu'est aussi le chant choral ».

Après que le docteur Novak eut exprimé les sentiments d'amitié de la nation tchécoslovaque, M. Rolando, au nom de la Fédération Musicale du Sud-Est, adressa ses remerciements à la ville de Bourg et à la population bressane pour la chaleur de leur accueil.

Enfin, M. le préfet salua les deux pays étrangers, chers au cœur des Français représentés à cette cérémonie, et leva son verre à la cause de la musique, élément de fraternité entre les peuples.

Ajoutons qu'au cours de cette réception, le député-maire a remis la médaille d'honneur de la ville à M. Kubalek, directeur de l'harmonie de Tchécoslovaquie et au colonel Dubois, président de la chorale suisse ainsi que des brochures sur le département de l'Ain à MM. Ehrmann, président de la Confédération ; Rolando, président de la Fédération du Sud-Est, et Mallet, président de la Fédération de l'Ain.

DISTRIBUTION DES RECOMPENSES ET PALMARES

Distribution des prix spéciaux :

Prix du Ministère des Affaires Culturelles : un vase de Sèvres à l'Harmonie Transporta de Chrudim (Tchécoslovaquie).

Coupe Marc Delmas accompagnée d'un prix de 100 F à la chorale des Cordeliers de Nancy - 54.

Prix en espèces du Ministère des Affaires Culturelles :

500 F à l'Harmonie du Rhône, 69, Lyon ; 300 F à la Fanfare Sainte-Marguerite, 33, Gradignan.

Prix de la Confédération Musicale de France : 3 trompettes Couesnon décernées à :

La Formation Juniors de l'Ecole de Musique, 94. Champigny-sur-Marne ; La Formation Juniors de l'Ecole de Musique, 71, Sanvignes-les-Mines ; La Formation Juniors de la Vaillante, 71, Chalon-sur-Saone.

Prix de la Maison Couesnon : Un bon d'achat de 1000 F à l'Harmonie Municipale, 39, Lons-le-Saunier ; un bon d'achat de 500 F à l'Harmonie L'Industrielle, 69, Saint-Fons.

Prix de la Société des Auteurs, compositeurs et éditeurs de musique S. A. C. E. M. 10 médailles décernées à : L'Harmonie Transporta de Chrudim (Tchécoslovaquie la chorale des Cordeliers, 54, Nancy ; L'Harmonie du Rhône, 69, Lyon

la Fanfare Sainte-Marguerite, 33, Gradignan ; l'Harmonie Municipale, 39, Lons-le-Saunier ; l'Harmonie l'Industrielle, 69, Saint-Fons ; l'orchestre des Auditions Symphoniques universitaires, 69, Lyon ; La Chorale des Vieux Amis, 69, Lyon ; l'Harmonie de Roanne, 42 ; l'Harmonie Les Amis Réunis, 79, Melle.

Coupe de la Fédération Musicale du Sud-Est, à la classe d'orchestre de l'Ecole de Musique, 94, Champigny-sur-Marne

Coupe de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Ain, à l'Harmonie Municipale formation juniors, 69, Vaulx-en-Velin.

Coupe du Comité des Fêtes de la ville de Bourg-en-Bresse, à la formation juniors de l'Alouette, 69, Rillieux.

Prix en espèces offerts par la ville de Bourg-en-Bresse : prix de : 350 F. Harmonie Municipale, 25, Besançon ; 280 F, orchestre des Auditions Symphoniques Universitaires, 69, Lyon ; 250 F, chorale Les Vieux Amis, 69, Lyon ; 250 F Harmonie Municipale La Vaillante, 71, Chalon-sur-Saône ; 250 F, Harmonie Municipale, 94, Champigny-sur-Marne ; 230 F fanfare et Union Musicale Réunies, 42, Roanne ; 200 F, Harmonie l'Alouette, 69, Rillieux 200 F, Harmonie, société Musicale, 01, Lagnieu ; 180 F, Harmonie de l'Ecole de Musique des Usines Peugeot, 25, Montbéliard ; 170 F, fanfare La Vigneronne, 01, Cerdon ; 160 F, Harmonie L'Echo de l'Océan, 17, le Château d'Oléron ; 160 F. Fanfare la Lyre des Charreaux, 71, Chalon-sur-Saône ; 150 F. Fanfare de Marche, Harmonie, 42, Roanne ; 125 F, Batterie-Fanfare, Harmonie Municipale, 25, Besançon ; 125 F, Fanfare de Marche, Les Amis Réunis, 79, Melle ; 110 F, chorale La Perdriole, 21, Dijon ; 110 F, Orchestre Mandolines Estudiantina, 26, Valence ; 100 F, Batterie-Fanfare l'Annonéenne, 07 Annonay ; 100 F, Batterie-Fanfare l'Indépendante Montagnarde, 42, Montagny ; 100 F, Chorale d'enfants, Ecole de Musique, 71, Sanvignes-les-Mines ; 75 F, Groupement Musical des Bords de l'Ain, Formation Juniors, 01, Neuville-sur-Ain.

HARMONIES

Orchestre Transporta, de Chrudim, Harmonie, section spéciale, étranger, premier prix à l'unanimité ; Harmonie de Roanne, 42, excellence A, premier prix à l'unanimité du jury ; Harmonie du Rhone, Lyon, 69, excellence B, premier prix ascendant, félicitations au chef ; Harmonie Municipale de Besançon, 25, supérieure A, premier prix ascendant ; Harmonie Municipale de Lons-le-Saunier, 39, première D, première S, premier prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie l'Industrielle de Saint-Fons, 69, première D, première S, premier prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie « Les Amis Réunis », Melle, 79 - 1ère D, 1ère S : 1er prix à l'unanimité ; Harmonie municipale de Cluses, 74 - 1ère D, 1ère S : 1er prix ; Harmonie « l'Echo du Mont Charvin » Ugine, 73 - 1ère D., 1ère S : 1er prix ; Harmonie « La Vaillante », Châlon-sur-Saône, 71 - 1ère D., 2ème S : premier prix ascendant — distinction au chef ; Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière, 42 première D, 2ème S, premier prix Harmonie Municipale, Champigny-sur-Marne, 94, 2ème D, première S, premier prix ascendant, mention au directeur : Harmonie Municipale, Tournus, 71, 2ème D, première S, premier prix ; Harmonie l'Alouette, Rillieux, 69, 2ème D, 2ème S, premier prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie l'Abeille, Pierre-Bénite, 69, 2ème D, 2ème S, premier prix à l'unanimité, mention au directeur ; Harmonie de l'Ecole de Musique des Usines Peugeot, Montbéliard, 25, 3ème D, 2ème S. Premier prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie société Musicale, Lagnieu, 01, 3ème D, première S, premier prix ascendant, mention au directeur; Harmonie La Joyeuse, Saint-Just-la-Pendue, 42, 3ème D, première S, premier prix à l'unanimité ; Harmonie l'Echo de l'Océan, le Chateau d'Oléron, 17, 3ème D, 2ème S, premier prix ascendant ; Harmonie de la Boisse, 01, 3ème D, 2ème S. premier prix à l'unanimité, mention au directeur ; Harmonie Polonaise de Baulieu, Roche-la-Molière, 42 - premier prix à l'unanimité ; Harmonie, Union Musicale de Fourchambault, 58, deuxième prix.

FANFARES

Fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan, 33, supérieure B, premier prix ascendant, vives félicitations au directeur ; Fanfare et Union Musicale de Roanne, 42, supérieure B, premier prix ascendant; Fanfare et Union Musicale d'Ambérieu-en-Bugey, 01, 2ème D, 1ère S, 1er prix à l'unanimité ; Fanfare Les Enfants d'Heyrieux, Heyrieux, 38, 2ème D, 2ème S, 1er prix, mention au directeur ; Fanfare de Lancy (Suisse), 2ème D, 2ème S, premier prix à l'unanimité, mention au directeur ; Fanfare La Vigneronne, Cerdon, 01, premier prix ascendant, mention au directeur ; Fanfare La Lyre des Charreaux, Chalon-sur-Saone, 71, 3ème D, 2ème S, premier prix ascendant, mention au directeur ; Fanfare l'Union Fraternelle, Corbelin, 38, 3ème D. 3ème S. 2ème prix.

FORMATIONS JUNIORS

Formation juniors de l'Ecole de Musique, Champigny-sur-Marne, 94 - première mention, très bien, compliments au directeur ; Formation juniors, Harmonie Municipale, Vaulx-en-Velin, 69, première mention, très bien, félicitations au directeur ; Formation juniors de la Vaillante, Chalon-sur-Saone, 71, première mention très bien ; Formation juniors, l'Alouette, Rillieux, 69, mention bien ; formation juniors de l'Ecole de Musique, Sanvignes-les-Mines, 71, mention bien ; Formation juniors, Groupement Musical des Bords de l'Ain, Neuville-sur-Ain, 01, mention assez bien ; Chorale enfants de l'Ecole de Musique, Sanvignes-les-Mines, 71, mention très bien ; Formation juniors cordes de l'Ecole de Musique, Champigny-sur-Marne, 94, mention très bien, félicitations au directeur.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Orchestre des Auditions Symphoniques universitaires de Lyon, 69, excellence B, premier prix à l'unanimité du jury.

ORCHESTRE A PLECTRE

Mandolines Estudiantina de Valence, 26, 2ème D, 2ème S, premier prix ascendant, félicitations au directeur.

CHORALES

Chorale hommes, Les Vieux Amis, Lyon, 69, honneur, premier prix ; Chorale mixte, les Cordeliers, Nancy 54, supérieure A, premier prix ascendant, félicitations au directeur et aux choristes ; Union chorale hommes, Concordia, Blotzheim, 68, première D, première S, premier prix ; Chorale mixte, La Perdriole, Dijon, 21, 2ème D, 2ème S, premier prix ascendant.

QUATUOR DE SAXOPHONES

Quatuor de saxophones de l'Harmonie de Macon, 71, excellence A, premier prix à l'unanimité.

BATTERIES-FANFARES

Batterie-Fanfare du Stade Auto-Lyonnais, Venissieux, 69, excellence A, premier prix à l'unanimité ; Branle-Bas Cognaçais, Cognac, 16, excellence B, premier prix à l'unanimité ; Batterie de l'Harmonie, Besançon, 25, première D, 2ème S, premier prix ascendant, félicitations au directeur ; Batterie, l'Indépendante Montagnarde, Montagny, 42, 3ème D, 2ème S, premier prix ascendant, félicitations au directeur ; Batterie-Fanfare, l'Annonéenne, Annonay, 07, 3ème D, 3ème S, premier prix ascendant.

FANFARES DE MARCHE

Fanfare de marche de l'Harmonie de Roanne, 42, première D, première S, premier prix ascendant ; Fanfare de marche, Les Amis Réunis, Melle, 79, première D. 2ème S, pemier prix ascendant.

***

LE CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE D'EVRON.

Le 25 mai 1969, l'accueillante cité évronnaise retentissait d'échos harmonieux qui s'élevaient vers le ciel en tous points de la ville. Le grand concours national de musique, organisé par la Musique Municipale d'Evron et l'Union Commerciale et Artisanale s'annonçait bien. La première soirée de gala, samedi, donnait le ton aux festivités et situait le haut niveau de cette manifestation artistique.

L'excellente musique des Gardiens de la Paix de Paris sous la direction de son chef M. Désiré Dondeyne interpréta le programme suivant :

1 Ouverture de Benvenuto Cellini, de H. Berlioz ; 2) Ballet de Casse-Noisette, de Tchaïkovsky ; 3) Deuxième Rhapsodie hongroise, de Liszt (arrangement Dondeyne) ; 4) Ouverture de Cavalerie légère, de Suppé ; 5) Sélection sur « West Side Story », de Berstein ; 6) Annen Polka, de Strauss (arrangement Dondeyne) ; 7 Cow-Boy Rapsody, de Morton Goult.

Le public a été enthousiasmé par l'interprétation de chaque œuvre qui fut longuement applaudie.

Tôt, dimanche matin, les trente sociétés participantes, venues de l'Ouest, de Paris et de toute la France se répandaient aux quatre coins de la ville. Le concours d'exécution se déroulait en sept endroits différents, tandis que deux chorales de 45 et 50 exécutants, rehaussaient l'éclat des cérémonies, à la basilique.

Malheureusement, la récompense de tant d'efforts d'organisation allait être ternie l'après-midi. Le départ du grand défilé des 1.500 musiciens était donné à l'heure prévue, à 15 h. 30 : ouvert par la brillante formation des Gardiens de la Paix de Paris, il serpenta les artères de la cité, mais à peine les accents des premières fanfares avaient-ils résonné devant le stade municipal que l'orage menaçant éclata. Une véritable trombe d'eau s'abattit sur le défilé, pertubant ainsi la manifestation, qui avait attiré des milliers de personnes.

Organisateurs et personnalités procédèrent cependant à la lecture du palmarès et à la remise des récompenses, dans la salle des fêtes.

Un deuxième gala, l'opérette de Léhar : « Le pays du sourire », clôtura ce grand week-end musical.

A 17 h. 30, ce qui aurait pu être l'apothéose de cette journée musicale, se réduisait en un rassemblement dans la salle exiguë du Conseil municipal, où les responsables et directeurs des sociétés avaient été conviés.

C'est là que les participants allaient entendre la lecture du palmarès, par M. Hureau, président de la Fédération Sarthe-Mayenne. C'est là que les meilleurs allaient recevoir des mains des personnalités présentes, des lots remarquables, représentant une riche dotation.

M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France ; M. Vadepied, sénateur-maire ; M. Reymond, chef de la Musique Municipale d'Evron ; le commandant Dondeyne, directeur de la Musique des Gardiens de la Paix et quelques autres membres du jury, présidaient cette clôture.

LE PALMARES

Les prix du Ministère des Affaires culturelles furent remportés par l'Harmonie municipale de Chateaubriand (Loire-Atlantique) ; la Musique municipale de Marolles-les-Braults (Sarthe) ; la Musique municipale de Montoire (Loir-et-Cher).

Les prix très importants offerts par la Société Couesnon ont été attribués :

Prix de 1000 F à l'Harmonie municipale de Châtellerault (Vienne) ; prix de 500 F à l'Harmonie municipale de Brest (Finistère Nord).

L'instrument offert par la Confédération musicale de France est revenu à l'Harmonie municipale de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1. Harmonie municipale de Chateaubriand : vase de Sèvres ; 2. Harmonie municipale de Châtellerault : prix de 1.000 F, offert par la Société Couesnon ; 3. Harmonie municipale de Brest : prix de 500 F, offert par la Société Couesnon ; 4. Musique municipale de Marolles-les-Braults (Sarthe) : prix de 450 F du Ministère des Affaires culturelles ; 5. Musique municipale de Montoire : prix de 250 F du Ministère des Affaires culturelles ; 6. Estudiantina d'Argenteuil : prix de 250 F de la Caisse d'Epargne d'Evron ; 7. Chorale d'Anzin : 150 F, offert par les Fromageries « Bel » ; 8. Lyre Havraise : 100 F, offert par l'U.C.A.M. ; 9. Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers d'Ingré : 100 F par la Laiterie Besnier ; 10. Union musicale de Sablé : coupe fédérale Sarthe-Mayenne ; 11. Batterie-fanfare de St-Jean-de-Brayes ; 100 F, par Maine-Viande Socopa ; 12. Harmonie municipale de Denain : coupe de la ville d'Evron et une pièce de 20 F en or ; 13. Fanfare de Savignes-les-Mines : une pièce de 20 F en or ; 14. Harmonie d'Ingre : une médaille de vermeil de la ville d'Evron ; 15. Lyre Frontonnaise : médaille d'argent ; 17. Batterie-Fanfare de Brest ; 18. Fanfare de Quelaines ; 19. Harmonie municipale de Villeneuve-sur-Lot : médaille de bronze de la ville d'Evron ; 20. Harmonie municipale de Lanester ; 21. Musique de St-Vincent-du-Lorouer (Sarthe) ; 22. Musque de Saint-Jean-de-Braye ; 23. Musique de La Loupe : médaille offerte par M. Vadepied ; 24. Musique de Durtal : médaille offerte par M. de Gastines, député de la Mayenne.

CATEGORIES JUNIORS

Harmonie municipale de Villeneuve-sur-Lot : un bugle, offert par la Confédération musicale de France ; Société musicale de Saint-Jean-de-Braye : une trompette, offerte par l'Union Commerciale et Artisanale d'Evron ; Musique de Montoire-sur-Loir : une trompete, offerte par la Caisse Mutuelle des Dépôts et Prêts Cercle Culturel de Nantes : un bugle, offert par l'Union Commerciale ; Juniors de La Loupe : une médaille de la ville d'Evron.

***

PALMARES DU CONCOURS DU 18 MAI 1969, A JARNY

JURY I

Harmonie Municipale Saint-Louis-de-l'Hôpital : 28,75, 1er prix ascendant, 2ème division, 2ème section, un instrument offert par la Maison Buffet-Crampon.

Harmonie des Mines de Bure à Aumetz : 22,75, 1er prix, 2ème division, 2ème section, 5 orchestrations offertes par la Maison Chappell.

Fanfare de Belvaux : 26, 1er prix à l'unanimité, division excellence, 1 vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires culturelles.

JURY II

Société Musicale de Pagny : 28, 1er prix ascendant, 2ème division, 2ème section, 1 clarinette offerte par la Confédération Musicale de France.

Harmonie Municipale d'Audun-le-Tiche : 28, 1er prix ascendant, 3ème division, 2ème section, 1 bon d'achat de 100 F offert par la Maison Dauge à Metz.

Harmonie Municipale de Malzières-les-Metz : 23, 1er prix, 3ème division, 3ème section, 1 coupe offerte par l'Union artistique et intellectuelle des Cheminots Français.

JURY III

Harmonie Municipale de Petite-Rosselle : 28,50, 1er prix à l'unanimité, 3ème division, 2ème section, 1 coupe offerte par le Crédit agricole de Jarny.

Foyer Rural de Kirschnaumen : 28, 1er prix ascendant, 3ème division, 2ème section, 1 bon d'achat de 100 F offert par la Maison Dauge de Metz.

Fanfare de Fontoy : 16, 2ème prix, 3ème division, 3ème section, 1 coupe offerte par la Maison Agnona-Colon de Jarny.

JURY IV

Batterie de Malzières-les-Metz : 23,30, 1er prix, 3ème division, 2ème section, prix commun avec l'Harmonie.

Clique de Xaintois-de-Vézelise : 27, 1er prix, 3ème division, 3ème section, un bon d'achat de la Maison Martin, à Macon.

Fanfare Municipale de Villerupt : 27, 1er prix à l'unanimité, 2ème division, 1ère section, 1 clairon offert par la Maison Didier de Metz.

Batterie de Petite-Rosselle : 24,30, 1er prix à l'unanimité, 3ème division, 2ème section, prix commun avec l'Harmonie.

JURY V

Jeunesse Musicale de Labry : 27,50, 1er prix à l'unanimité, 1ère division, 1ère section, 1 coupe offerte par la Mairie de Jarny.

Orchestre d'accordéons J.-Dolance-de-Merlebach : 28, 1er prix ascendant, 1ère division, 2ème section, 1 coupe offerte par les annonceurs de Jarny.

Les Compagnons de l'Accordéon de Saint-Avold : 28,50, 1er prix ascendant, mention spéciale au chef, 2ème division, 1ère section, prix de 250 F du Ministère des Affaires culturelles.

La Chorale Sainte-Cécile-de-l'Hôpital : 28,50, 1er prx ascendant, 2ème dvision, 2ème section, 1 médaille offerte par la Fédération des Sociétés de Moselle et Meurthe-et-Moselle.

***

FESTIVAL-CONCOURS DEPARTEMENTAL DE DESCARTES DU 22 JUIN 1969

Organisé par la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire la Musique Municipale, le comité des fêtes et la municipalité de Descartes. Ce trentième festival concours départemental de musique s'est déroulé le dimanche 22 juin dans la ville de Descartes.

Plus de mille musiciens répartis en 25 sociétés ont participé à cette journée présidée par M. Froidefond président de la Fédération accompagné de MM. Richard, Gautier, vice-présidents ; de MM. Dorizon, Cailleau, secrétaires, M. Legendre, vice-président, M. Doussot et de nombreux autres membres du comité.

De nombreuses personnalités parmi lesquelles M. Fouquereau, secrétaire en chef représentant le sous-préfet de Loches, M. Berthouin député conseiller général maire du Grand Pressigny chef de la musique municipale, Maitre Mercier, conseiller Economique, ancien maire d'Amboise, M. Desache, président du conseil général, M. de Thore, conseiller général et de nombreux maires de la région étaient également présents.

Dès le matin au C. E. G. un concours de musique avait réuni cinq sociétés en compétition.

A 14 h., salle de l'Hôtel de Ville M. Pascault, maire de Descartes et le conseil municipal recevaient les autorités, le président de la Fédération, les présidents et directeurs des sociétés et les membres de la Fédération des sociétés musicales.

Le Fanion fédéral était alors remis par la Fanfare de Langeais à la musique municipale de Descartes. Puis les 25 sociétés se mettaient en marche dans toutes les rues de la ville pour se rendre sur les neuf emplacements de concerts. Pendant plus d'une heure c'était alors le moment des concerts publics dans les différents quartiers de Descartes.

Toutes les sociétés se réunissaient ensuite à St-Lazare pour le grand défilé qui conduisait les mille musiciens par les rues de la ville au jardin public. Où sous la direction de M. Colin directeur de la musique municipale de Descartes l'ensemble des musiciens interprétait la Marche Fédérale d'Indre-et-Loire.

C'était alors la lecture du Palmarès du concours et la remise des décorations aux anciens musiciens. Puis tous se réunissaient encore une fois pour interpréter « La Marseillaise » sous la direction de M. Froidefond président de la Fédération. Terminant ainsi cette grande fête musicale.

PALMARES DU CONCOURS.

Fanfares 3ème division 3ème section, musique municipale de Nazelles, premier prix (prix ascendant) en plus des primes offertes par la Fédération et le comité des Fêtes, obtenait le prix offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

Fanfare les Enfants de l'Avenir de Rigny-Usse premier prix à l'unanimité

Fanfares 3ème division 2ème section :

Union Musicale d'Esvres, premier prix. Formation juniors, Musique municipale de Blere (groupe junior), mention très bien, chorale Voix d'Enfants, chorale des Enfants de Tours Nord, mention très bien.

RECOMPENSES DECERNEES AUX ANCIENS MUSICIENS

Union Musicale de Bossée, diplôme et médaille de bronze de la Confédération Musicale de France à M. Yvon André pour 30 années de présence ; à M. Edgard Douet, pour 30 années de présence, diplôme de la Fédération d'Indre-et-Loire : à M. André Dupré, pour 25 années de présence.

Union Musicale de Veigne, diplôme et médaille dorée de chef de la Confédération, à M. Louis Cuvilliers, pour 29 années de direction.

Des récompenses ont été également remises aux élèves de l'Union Musicale de Veigne, ayant passé les examens de la Fédération d'Indre-et-Loire en avril dernier.

XIème STAGE FRANCO-ALLEMAND

TRENTE-SIX MUSICIENS FRANÇAIS, ALLEMANDS, LUXEMBOURGEOIS et BELGES, à MONTRY, du 21 au 30 JUILLET 1969.

Montry, localité des Bords de la Marne, à 35 kilomètres de Paris, possède un magnifique château du 16ème siècle remanié au 19ème, et un immense parc avec des arbres séculaires aux essences rares.

Les murs de ce château historique (Jules Favre et Bismarck s'y rencontrèrent en 1870, l'Etat Major du général Gamelin s'y établit en 1939) ont oublié aujourd'hui ces souvenirs politiques ou militaires. Ils abritent un établissement du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, le CREPS de la région parisienne. On y forme des Professeurs de gymnastique, et les « Centres Musicaux ruraux », qui ont là leur siège, y forment des professeurs de musique pour les écoles communales.

Cet établissement avait bien voulu accueillir du 21 au 30 juillet dernier le XIème stage franco-allemand pour le perfectionnement des jeunes musiciens, moniteurs et chefs de musique. Se trouvaient réunis dans ce cadre admirable surtout des musiciens français et allemands, puisque le stage était organisé par la CMF et l'Office franco-allemand en collaboration avec la Deutscher Volksmusikerbund (Président Eugen Weber). Les Allemands étaient conduits par M. Schwarz, chef de Musique, Professeur compétent et dévoué et de plus, excellent interprète, et par M. Binder, diplômé de la Hochmusikschule de Trossingen. Quatre Luxembourgeois et un Belge avaient tenu à se joindre au groupe franco-allemand pour profiter aussi des excellents conseils des professeurs.

Du côté français, les dirigeants étaient M. Ehrmann, le toujours dynamique Président de la CMF qui s'est réservé les cours de solfège avec lecture horizontale et verticale, et M. Texier qui s'occupait plus spécialement de la partie administrative. Les cours d'harmonie et de direction d'orchestre étaient confiés à M. Dondeyne, l'éminent chef de musique des Gardiens de la Paix, qui renonce chaque année à dix jours de vacances pour donner dans ces stages un enseignement remarquable : harmonie, fugue et contrepoint, analyse musicale...

Une autre personnalité non moins éminente du Monde musical, a, dans un autre domaine, celui de l'histoire de la musique, apporté sa précieuse collaboration. C'est M. Raymond Lyon, musicologue, directeur du Courrier Musical Français et secrétaire général du Comité National de la Musique. Pendant deux heures, chaque soir, après dîner, au cours de causeries illustrées par l'audition de disques, il a développé ce thème : Richard Wagner et ses héritiers spirituels allemands, jusqu'à y compris Karl Orff. Nous avons ainsi entendu, admirablement commentées, des œuvres de Wagner, Richard Strauss, P. Hindemith Henze, Schoenberg, Stokhausen, Malher et Carl Orff.

Le programme du stage était le suivant :

— de 8 h. 45 à midi : solfège pour les uns, harmonie et analyse musicale pour les autres.

— de 14 h. à 16 h. : travail par groupes d'instruments et musique de chambre

Manifestations 1969-1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONGRES	
5 octobre 1969	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)	Assemblée générale des Sociétés de la Savoie.	
12 octobre 1969		Assemblée générale de l'Ardèche.	
8 novembre 1969		Assemblée générale de l'Union des Sociétés musicales du département du Rhône à Lyon.	
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F. et concours international.	
		CONCOURS	
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international.	
1970	SELESTAT (Bas-Rhin)	Concours national et international de chant choral.	M. Marcel Laugner 2, avenue de la Liberté, (67) Sélestat, président de la Chorale Harmonie organisatrice du concours de l'Association.

— de 16 h. à 18 h. : répétitions de l'ensemble et direction d'orchestre.
— de 20 h. à 21 h. 45 : conférences avec audition de disques.

Au cours du stage a eu lieu la présentation par nos stagiaires des instruments dits « Bois de l'orchestre » et « cuivres de l'orchestre » aux stagiaires des Centres musicaux ruraux présents eux aussi à Montry. On ne peut que se féliciter de cette heureuse et fructueuse collaboration.

Le dimanche, au cours d'une visite de Paris en autocar, tous nos jeunes (français et non français) ont fait connaissance avec les principaux monuments de la capitale : Sacré-Cœur, Notre-Dame, Tour Eiffel, Arc de Triomphe, Opéra, Louvre etc. Une autre visite très intéressante, prévue dans le cadre de l'enseignement musical du stage, a été celle de la Fabrique d'instruments Couesnon à Chateau-Thierry. Grâce à l'amabilité de M. Bigotte, Président de la Fédération de Champagne et Meuse, il a été possible de visiter aussi la cathédrale de Reims. Nous ne saurions trop le remercier de ce qu'il a fait pour que tout se déroule très bien, et que nous puissions parcourir les caves d'une importante maison de Champagne.

Le dernier jour, un examen de solfège a permis de constater les excellents résultats dus à notre méthode d'enseignement. Un examen de direction d'orchestre avec dépistage de fautes a fait découvrir les candidats ayant les aptitudes requises pour la fonction de chef de musique.

Un concert de fin de stage a été donné par les stagiaires le mardi 29 juillet à 20 h. en présence de M. le censeur, des dirigeants des Centres Musicaux ruraux et du personnel administratif du CREPS. Au programme, dans des œuvres de Loeffler, Seiger, Paul Bonneau et Semler-Collery, 4 jeunes musiciens : 1 Français, 1 Belge, 1 Allemand et 1 Luxembourgeois ont montré leur talent de chef. D'autres stagiaires se sont produits en solistes ou par groupes. C'est ainsi que nous avons applaudi un ensemble de clarinettes jouant Tomasi, un concerto pour 2 trompettes de Vivaldi, un concerto pour 2 flûtes de Haydn, un trio de trombones de Delhemes, un ensemble de cuivres dans Franck et Holborne, un quintette à vent jouant P. M. Dubois et Albeniz, un solo de violon de Kreisler, magnifiquement interprété par un lauréat du Conservatoire de Bruxelles.

On ne peut que se réjouir du haut niveau musical de ce stage, qui groupait des éléments brillants et qui a prouvé la volonté de travail de tous les participants. Cela a été possible grâce au talent et au dévouement des éminents professeurs, mais aussi grâce à l'amabilité de M. le censeur du CREPS et de tout son personnel, qui n'ont cessé de nous donner la preuve de leur compréhension et de leur sympathie. Nous les en remercions bien vivement et nous remercions aussi l'Office franco-allemand pour son aide efficace.

Une personne à féliciter tout spécialement, c'est le dirigeant allemand, M. Christian Schwarz, à qui M. Gravez, censeur du CREPS de Montry, a remis à l'issue du concert d'adieu la médaille de la Jeunesse et des Sports. Le ministère français de la Jeunesse et des Sports a ainsi reconnu officiellement les mérites de Monsieur Schwarz, qui, depuis de nombreuses années encadre les Allemands participants de nos stages, contribuant à la fois au rapprochement franco-allemand et au développement de l'Art musical chez les jeunes. En applaudissant à cette décision ministérielle, nous sommes heureux de féliciter nous aussi M. Schwarz, et nous l'assurons de notre sincère amitié.

R. T.

CONVERSATION MUSICALE

L'abondance d'information nous a obligé de reporter à ce jour notre désir de vous communiquer quelques détails sur l'intéressante initiative de la Confédération Française de l'Harmonica, 21, rue Van-Lôo-Monsieur-Margnoux, Paris-16e, tél. BAG 63.50, qui a organisé un concert le 1er mars, salle Cortot (Ecole Normale de Musique de Paris).

La formule employée est particulièrement heureuse et mérite d'être signalée car elle apporte réellement au concert un renouveau attendu et nécessaire afin d'élargir le cercle des mélomane et de sensibiliser un public non initié par l'emploi d'instrument populaire comme l'harmonica mis à parité avec les instruments « nobles ».

Le thème de la soirée « Conversation musicale » impliquait l'idée d'un dialogue sans rupture entre les différentes disciplines, mais pour la réussir, une seule solution était possible, c'est pourquoi le Quatuor Harmos (3 harmonicas et 1 clavecin électronique) décida que tous les artistes resteraient de bout en bout de cette soirée sur la scène. Chacun apportant et défendant à tour de rôle une couleur ou une idée musicale, puis dialoguant en duo, trio et quatuor, les conversations s'imbriqueraient jusqu'à la sagesse finale où tous les instruments se feraient entendre en commun sur un thème unique.

Ainsi se déroula une merveilleuse soirée qui nous mena de Pachebel à Brubeck en passant par Vivaldi, Bach, Telemann, Boehm, Mozart, Pagannini, Pergolese, Kreisler, Lœillet, Honneger, Ibert, Salzedo, Tournier, Ravel, Varese ainsi que des œuvres originales d'Annie Challan et Pierre Rochat.

Participèrent à ce concert présenté par Pierre Petit : Annie Challan, Roger Bourdin, Gérard Poulet, le quatuor Ars Longa et le quatuor Harmos.

La diversité des disciplines et le rythme employé donne à ce concert une envie d'être recommencé de façon suivie et à ce sujet le Quatuor Harmos se tient à la disposition des organisateurs intéressés par la formule qu'il a élaboré pour produire avec eux ce spectacle de qualité.

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis - PARIS-1er
Tél. CEN 47.33

TOUS LES INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
Tarif franco

COMMUNIQUÉ

Concours International de Montréal 1970

Le prochain concours international de Montréal aura lieu du 29 mai au 14 juin 1970 et sera accessible aux Chanteurs nés entre le 29 mai 1935 et le 29 mai 1950.

Les gagnants se partageront la somme de $23.500, comme suit : un premier prix de $ 10.000 ; un deuxième de $5,000 ; un troisième de $2.500 ; un quatrième de $1,500 ; un cinquième de $ 1.000 ; et sept prix de $500.

La date limite d'inscription est fixée au 1er mars 1970. On est prié de s'adresser à l'Institut International de Musique du Canada 106, avenue Dulwich, St Lambert, P.Q. Canada, Par cablogramme : « Intermusic ».

Les concurrents devront être à Montréal le 28 mai pour le tirage au sort dont dépend l'ordre de participation aux différentes étapes du concours.

POUR LE LOCAL DE LA C. M. F.

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES : 25.468,62 F.

Monsieur SIBILLE à NANCY (Meurthe-et-Moselle) 6,00 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR : 25.474,62 F.

CLAIRE MOTTE à la Schola Cantorum

Jacques Chailley, directeur de la Schola Cantorum, a chargé Claire Motte, première danseuse étoile de l'Opéra, de diriger l'enseignement de la danse classique dans la célèbre institution. Elle assurera elle-même certaines classes.

Ouverture des cours, le premier octobre.

Renseignements et inscription : 269, rue Saint-Jacques Paris-5ème. ODE 56-74 et 15-39.

CONCOURS DE CHEFS POUR LES MUSIQUES MILITAIRES

CONCOURS DE CHEFS DE MUSIQUE 1969

1) Sous-chef de musique de 1ère classe Sidolle, Henri, Albert, commandant la musique de la IIIème RA, 33-Bordeaux.

2) Sous-chef de musique de 2ème classe Billot, Henri, Pierre, Musique régionale, IVème RM, 33-Bordeaux.

CONCOURS DE SOUS-CHEFS DE MUSIQUE 1969

1) Premier-maître musicien mobile Ballada, Jean, Michel, Eugène, Musique de la Flotte, 83-Toulon.

2) Sergent-chef Azas, André, Henri, stagiaire au CFPSOMAT, 92-Rueil-Malmaison.

3) Second maître de 1ère classe sédentaire Marchandise, Jacques, André, Jean, Musique de la Flotte, 29 N Brest.

4) Maréchal des logis chef Tissier, Pierre, Jacques, Batterie-fanfare de la Garde Républicaine, Paris 10ème.

5) Adjudant Gremont, Roger, Germain, René, stagiaire au CFP SOMAT, 92-Rueil-Malmaison.

BREVET DE 2ème DEGRE « MUSICIEN »

1) Adjudant Bailleul, Raymond, Musique Régionale IVème RM, boulevard Desplaces, 13-Marseille.

2) Sergent-chef Morland, Christian, Musique Princ. des Troupes Outre-Mer, Caserne Guynemer, 92-Rueil-Malmaison.

BREVET DE 1er DEGRE « MUSICIEN »

1) Sergent-chef Fontaine, Alain, 153ème RI Méca, 67 Mutzig.

2) Sergent de Weerd, Albert, 1er RE, Légion Etrangère, 13-Aubagne.

3) Sergent Miszcsina, Laszlo, 1er RE Légion Etrangère, 13-Aubagne.

BREVET DE 1er DEGRE TAMBOUR (TROMPETTE) MAJOR

1) Maréchal des logis-chef Schrive, Jean, EA ABC, 49-Saumur.

2) Adjudant Delafoulhouze, Roger, 46ème BI, Berlin (SP 69.156).

3) Sergent-chef Jeanjean, François, 129ème RI, Constance (SP 69.203).

BESANCON

19ème CONCOURS INTERNATIONAL DE JEUNES CHEFS D'ORCHHESTRE

1 — *Non professionnels - non diplômés.*

Prix Emile Vuillermoz avec attribution de la Lyre d'Or, du don de la SACEM d'une valeur de 2.500 francs et de la coupe Daum : M. Guy Condette, Français.

1ère mention avec attribution d'un don du Festival de Besançon d'une valeur de 1.500 francs : M. William Southgate, Néo-Zélandais.

2 — *Professionnels - diplômés.*

Le prix n'a pas été attribué.

1ère mention avec attribution d'un don de la Société Deutsche Grammophon d'une valeur de 1.500 francs et d'un objet d'art offert par la Porcelaine de Paris : M. Henri Gallois, Français.

Tous les finalistes reçoivent une montre offerte par l'Industrie Horlogère Française.

TIBOR VARGA Bourgeois d'honneur de SION

C'est dans le cadre médiéval de la vieille ville de Sion que vient d'avoir lieu, en présence de nombreuses personnalités, la cérémonie officielle de la remise du diplôme de Bourgeois d'honneur au célèbre violoniste Tibor Varga.

Après Mgr Adam, évêque de Sion, et M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, Tibor Varga devient ainsi le troisième bourgeois d'honneur de la capitale valaisanne.

Cette rare distinction marque la reconnaissance d'une communauté à l'égard de l'illustre violoniste et de son incontestable rayonnement artistique dans le cadre du Festival mondialement connu qu'il anime et dirige à Sion.

VIENT DE PARAITRE

Aux Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris (13ème), de Paul Pittion, « l'Art d'apprendre d'enseigner de conduire la musique » (pédagogie nouvelle).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A.

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musicien, clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ *URGENT.* — Trompettiste demandé d'urgence, pouvant donner leçons en situation d'appoint. Emploi principal à déterminer en fonction des aptitudes du candidat et des possibilités locales. Ecr. au journal sous numéro 726 qui transmettra.

■ Recherchons musiciens dans tous les pupitres et proposons emplois dans diverses branches. Ecr. au journal avec précisions sur emplois demandés sous n° 727.

■ Chef-lieu de canton demande garde-champêtre déjà titulaire musicien, tambour ou clairon. Possible emploi pour l'épouse. Ecrire au journal n° 729.

■ Ville d'OUZOUER-LE-MARCHE demande un secrétaire de mairie qualifié. Cette place serait réservée à un excellent instrumentiste : trombone à coulisse, basse, contrebasse si b, contrebasse à cordes, ou autres cuivres. Adresse demande à M. JUGE Robert, directeur de la Société Musicale à Ouzouer-le-Marché (41) Loir-et-Cher. Tél. 44.

■ Mairie de CHAMONIX-MONT-BLANC recherche jardiniers professionnels, ouvriers professionnels, agents d'enquêtes, employés ou employées, musiciens (flûte, hautbois de préférence, ou tout autre instrument) Harmonie Municipale.

■ ST-MICHEL-SUR-MEURTHE - Vosges, 1.307 habitants, 7 km sous-préfecture, recrute un chef de musique pouvant assurer la direction de la fanfare municipale et effectuer des travaux d'entretien (préposé aux douches). Logement de fonction assuré. Candidature avec C.V. avant le 15 octobre à M. le Maire.

■ Pour PARIS-9ème on demande vendeur ou vendeuse qualifié pour commerce de musique connaissant fonds éditeurs. Place stable. Avantages divers. Editions HENRY LEMOINE, 17, rue Pigalle, Paris-9ème. Tel. 874.09.25.

■ Harmonie ville du Sud-Est, recherche bon musicien (trombone à coulisse de préférence) désireux de s'occuper de jeunes et capable de diriger tambours et clairons. Indiquer situation famille, logement et emploi recherchés. S'adresser au journal sous n° 732 qui transmettra.

■ DALLOZ Frères, tailleries de pierres pour bijouterie, employant plus de 200 personnes à Septmoncel (Jura), recherche personnel couples, sans spécialisation, pour sa taillerie. Mari musicien susceptible adhérer à la Fanfare du Haut-Jura, recevrait préférence. Logements neufs F3, F4 assurés, garage, jardin, garderie enfants, restaurant midi. Eglise. Sérieuses références exigées. Informations complémentaires sur demande.

■ Société Musicale recherche chef de musique. Ecrire à : Lyre CAZAUBON, BARBOTAN - 32.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Ancien musicien concerts Paris (clarinettiste) cherche emploi direction, sous-direction orchestre (a étudié piano, harmonie et fugue) peut donner également leçons français (licencié). MARCHAND, 20, rue Balzac, 92-Asnières.

■ Jeune Professeur : 1er Prix de clarinette de conservatoire National, cherche place dans école de musique pour enseigner clarinette, solfège et si possible méthodes actives d'initiation musicale. Paris ou banlieue. Ecr. au journal sous numéro 731 qui transmettra.

■ Profess. éducat. music. autoris. CEG CES, référ. cher. emploi date à conv. Mari J. trompette ds Harmonie. Faire off. détail. av. condit. journal sous n° 733.

OCCASIONS

■ A VENDRE sax. alto Buffet-Crampon verni doré clés nick. fa dièse aigu avec étui, housse, acc. ETAT DE NEUF, 1.000 F. Ecrire : DECAVEL B.P. 4 CONDE-sur-NOIREAU (14).

■ VENDS Clar. Buffet Sib-la + étui. Ecr. au journal N° 728.

■ A VENDRE environ 40 tenues complètes, bleu marine, casquette forme aviation, bon état. Prix intéressant. S'adresser journal sous N° 730 qui transmettra.

■ Cause fusion, société de musique vendrait 60 uniformes environ, genre militaire, col fermé, très bon état, échantillon ou photo sur demande. Ecrire à M. Maurice FLAMENT, 70, rue Jules-Ferry, ARMENTIERES - 59.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

■ Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine Paris. Mle déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT (36) ARGENTON (Indre).

■ Particulier cède magasin musique avec logement 3 pièces, cuisine, WC, débarras Px : 30.000 F. écrire à M. MAISON, 9, rue de la République 92-Meudon Téléph. : 027-46-20 sauf Lundi.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

ALPES-MARITIMES

Tambours, trompettes, grosse-caisse et cymbales des majorettes d'Antibes - Juan-les-Pins ont reçu leurs diplômes de la Fédération des sociétés musicales.

Il y avait foule au local des majorettes d'Antibes-Juan-les-Pins, foule composée des majorettes, des minis, des tambours, des trompettes, des officiels, des parents et, malgré l'exiguïté du local, chacun s'arrangea pour trouver une place et ne rien manquer de la manifestation qui devait se dérouler. C'était en toute simplicité puisqu'il s'agissait d'une remise de diplômes décernés par la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco. M. Charles Scotto, président de la Fédération départementale, malgré les nombreuses occupations puisqu'il est également le président de la belle formation l'Echo de la Chaumière, avait tenu à apporter ces diplômes. Le colonel Desaphy, adjoint au maire, parrain du drapeau des majorettes, et M. Marius Garoscio, conseiller municipal, assistaient également à cette manifestation.

M. Camille Piel, président des Majorettes, était assisté de ses collaborateurs. C'est avec une émotion qu'il rappela la belle prestation de l'après-midi à la bataille de fleurs de Nice où nos représentants firent sensation et notamment les petits clairons. Aujourd'hui, dira le président Piel, c'est la fête de la fanfare, de toute la fanfare, quoique tous les membres ne recevront pas leur diplôme. Puis le président rappela pour mémoire les prochaines manifestations : la « Fête des Majorettes de France », avec le concours des Majorettes de Nice, de Saint-Laurent-du-Var, de Cannes et, bien sûr, d'Antibes, et la collaboration de la fanfare de l'Echo de la Chaumière et les judokas du Judo-Club Azuréen. Ce qui promet, on s'en doute, un spectacle de choix, pour lequel nous devons remercier les organisateurs et dont nous aurons l'occasion de reparler dans les prochains jours.

Succédant au président Piel, M. Charles Scotto, à son tour, revint sur la prestation de l'après-midi à Nice, ne ménageant pas sa satisfaction. Mais revenant aux diplômes obtenus par certains membres de la fanfare, il les félicita de leurs efforts. Ce que vous avez fait est bien, même très bien, mais il faudra faire mieux encore et pour cela travailler, travailler de manière à obtenir, l'année prochaine, le diplôme supérieur, afin que la fanfare des Majorettes d'Antibes devienne dans quelques mois la plus belle des Alpes-Maritimes et peut-être de France. C'est à votre portée, conclut-il, ajoutant qu'il n'était pas exclu qu'une majorette d'Antibes puisse aller au concours national de Paris.

Le colonel Desaphy, dernier orateur de cette manifestation, s'excusa de n'avoir qu'à se joindre aux félicitations déjà décernées, mais il le fit avec son cœur, assurant le bataillon de son affection et de la bienveillance de la municipalité dont elles sont ambassadrices du charme et de la grâce. Lui aussi formula le vœu que le bataillon d'Antibes devienne le plus beau de France.

LES LAUREATS

Ceci nous amène tout naturellement à la remise des diplômes que distribuèrent MM. Desaphy, Garoscio, Scotto et Piel :

Trompettes (brevet élémentaire première année) : Elisabeth Bryant, Gisèle Bryant, Sylvaine Bertolino, Rosa Brando, Maryse Dogue, Joëlle Dutel, Pascale Martino, Marie-France Mazucco, Palma Palazzoli, Michèle Satgé, Janine Tripoli.

Tambours (brevet élémentaire première année) : Mariène Cattani, Michèle Garzi, Jocelyne Hervy, Patricia Juan, Marie-France Mateu, Marguerite Restino, Marianne Matonne, Marie-José Rovere, Gilda Soncini, Brigitte Teton.

Grosse caisse : Huguette Allavena. **Cymbales** : Michèle Largement

Nous nous associons à toutes les félicitations qui ont été décernées aux jeunes lauréates.

P.C.C. le délégué à la presse, M. Michel FARACO.

Compte rendu des activités de la Musique et des Majorettes de l'Espérance de Cannes.

Les activités de notre société ont débuté cette année par la traditionnelle galette des Rois tirée au cours d'une réunion familiale qui réunit à notre siège une nombreuse affluence. La presque totalité de nos jeunes musiciens et de nos majorettes étaient présents ainsi que de nombreux parents et amis. Cette fête familiale se déroula en présence de M. le maire de Cannes et de M. Charles Scotto, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales des Alpes-Maritimes.

Nos deux groupes participèrent aux fêtes de Carnaval, aux batailles de fleurs à Nice, à la soirée du Mardi Gras organisée dans la splendide salle des Ambassadeurs du Casino municipal de Cannes et, en février, dans cette même ville, à la concentration de musiques militaires réunissant des formations françaises (Légion Etrangère, Musique de la Flotte) Américaine, Allemande, Suédoise, Tchécoslovaque.

Nos Majorettes, puissamment soutenues par notre musique, obtinrent un très vif succès au cours de la manifestation des Majorettes de Vence, à la fête de la musique de la Joyeuse Union de Cannes la Bocca, de même qu'à l'occasion du 15ème anniversaire de la fondation de la musique « l'Echo de la Chaumière » de Nice dont le président et directeur n'est autre que notre président fédéral et ami M. Charles Scotto.

Ce fut ensuite les cérémonies officielles des Déportés, de l'anniversaire de l'Armistice de 1945, de la fête de Jeanne-d'Arc, du Carnaval d'Antibes, enfin le déplacement à Vaison-la-Romaine dans le Vaucluse.

Nous sommes heureux de constater que grâce aux méthodes d'enseignement de notre directeur M. G. Daumas, le niveau musical de notre formation est de plus en plus élevé. Sur un effectif de 50 exécutants, âgés de 14 à 20 ans, plus de la moitié ont des connaissances en solfège telles qu'ils sont capables de jouer à vue leurs partitions. Quant aux plus jeunes, les cours de solfège qui leur sont donnés plusieurs fois par semaine, leur confèrent, lors des répétitions et des exécutions en public, une assurance telle que nous sommes assez fiers de les présenter dans n'importe quelle manifestation.

D'ailleurs, le niveau musical actuellement atteint par notre formation a incité plusieurs de nos anciens musiciens, de retour du régiment et dont certains sont mariés et pères de famille, à retourner à l'Espérance, ce qui, avec l'expérience acquise au cours de leur service militaire, nous a permis de constituer une ossature solide pour soutenir nos jeunes dans l'étude de la musique. C'est un encouragement pour nous dirigeants et un sérieux espoir pour l'avenir de notre société.

En ce qui concerne notre groupe de Majorettes, nous sommes heureux de constater que, sous l'autorité de leur monitrice, Mlle Chauny et bien que créé à peine depuis un an, elles ont accompli un travail considérable et, grâce à un répertoire particulièrement étudié par notre chef de musique (répertoire spécialement composé de marches américaines et paso-dobles), elles obtiennent à chaque présentation le plus vif succès.

Le secrétaire général, L. REY, secrétaire adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes.

P.C.C. le délégué à la presse, M. Michel FARACO.

BRETAGNE ET ANJOU

Remise des diplômes et récompenses aux élèves de l'Ecole de musique de l'Harmonie S.N.C.F. de Rennes.

C'est dans l'agréable cadre de la cantine de la gare de Rennes, qu'a eu lieu le vendredi 20 juin 1969, à 20 h. 30, la lecture du palmarès 1968-1969, ainsi que la remise des prix et diplômes aux élèves des classes de solfège et instruments de l'école de musique de l'Harmonie des Chemins de Fer de Rennes.

Ces prix et diplômes récompensaient les élèves ayant subi avec succès les épreuves des examens de l'Harmonie SNCF.

M. Prud'Homme, ingénieur adjoint à l'arrondissement exploitation de Rennes, n'avait pas hésité à interrompre ses vacances qu'il passe en famille sur la côte, pour venir présider cette sympathique réunion familiale cheminote.

Il était assisté dans cette agréable mission de remise de récompense, par M. L'Hommelais, conseiller municipal, représentant M. le maire ; des vice-présidents MM. Leboux, Leboucher et Harlet ; du directeur de l'Harmonie, M. Orhant ; du chef de la Fanfare, M. Pohin ; du professeur de solfège, Mlle Pannier ; du sous-chef de l'Harmonie municipale, M. Maisonneuve ; M. Scoarnec, secrétaire général, et d'autres membres du jury étaient également présents. M. Bernard, trésorier, empêché, s'était fait excuser.

M. Prud'Homme, qui préside avec tant de dévouement diverses activités où chacun peut meubler ses loisirs, après avoir adressé des paroles de bienvenue aux invités, aux parents et élèves, félicita les heureux lauréats ainsi que les dévoués professeurs que sont MM. Juin, Dandois, pour leur constance à l'éducation des jeunes.

Puis M. Scoarnec, secrétaire, procéda à la lecture du palmarès. Après la remise des prix, M. Harlet tint à féliciter le président au nom de tous, en soulignant que c'est grâce à lui que nous pouvons disposer d'aussi beaux prix pour récompenser les élèves.

Tandis que les heureux lauréats commençaient à feuilleter les beaux livres dont ils venaient d'être gratifiés, un vin d'honneur fut servi pour terminer cette agréable soirée.

Le secrétaire, M. SCOARNEC.

ECOLE DE MUSIQUE
DE L'HARMONIE SNCF
DE RENNES

Année 1968-1969

Cours de solfège, professeur Mlle Pannier.

Cours P1. — Thuau Christian (mention très bien) ; Morineau Didier (mention bien) ; Barbot Thierry (mention bien) ; Bouedec Georges (mention bien) ; Dourver Luc (mention bien) ; Delaroche Philippe (mention) ; Duchamps Philippe (mention).

Cours P2. — Mercadal Gérard (mention bien) ; Bouedec Bruno (mention) ; Dandois Thierry (mention).

Cours préparatoire. — Desiles Jacques (mention bien) ; Bagot Michèle (mention).

Cours élémentaire. — Scoarnec Jacques (1ère mention à l'unanimité) ; Bellec Yvon (1ère mention) ; Raguenes Pierre (2ème mention) ; Guérin Claude (2ème mention).

Cours moyen. — Gedoin Daniel (1ère médaille) ; Guérin Christian (2ème médaille).

INSTRUMENTS

Classe de clarinette, professeur M. Dandois.

Cours de première année. — Desiles Jacques (mention bien).

Cours préparatoire. — Garau Jean-François (2ème mention).

Cours élémentaire. — Raguenes Pierre (1ère mention) ; Bellec Yvon (1ère mention à l'unanimité) ; Guerin Claude (1ère mention).

Cours moyen. — Guerin Christian (1ère médaille) ; Gedoin Daniel (1ère à l'unanimité avec félicitations du jury).

Classe de saxophones, professeur M. Juin.

Cours de 4ème année. — Scoarnec Jacques (1er accessit à l'unanimité avec félicitations du jury).

Prix spéciaux. — Thuau Christian, élève le plus méritant de la classe de solfège, offert par le président M. Prud'Homme ; Scoarnec Jacques, meilleur élève de la classe d'instruments.

BRIOUDE

Festival du Centenaire de l'Harmonie

Dix-sept sociétés de musique, mille musiciens, une ville fleurie et décorée, un temps resplendissant, inespéré, il n'en fallait pas plus pour faire de ce festival du 29 juin une journée exceptionnelle qui fera date dans les annales.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts par l'Harmonie des Mineurs, de Cagnac, une brillante retraite aux flambeaux avec la participation des premiers arrivants, avait déjà, la veille, créé une ambiance, qui devait aller crescendo au long des multiples manifestations du lendemain.

Concerts sur les places publiques, messes en musique, défilé-parade, tournoi musical au stade municipal, morceau d'ensemble, tout ceci devait se dérouler devant une foule en liesse, innombrable, comme on n'en avait pas vu depuis longtemps, et qui devait réserver à toutes les sociétés l'accueil le plus chaleureux et le plus sympathique.

Invitée d'honneur de ce festival, l'Harmonie Municipale de Clermont-Ferrand, division supérieure, sous la direction de son chef M. Jean Giot, faisait apprécier à la grand'messe, un programme de haute qualité : Toccata et fugue en ré mineur, Larghetto pour clarinette de Mozart. Extrait du concerto pour hautbois de Haendel. Ave Verum de Mozart. Redemption de Cesar Franck. Et l'on peut dire que l'exécution remarquable de ces œuvres fut digne du cadre grandiose de la basilique Saint-Julien.

Les manifestations principales de cette journée, devaient se dérouler place Gregoire de Tours, sur le podium adossé à la basilique, et où l'acoustique, aux dires de chacun, fut remarquable.

L'Harmonie Municipale de Montluçon, division d'excellence, sous la baguette nuancée de son chef M. Paul Troubat, devant un très nombreux auditoire qui ne lui ménagea pas ses applaudissements, présentait à 10 h. 45, un brillant concert de gala avec le programme suivant : Florentine, de Fucik : Ouverture de la Dame de Pique ; Rondo in blue ; Fantaisie sur des chansons de Ch. Trenet ; Valse de Faust ; Fandango d'Alnhoa, de Razigade ; Dans le Sud de Myddelton. Un concert que les Brivadois ne sont pas près d'oublier...

Ce même podium, l'Harmonie Municipale de Clermont devait encore l'occuper le soir, à 21 h., pour le concert de clôture.

Et la foule, toujours aussi dense et aussi enthousiaste qui ne se lassait pas de bonne musique, acclamait les musiciens et leur chef. Voici le programme, varié à souhait comme il se doit, dans une manifestation de musique populaire.

Georgia ; Symphonie pour les Trompettes pour les soupers du Roy, de Lalande ; Les Govescas ; El Balle, de Luis Alouzo ; Rose de Septembre ; Batteries de l'Empire ; Festival Ch. Trenet ; Suite Elisabethaine, Jacques Ibert ; Danse du Sabre ; Défilé de la Garde Républicaine.

Il ne nous est pas possible, dans le cadre de ces quelques lignes, de retracer par le détail toutes les péripéties de cette journée « aux cent actes divers ». Mais nous associons dans un même hommage toutes les sociétés et particulièrement les petites, dont on connaît le mérite :

L'Espérance Auzonnaise, La Lyre Langonnaise, Les Enfants de la Sioule, L'Harmonie Municipale de Royat, Le Réveil Angerien ; L'Harmonie de Cagnac (très applaudie dans sa tenue de mineur), L'Echo d'Aliagon, La Fanfare de Vic-le-Comte, L'Union Musicale de Domerat, La Fanfare Chantecler de Beaumont, L'Union Musicale de Cournon, La Philharmonie de Bourbon-Lancy, L'Orchestre Symphonique d'Accordéon d'Auvergne qui donna à l'église de la Borie d'Arle un concert de musique religieuse très apprécié.

Enfin une mention toute spéciale aux « Juniors de l'Harmonie de Brioude » dont c'était la première sortie et qui sont l'espoir de la société.

Chaque société est repartie avec une très belle coupe, souvenir nous l'espérons, d'une excellente journée à Brioude.

De très nombreuses personnalités présidaient à ce festival, parmi lesquelles il faut souligner la présence de M. le sous-préfet de Brioude ; M. Chazelle, député ; M. le docteur Malosse, conseiller général ; M. le docteur Jalenques, maire ; les personnalités locales ; les membres de la Fédération de la région de Brioude MM. Tissandier, Daumas, Puig Girard ; M. Claudius Ferlay, ex-directeur de l'Harmonie ; M. Estic, vice-président, et les membres du comité d'organisation.

En résumé, une excellente manifestation de propagande pour la musique populaire que ce festival du Centenaire de l'Harmonie des Enfants de Brioude.

M. P.

CENTRE

Notre congrès annuel

THIERS les 21 et 22 juin 1969

Le congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre (FMC) s'est tenu à Thiers (Puy-de-Dôme), les 21 et 22 juin 1969, sous la présidence de M. André Relin, secrétaire général, remplaçant M. Henri Martinet, président de la Fédération, empêché.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le samedi 21 juin, à 16 h., salle municipale à l'hôtel de ville, a lieu la réunion du conseil d'administration à laquelle assistaient 18 membres.

M. Relin donne lecture d'une lettre de M. Henri Martinet, président de la FMC qui, en raison d'un deuil récent (décès de sa fille unique), s'excuse et regrette de ne pouvoir assister au congrès. Les membres présents adressent à leur cher président une carte de sympathie dans laquelle ils lui expriment leurs sentiments de fidèle attachement.

Une minute de silence est ensuite observée à la mémoire de M. Adolphe Jouannet, vice-président fondateur de la FMC et de M. Etienne Favard, membre du conseil d'administration, tous les deux décédés depuis la dernière réunion du conseil.

Après lecture du compte-rendu de la réunion du Comité de direction qui s'est tenue à Vichy, le 2 mars dernier, le conseil d'administration examine l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle qui doit avoir lieu le lendemain.

MM. Chabridon et Julien sont désignés comme commissaires aux comptes.

Les quatre sociétés suivantes du département du Puy-de-Dôme sont admises au sein de la FMC :

Les Enfants de la Plaine à Lussat (fanfare) ; Comité d'Auvergne d'Accordéon à Cournon-d'Auvergne (Orchestre Symphonique d'Accordéons) ; L'Union des Enfants de Mezel, à Mezel (Harmonie) ; L'Echo de la Veyre à Saint-Amand-Tallende (Batterie-Fanfare et Accordéons).

Par contre, pour la Société musicale « l'Avenir de Neuilly-le-Réal » (Allier) qui est mise en sommeil, il convient d'annuler provisoirement le recouvrement des cotisations et abonnement au journal.

Il est décidé, à l'unanimité, selon la suggestion de notre président M. Henri Martinet, de convoquer le conseil d'administration le dimanche 12 octobre 1969, à 10 h., à l'hôtel de ville de Vichy, afin de procéder à l'élection des membres du bureau dont le mandat expire cette année.

Toutes les autres décisions du conseil d'administration se confondent avec celles prises le lendemain au cours de l'assemblée générale et figurant ci-après.

La séance est levée à 18 h. 30.

Un dîner, offert par le comité d'organisation du festival réunit, dans une chaude ambiance, les membres du conseil d'administration, à 19 h., au Nouvel et Grand Hôtel.

Et puis ce fut le gala de variétés très réussi au cours duquel l'Harmonie d'Aurillac, musique d'honneur du congrès, régala l'auditoire.

ASSEMBLEE GENERALE

Le dimanche 22 juin, à 9 h., salle municipale, à l'hôtel de ville, a lieu l'assemblée générale annuelle. Quatre vingt treize sociétés sur 169 sont représentées.

Le président de séance fait tout d'abord observer une minute de silence à la mémoire de MM. Adolphe Jouannet, vice-président fondateur de la FMC ; Etienne Favard, membre du CA de la FMC ; Blanc, vice-président de la CMF et président de la Fédération des Bouches-du-Rhône ; Seassary, président de la Fédération de la Corse ; Salgé, président de la Fédération du Tarn et de tous ceux appartenant à notre grande famille fédérale disparus depuis notre dernier congrès.

Il présente ensuite les excuses de membres empêchés, notamment celles de notre président Henri Martinet, auquel l'assemblée, unanime, adresse une fidèle et amicale pensée.

Puis il remercie chaleureusement, au nom de tous, la ville de Thiers pour son accueil et nos amis de la Philhar, dévoués organisateurs du congrès et de la fête fédérale qui réunit 16 sociétés de musique de nos différents départements.

Il est alors passé à l'ordre du jour.

On entend successivement les rapports de M. Relin, secrétaire général, sur l'activité de la Fédération depuis le dernier congrès ; de Mlle Besson, trésorière générale, sur la situation financière ; des commis-

saires aux comptes ; de M. Wegl, secrétaire général adjoint, sur les récompenses ; de M. Delgouffre, trésorier général adjoint, sur les assurances ; de MM. Troubat, Vidal, docteur Deffay, Julien et Wegl, vice-présidents de la FMC respectivement pour les départements de l'Allier, du Cantal, de la Creuse, de la Nièvre et du Puy-de-Dôme (M. Dubat, vice-président de la Corrèze, souffrant, n'a pu se déplacer).

Tous ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

Création d'une commission de jeunes :

Il est décidé de créer au sein de la Fédération une Commission de jeunes composée de six membres âgés de 30 ans au plus (un membre par département) ; chaque vice-président départemental est prié d'indiquer le nom du représentant de son département au moment de la réunion du conseil d'administration qui aura lieu à Vichy le 12 octobre prochain.

Examens d'élèves :

Il est encore trop tôt pour dresser le bilan des examens de 1969, ces examens n'étant pas encore terminés, mais tout laisse penser que le nombre des participants sera supérieur à celui des années précédentes.

Des vœux sont présentés en ce qui concerne les examens d'élèves par les chefs de musique de la Creuse, de la Corrèze, de la Nièvre et par la Société Estudiantina de Vichy.

Certains de ces vœux n'ont pas à être examinés puisqu'ils ont déjà été étudiés et rejetés au dernier congrès de la CMF.

Les décisions suivantes sont prises :

Il est créé pour les cours préparatoire et élémentaire une division A et une division B. Les programmes et les épreuves de la Confédération Musicale de France seront imposés en division B.

L'élaboration des programmes et des épreuves de la division A est laissée à l'agrément des collèges d'examens départementaux.

Aucun changement pour les cours moyen et supérieur.

Il sera demandé à la CMF d'assortir toutes les lectures chantées d'un accompagnement de piano.

Congrès et fête fédérale 1970 :

Aucune ville ne sollicite l'organisation du congrès et de la fête fédérale en 1970.

Le comité de direction prendra toutes décisions à ce sujet en temps opportun.

Autres manifestations 1970 :

La municipalité et la Société Musicale d'Arfeuilles (Allier) envisage d'organiser un festival en 1970. La date reste à fixer.

La ville de Vichy pense également mettre sur pied (probablement au début de juin) un festival international de musique d'honneur ou d'excellence, appartenant à 5 ou 6 nations différentes, avec attribution de la Lyre d'Or de la ville de Vichy.

Election au Conseil d'administration :

Sont élus ou réélus : pour l'Allier, MM. Relin A., Delgouffre, Boutillier, Duterlez, Fosse et Rolin P. ; pour la Corrèze, M. Dubat ; pour la Crouse, M. Moreau ; pour la Nièvre, MM. Martinet et Champault ; pour le Puy-de-Dôme, Mlle Besson, MM. Wegl, Bostmembrun, Chartoire, Serre, Therre, Pachot et Blazeix.

Aucune élection n'a lieu pour le Cantal.

Désignation d'un vice-président : M. le docteur Deffay est nommé vice-président de la FMC pour le département de la Creuse, en remplacement de M. Adolphe Jouannet, décédé.

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

A l'issue de l'assemblée générale, les congressistes et les autorités (précédés de l'imposante Harmonie d'Aurillac), se sont rendus en cortège, au monument aux morts où M. Relin, accompagné de M. Sauzedde, député-maire, déposa une gerbe au nom de la FMC.

La municipalité de Thiers recevait ensuite les congressistes à l'hôtel de ville. Des allocutions furent prononcées par M. Sauzedde et M. Relin, respectivement au nom de la municipalité et au nom de la FMC.

Un déjeuner officiel était servi à 13 h., à l'hôtel de l'Aigle d'Or.

Au dessert, prirent successivement la parole M. Therre, président de l'Union Philharmonique de Thiers, au nom du comité d'organisation du festival ; M. Wegl, président de l'Union départementale des Sociétés du Puy-de-Dôme, au nom de la CMF et de la FMC et M. Migeon, sous-préfet de Thiers, au nom de M. le préfet de région.

L'après-midi, la fête fédérale se déroulait par un temps inespéré.

Ce fut un très grand succès relaté dans tous les journaux régionaux et dans notre journal confédéral. La fête se terminait en apothéose par un brillant concert de l'Harmonie Municipale de Moulins, musique d'honneur du festival. Deux belles journées où musique et amitié se sont conjuguées.

Fête Fédérale : 22 juin 1969
Thiers a vécu une exceptionnelle journée musicale à l'occasion du cinquantenaire de l'Union Philharmonique

C'est sous les meilleurs auspices que s'est ouvert, samedi soir 21 juin, le festival-congrès que l'Union Philharmonique et la municipalité accueillaient dans la cité coutelière. Cette manifestation, en effet, ne pouvait trouver meilleur prologue que la soirée de gala qui avait attiré, dans la vaste salle du marché couvert un public aussi nombreux que chaleureux. L'atmosphère avait, il est vrai, été créée dès le défilé qui précédait ce gala, défilé auquel participèrent l'Union Philharmonique, dirigée par M. André Vernet, les majorettes et la prestigieuse et imposante Harmonie d'Aurillac.

Les rues du centre de la ville étaient bordées de la foule des grands jours qui réserva un excellent accueil aux musiciens et au « bataillon du charme et du sourire » qui formaient ce défilé.

Le marché couvert était comble dès le lever de rideau de cette soirée exceptionnelle que présidaient les personnalités locales et les membres de la Fédération Musicale du Centre.

Toute la première partie était réservée à un concert donné par la magnifique société d'Aurillac, dont les quatre-vingt-dix exécutants étaient placés sous la direction de M. Paul Vidal.

Tour à tour, les musiciens cantalens devaient interpréter marches et morceaux du répertoire classique, Clowez alternant avec Beethoven, Raynaud avec Khatchaturian ou Richard Wagner.

Cet éclectisme dans le choix des œuvres, la très grande classe de cet ensemble imposant lui valurent les vivats chaleureux de près de quinze cents spectateurs ravis de cette soirée.

La seconde partie du spectacle ne le cédait en rien à cette très brillante ouverture. La fantaisie des artistes de variétés : l'extraordinaire imitateur Jean Raymond, les New-China, Carmine et Gil ou les Morelys furent à la hauteur d'une réputation et de la popularité qui leur vaut de fréquents passages sur le petit écran.

SOUS UN SOLEIL RADIEUX

La matinée de dimanche dissipait les craintes que le temps détestable des jours précédents laissait planer sur le festival. Un soleil radieux brillait sur la ville alors qu'une à une les sociétés arrivaient à Thiers.

L'ambiance s'en ressentait très heureusement et au congrès qui s'ouvrait salle municipale (et dont nous donnons par ailleurs le compte-rendu), les personnalités fédérales se félicitaient de cette heureuse conjoncture qui ajoutait encore à la chaleur de l'accueil du président Therre et de ses amis.

Pendant que se déroulaient ces travaux, les sociétés donnaient des concerts aux quatre coins de la ville et des faubourgs.

A l'issue du congrès et alors que ces aubades joyeuses donnaient un air de fête à la cité tout entière, allait se dérouler au monument aux morts un hommage officiel honoré de la présence de M. le sous-préfet, M. le député-maire et de l'ensemble des personnalités civiles et militaires de la ville.

L'ACCUEIL DE LA MUNICIPALITE

C'est à 12 h. que les congressistes étaient officiellement accueillis par la municipalité dans la salle où, quelques instants plus tôt, ils venaient d'achever leurs travaux.

M. Sauzedde, en une improvisation chaleureuse, devait dire tout son plaisir d'accueillir ce festival-congrès qui marque d'éclatante façon le cinquantenaire de l'Union Philharmonique.

M. le député-maire en félicitait les organisateurs et souhaitait le plus brillant avenir à la musique populaire.

Au nom de la Fédération, le secrétaire général remerciait la municipalité et M. Sauzedde et leur exprimait la gratitude de la FMC, gratitude qui va, également, à l'Union Philharmonique.

A l'issue de cette réception marquée par un vin d'honneur, les personnalités se rendaient alors à l'Hôtel de l'Aigle d'Or où se déroulait le repas officiel.

COUESNON

31, r. du Maroc - PARIS-19e - T. 206.69.80

En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... La perfection c'est COUESNON

UN GIGANTESQUE DEFILE

Les Thiernois, auxquels s'étaient joints de très nombreux visiteurs venus de toute la région, se retrouvaient, dès 15 h. 30, sur le parcours du gigantesque défilé qui réunissait les seize sociétés — dont l'Union Philharmonique et la Clique des Sapeurs-pompiers de Thiers — ainsi que les majorettes.

Depuis l'esplanade de la gare, cet immense cortège, très chaleureusement applaudi, gagnait la place Saint-Exupéry où, selon le cérémonial propre à de telles manifestations musicales, un morceau d'ensemble : « La marche des cadets », allait être interprété sous la direction de M. Vernet, puis sous celle du compositeur lui-même, M. Tournel.

Là encore, la foule était nombreuse et fit un accueil éminemment sympathique aux musiciens dont la tenue et le talent, durant les concerts de quartier, le défilé et cette interprétation monumentale avaient été tout spécialement remarqués.

A l'issue de ce morceau d'ensemble, selon le cérémonial habituel, le chef de l'Harmonie de Gannat remettait à MM. Therre et Vernet le fanion fédéral dont l'Union Philharmonique aura la garde durant un an.

UN CONCERT D'EXCEPTIONNELLE QUALITE

C'est au kiosque de la place Duchasseint, à 17 h., que l'autre société d'honneur de ce festival, l'Harmonie Municipale de Moulins, elle aussi forte de 90 musiciens, allait donner le concert de gala qui terminait en apothéose cette exceptionnelle journée.

Sous la direction de son chef, M. Emile Fosse, les membres de cette remarquable phalange allaient enchanter l'auditoire avec des extraits d'œuvres de Lalo, Berlioz, Milhaud, Granados, Weber et R. Wagner. Véritable régal pour les mélomanes, ces interprétations, pimentées de solos d'une rare qualité, ce concert rassembla l'unanimité des louanges, à l'égal de celui, d'un genre quelque peu différent, donné la veille par l'Harmonie d'Aurillac.

Enfin, il fallait que cette journée si magnifiquement commencée connût un épilogue digne d'elle. Le gala dansant donné sous le marché couvert, transformé pour la circonstance en salle de bal très accueillante, devait y pourvoir.

UNE REUSSITE COMPLETE

Ainsi, ce festival-congrès 1969 a-t-il connu la pleine et entière réussite que l'on pouvait attendre et que les mélomanes espéraient de tout cœur. Le mérite en revient à la Fédération Musicale du Centre, bien sûr, mais également à la municipalité de Thiers et à l'Union Philharmonique dont l'organisation, sur tous les plans, fut tout à fait remarquable. On ne pouvait souhaiter cinquantenaire plus réussi pour cette société sans laquelle les fêtes locales, toute l'année durant, ne seraient pas, sans elle, tout à fait ce qu'elles sont.

Le public, innombrable, ne s'y est pas trompé, d'ailleurs, qui a réservé, tout au long des défilés, ses vivats chaleureux et affectueux à sa chère vieille « Philhar ».

(La Montagne, 23-6-1969).

Sociétés ayant participé au festival de Thiers :

Aurillac, Harmonie Municipale (société d'honneur du congrès) ; Beaumont, Fanfare Municipale Chantecierc ; Billom, Société Philharmonique ; Bourg-Lastic, Les Enfants de Bourg-Lastic ; Chabreloche, Lyre Amicale ; Cusset, Harmonie La Semeuse ; La Bourboule, Le Réveil Bourboulien ; La Monnerie-le-Montel, Lyre Amicale ; Moulins, Harmonie Municipale (société d'honneur du festival) ; Saint-Germain-des-Fossés, Harmonie l'Indépendante ; Saint-Pourçain-sur-Sioule, Harmonie ; St-Rémy-sur-Durolle, La Lyrique ; Saint-Yorre, l'Union Musicale ; Les Sarraix, l'Echo du Montoncel ; Thiers, Clique des Pupilles des Sapeurs-Pompiers et l'Union Philharmonique.

Toutes ces sociétés (à l'exception de celles de Thiers) ont reçu au moment de la distribution des récompenses, un magnifique souvenir de Thiers (plat en inox gravé), offert par le Comité d'organisation ou la Fédération Musicale du Centre.

EXAMENS D'ELEVES 1969
RESULTATS

1.048 élèves ont été présentés aux examens d'élèves de 1969 par 46 sociétés de la Fédération Musicale du Centre.

Ces élèves ont passé avec succès 1.578 épreuves (éducation musicale et instruments) se répartissant comme suit :

Préparatoire : éducation musicale, 586 ; instruments, 311. — Elémentaire : éducation musicale, 304 ; instruments, 168. — Moyen : éducation musicale, 138 ; instruments, 53. — Supérieur : éducation musicale, 11 ; instruments, 7. — Totaux : éducation musicale, 1.039 ; instruments, 539.

La répartition des élèves présentés par département est la suivante : Allier, 127 ; Cantal, 117 ; Corrèze, 106 ; Creuse, 38 ; Nièvre, 210 ; Puy-de-Dôme, 450 ; total, 1.048, au lieu de 695 en 1967, 820 en 1968.

Nous enregistrons donc une nette progression.

A. R.

CANTAL

SAINT-FLOUR

Nécrologie :

M. Georges Belondrade

C'est avec stupeur que nous avons appris le décès, à Lanobre, de M. Georges Belondrade, 30 ans, nouveau chef de musique de la « Lyre Sanfloraine ».

Depuis quatre mois, M. Belondrade, qui avait succédé à M. Tardieu, parti pour raisons professionnelles à Issoire, venait deux fois par semaine d'Aurillac pour diriger les répétitions. Son œuvre était d'ailleurs, au début, bénévole, si bien que le Conseil municipal lui attribua d'office une indemnité qu'il n'avait jamais demandée.

Il s'était fait l'ami des nouveaux et jeunes musiciens de cette Lyre Sanfloraine qui avait traversé une longue crise et venait de retrouver grâce à lui, sa vigueur d'antan ; et il avait encore de grands projets...

Une délégation, emmenée par M. Baissac, président, s'est rendue à ses obsèques à Lanobre.

« La Montagne » se joint à la « Lyre Sanfloraine » et à la municipalité de Saint-Flour pour présenter à la famille de M. Belondrade ses bien vives condoléances.

(La Montagne, 28-8-1969).

ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle - PARIS-IXe — Tél. 874-09-25

MUSIQUE INSTRUMENTALE

(Extrait du Catalogue)

FLUTE - ETUDES

HERICHE (R) Exercices journaliers pour la flûte 11.00

FLUTE ET PIANO

ABSIL (J) Silhouettes 9.40
AMELLER (A) Barcarolle 6.00
ARMA (P) 12 Danses roumaines de Transylvanie 13.50
AUCLERT (P) Thème varié 7.50
BARLOW (F) Pavane 7.00
BERTHELOT (R) Fauréenne 7.00
CAPLET (A) Petite Valse 7.00
DAUTREMER (M) Amabilité 6.00
MARC (E) Bergers d'arcadie 7.00

FLUTE SEULE

ARMA (P) sonatine 6.00

HAUTBOIS ET PIANO

ABSIL (J) Burlesque 7.00
DAMASE (J.M) Rhapsodie 8.00

CLARINETTE ET PIANO

AMELLER (A) Andantino 6.00
ARMA (P) Divertimento N° VI 12.50
DAUTREMER (M) Gavottina 7.00

COR ET PIANO

ABSIL (J) Rhapsodie N° 6 ..... 8.00
CLERGUE (J) Prélude lied et rondo 8.00

METHODE et ETUDES p. le SAXOPHONE

LONDEIX : Le saxophone en jouant
1er Cahier à l'usage des débutants 11.00
2ème Cahier à l'usage des débutants 18.50
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones ..... 1er Cahier 10.50
2ème Cahier 10.50
3ème Cahier 7.50
— Les gammes conjointes et en intervalles 9.60

SAXOPHONE ET PIANO

ABSIL (J) Sonate 12.20
AMELLER (A) Jeux de table 9.60
BECK (C) Nocturne 7.00
BROWN (C) En promenade 6.00
DAUTREMER (M) Concerto 12.50
(Matériel d'orch. Saxoph. alto et cordes en location).
— EMOTION 6.00
LANTIER (P) Allegro, arioso, final 10.50
MAURICE (P) Tableaux de Provence .. 12.50
Suite de 5 numéros.
(Matériel d'orch. en location)
MURGIER (J) 2 Pièces brèves 7.00

La Fédération des Sociétés Musicales du Centre s'associe au deuil de la Lyre Sanfioraine et de la famille de M. Belondrade Elie leur présente ses condoléances attristées avec l'expression de sa vive sympathie.

A. R.

CORREZE

USSEL

La Lyre Usselloise a brillamment fêté son centenaire le 20 juillet dernier

Cent ans, c'est l'âge des rides, un âge rarement atteint et que toujours on fête. Il en est des sociétés comme des hommes, avec, devait dire le docteur Henri Belcour, une plus grande joie, car le centenaire d'un homme ou d'une femme entraîne la crainte d'une issue prochaine. Nous ne reviendrons pas sur la longue histoire de la musique populaire à Ussel, que nous avons évoquée longuement, si ce n'est pour souligner ce qu'il a fallu de dévouement pour en arriver là, depuis les aurores de la IIIe République, avant, même, sans doute, mais retenons cette période plutôt que celle d'un déclin, celui du second Empire, où la musique s'est installée en maîtresse.

Cela tient souvent à quelques hommes, et c'est pourquoi nous ne ferons qu'une exception, en hommage à M. Lombarteix. Il est l'actif doyen de la Lyre Usselloise. Il a été l'homme de la renaissance de la société après l'éclipse de la guerre. M. Lombarteix est, à la cause de la musique, le dévouement fait homme. Il n'a pas voulu cette publicité, nous la lui devons et, au moins averti, elle est apparue, dimanche encore, en le voyant, partout, affairé, attentif. Heureuses sociétés qui peuvent s'honorer de tels dirigeants. En fait, sans eux, elles ne seraient plus depuis bien longtemps.

UNE FORMATION PRESTIGIEUSE

Pour fêter cet anniversaire, il fallait une musique de prestige.

Nul autre que la musique de la Légion étrangère ne l'était. Cette musique que déjà, par ailleurs, la Lyre Usselloise avait accueillie lors de son grand festival de 1950.

L'exactitude est la politesse des rois, a-t-on dit : elle est aussi celle de l'armée. A l'heure prévue, au rythme lent qui est son pas très caractéristique, aux accents de la marche Georgia, la musique de la Légion étrangère s'ébranlait du groupe scolaire.

Sous le soleil éblouissant, qui ne fut pas le moindre invité de cette fête, les légionnaires, képi blanc, épaulettes rouges sur patte verte, ceinturon blanc sur ceinture de flanelle bleue, défilèrent ; derrière eux, la foule grossissait à chaque carrefour et au long des rues les bravos.

Lentement, plus lentement que n'importe qu'elle autre musique française, elle traversa la ville sous le commandement du capitaine Gully et du lieutenant Gaudie.

LE MOMENT DU SOUVENIR

La musique de la Légion se massait face au monument aux morts où, la retrouvaient de nombreuses personnalités.

M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques et aux Finances ; M. le docteur Belcour, député-maire ; M. Sabourin, sous-préfet ; le colonel Lacroix, commandant le camp de La Courtine ; le médecin-commandant Marigo, de la place de La Courtine ; M. Dubat, vice-président de la Fédération musicale du Centre ;une très importante délégation du Conseil municipal d'Ussel avec à sa tête M. Janicot, M. Longeagne, M. Clauzaud, M. Loysel, commissaire de police ; M. le Lieutenant Pinoteau, commandant la compagnie de gendarmerie et son adjoint M. l'Adjudant-chef Christiani ; M. Hote, président du comité des fêtes ; le colonel Gauthier, président du comité d'arrondissement de la Légion d'honneur ; M. Chauvin, président du comité d'arrondissement de la Croix-Rouge et, bien sûr, la Lyre Usselloise groupée autour de son président M. Michel Peyrel, de son président d'honneur, M. Combescot de Marsaguet, de son chef, M. Gimeno, de MM. Lombarteix, Moraille, Fraysse.

Après la levée des couleurs, la musique de la Légion Etrangère exécutait la « Marseillaise », puis marquait la traditionnelle minute de silence de son très caractéristique roulement de tambours.

M. Jacques Chirac déposait la gerbe du centenaire de la Lyre et M. Garcia, un ancien légionnaire, maintenant Usselois, qui portait la cravate verte de la Légion, déposait une autre gerbe en souvenir des morts de la Légion ; on sait qu'elle n'a jamais été avare de sacrifice.

FELICITATIONS MINISTERIELLES

M. Jacques Chirac, aussitôt après la cérémonie, s'avançait vers la musique de la Légion ; il serrait les mains du capitaine Gully, du lieutenant Gaudie et du tambour-major, les chargeant de transmettre à la musique tout entière des félicitations auxquelles s'associaient M. le docteur Belcour, député-maire, et M. Michel Peyrel, président de la Lyre Usselloise.

En défilé, la musique de la Légion étrangère draina la foule vers la mairie où dans la cour d'honneur elle devait se faire entendre.

C'était ensuite un vin d'honneur offert par la municipalité aux membres de la Lyre Usselloise et aux personnalités dans la salle des mariages ; là, le docteur Belcour devait faire l'éloge de la Lyre Usselloise, évoquer le souvenir des diverses générations qui, depuis plus d'un siècle, se sont dévouées pour la vie musicale à Ussel

Il dit sa joie de recevoir en ce jour la Lyre Usselloise dans la maison commune.

« Un centenaire, a-t-il dit, est source de joie chez les humains. Cette joie est tempérée par les craintes de l'issue qui, hélas ! n'est pas bien lointaine ; pour une société, la joie est sans ombre, car une société se renouvelle ».

Il rendait hommage à tous ceux qui, hier et aujourd'hui, ont assuré, assurent la vie de la société.

Il dit aussi sa joie de recevoir la musique de la Légion étrangère, une musique prestigieuse entre toutes.

Avant lui, M. Dubat, au nom de la Fédération Musicale de France, devait dire quelques mots. Il évoquait la lointaine naissance de la société usselloise sous le nom de Sainte-Cécile, qui débuta comme fanfare, le dévouement des générations de musiciens qui assurent la pérénité et la réputation et épinglait ensuite sur la vieille bannière, offerte il y a 100 ans tout juste à la société par M. Lafon, de Saint-Maur, député de la Corrèze, la très rare médaille du centenaire à côté de la médaille épinglée il y a un demi-siècle, témoignage du cinquantenaire de la société.

Mais la bannière ne devait pas être la seule décorée.

M. Dubat remettait à M. Gimeno la médaille d'argent des chefs de musique ; il le faisait après avoir rappelé les liens qui l'unissent à son confrère.

M. Jacques Chirac remettait la médaille des 40 années d'activité musicale à un autre pilier de la Lyre Usselloise, M. Jean Muratelle, aussi président de la Fédération départementale des sociétés de pêche de la Corrèze qui, après l'accolade du ministre, recevait celle de son neveu, M. Chevalier, qui suit sa trace au sein de la société.

Le docteur Belcour, M. Sabourin, sous-préfet, M. Janicot, adjoint au maire et trésorier de la Lyre Usselloise, devaient ensuite décorer : M. Botarques, pour 40 années d'activité ; M. Frayssé, pour 25 années ; M. Ruas, pour 25 années ; M. Richard, pour 25 années ; Mlle Chaveroche, Barthuel, Coudert, Dechamp, pour 15 années d'activité musicale.

Aux félicitations très autorisées qu'ils reçurent, nous nous permettons de joindre les nôtres.

La musique de la Légion, pendant que se déroulait le vin d'honneur, gagnait l'hôtel des Messageries où M. et Mme Lagarde firent honneur à leur réputation de traiteurs, une réputation bien connue.

Cette musique devait ensuite être très appréciée du public au cours de deux concerts qu'elle a donnés en cours d'après-midi et en soirée au stade municipal.

Au moment où la Lyre Usselloise remettait au docteur Belcour la bannière du centenaire, le député-maire d'Ussel, après avoir assuré qu'il lui réservait une place d'honneur, devait dire qu'Ussel ne manquerait pas de la ressortir pour le 200ème anniversaire de la société.

DES PROGRAMMES ECLECTIQUES

Les programmes des deux concerts de la musique de la Légion, donnés au stade municipal, ont été particulièrement éclectiques.

A 16 heures, nous avons pu entendre successivement : « Le Grand atlas », de L. Perdereau ; « Gai légionnaire », de Haydn ; « Sous l'aigle double », de J.-D. Wagner ; « Austerlitz », de J. Vidal ; « Les grenadiers de la vieille garde à Waterloo », de Ch. Eustace ; « Fifres et tambours », air de tradition ; « Marching Thro Georgia », de G. Miller ; « Anne-Marie », air de tradition ; « La marche de la Légion », de Wilhem.

En soirée, à 21 h., dans la fraîcheur du soir, les képis blancs ont donné : « La marche de la garde consulaire », de J. Furgeot ; « Le grand atlas », de J.-L Perdereau ; « Les danses hongroises 5 et 6 », de J. Brahms ; « Tucky Trombones », de Jack Helyer ; « Washington Post », de J. Souza ; « Danse du sabre », de Katchaturian ; « Vienne reste Vienne », de J.-S. Schrammel ; « Marche Lorraine », de L. Ganne ; « Le Régiment de Sambre et Meuse », de Ransky ; « Fifres et tambours », air de tradition ; « Batteries napoléoniennes », air de tradition ; « Chants légionnaires », arrangés par Lasalmonie.

(La Montagne, 22-7-1969).

PIANOS droits et à queue
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
HARMONIUMS PORTABLES et à PÉDALIER
ORGUES ÉLECTRONIQUES – CLAVECINS
• Vente • Location • Crédit •
ACCORDS - RÉPARATIONS
remise aux musiciens
MAGASIN BOUVIER
15, rue d'Abbeville
PARIS 10e - 878 24-88

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

CHAMPAGNE ET MEUSE

VERDUN

Dans les activités de la Fédération Champagne-Meuse, nous devons signaler le concert de gala qui a eu lieu le 12 avril 1969 au Théâtre de Verdun.

Cette manifestation musicale était organisée par l'Harmonie Municipale à l'école de musique de cette ville.

M. Kirikdjian, président, secondé par son comité, a reçu de nombreuses personnalités parmi lesquelles ont été remarqués : M. le sous-préfet de Verdun ; M. André Beauguitte, député-maire ; M. le général Doyen, commandant la 4ème Division ; M. Lasalmonie, ancien chef de musique de la Légion Etrangère ; M. Thevenon, délégué départementaI des JMF.

Le concert a été dirigé par M. Libert, directeur de l'école de musique et de l'Harmonie Municipale de Verdun

M. Tillois présenta et commenta de façon fort agréable les œuvres interprétées.

Mmes Lasalmonie et Thevenon assistaient à cette manifestation où une belle assistance a pu apprécier le programme très éclectique qui fut exécuté par les musiciens menés de main de maître par M. Libert.

Les œuvres suivantes furent entendues : a) La Marche de l'Infanterie de Marine, de Cappé ; b) La Marche Cortège, de F. Loup ; c) Louise de Bettignie, d'Albert Doyen ; d) La Marche Lugubre, de Gossec ; e) Le Rêve passe, de Krier ; f) Dans les Steppes de l'Asie Centrale, de Borodine ; g) La Marche Consulaire de Marengo, de Furgeot.

Pendant la seconde partie, l'école de musique a fait entendre de nombreux élèves qui justifient la valeur musicale des professeurs : M. Libert, Mme Huet, Mlle Léger et Mme Mouthier.

Mme Mouthier exécuta avec brio la Polonaise Héroïque de Chopin et Léguidillas d'Albeniz.

Chants et harmonie se complétant, Mme Cunière et M. P. Mouthier interprétèrent « le Duo du Pays du Sourire Prendre le thé à deux ».

MM. Paul et Pierre Mouthier se firent entendre dans le duo de Faust ; une mise en scène originale fut très appréciée.

Le président Kirikdjian peut être félicité ; sa ténacité et son dévouement à la musique populaire permettent à Verdun de conserver, sous la direction de M Libert, une harmonie municipale digne d'une grande et glorieuse cité.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

ILE-DE-FRANCE

L'audition des élèves du Club Musical P.T.T. de Paris

Le samedi 21 juin dernier, le Club Musical PTT nous conviait à assister à l'une de ses auditions de fin d'année d'études, faites par les élèves de ses cours de piano, clarinette, violon, flûte, etc. Cette audition avait lieu en la salle des Comédiens PTT, de l'avenue de Choisy. L'éducation musicale donnée au sein de ce club musical, est réservée, en principe, aux enfants des familles des fonctionnaires PTT. Elle est assurée par son distingué directeur artistique le commandant A. Dautricourt, secondé par des professeurs confirmés, dont M. J. Poidevin, qui présentait également ses élèves. A cette audition, participaient les élèves pianistes de Mme A. Dautricourt, pianiste talentueuse et qui assure, en notre Club Musical, l'enseignement du piano. Et nous eûmes l'occasion et le plaisir d'entendre, en des œuvres de nos maîtres classiques de l'enseignement musical, de jeunes élèves des deux sexes, qui nous démontrèrent non seulement les sérieuses qualités de leurs jeunes talents, en formation, mais encore l'excellente valeur d'un enseignement musical donné sous la haute autorité de notre camarade A. Dautricourt, également directeur de l'Harmonie du Club Musical des PTT, que préside avec dévouement et grande ferveur, notre ami, M. Parigot, lui même haut fonctionnaire de notre grande et belle administration des PTT.

Capitaine F. BOYER.

ACHERES

Ecole de Musique Municipale

Les examens de l'Ecole municipale de musique ont eu lieu le jeudi 19 juin 1969, sous la présidence de M. le maire d'Achères.

Les élèves se sont bien comportés et ont obtenu de bons résultats, de plus l'école est en voie d'extension et le nombre des élèves augmente chaque année.

M. Sommelette, le responsable de l'école, promet de donner le meilleur de lui-même, comme il l'a déjà fait, afin que la section musique du Foyer Culturel devienne une grande école. Malgré des débuts difficiles, il mènera, dit-il, sa tâche jusqu'à la limite de ses possibilités. Il espère parvenir dans quelques années, à ce qu'il a toujours désiré : créer de grandes activités musicales à Achères.

M. Sommelette remercie M. le maire pour son action enthousiaste et sans limite et pour l'aide qu'il lui a apportée et il associe la municipalité dans l'expression de sa reconnaissance.

Il remercie également MM. Delaye, Grollier, Acket, Krakwzik, professeurs à l'école, ainsi que M. Legoff, maire adjoint, grand défenseur de la culture musicale, et M. Damour, au nom du Cercle Culturel

Pour récompenser les élèves, avait lieu le 21 juin, la distribution des prix dans la salle d'honneur de la mairie. M. le maire et le responsable de l'école ont pris la parole pour exprimer leur intention de toujours mieux faire en faveur de l'école et de l'enseignement musical.

L'ambiance était excellente et cela d'autant plus que les parents d'élèves nous avaient fait l'agréable surprise d'accompagner leurs enfants. Nous les en remercions très sincèrement et nous informons la population d'Achères que la reprise des cours à l'école de musique aura lieu le 2 octobre 1969.

Signé : SOMMELETTE.

Le grand festival de musique de la Ville d'Antony, du dimanche 29 juin dernier.

Placé sous le haut patronage de M. Georges Suant, maire d'Antony et conseiller général des Hauts-de-Seine ; de M. Touzelin, son maire-adjoint et président du Comité des fêtes ; de la municipalité et de son conseil municipal, dans le cadre de notre FM d'Ile-de-France, ce grand festival de musique avait été organisé par l'Harmonie Municipale d'Antony pour honorer le 40ème anniversaire de sa fondation. A cet effet, son excellent chef, M. Alfred Tati, aidé en sa tâche d'organisateur par son distingué président de l'Harmonie, M. R. Leguet et par ses dévoués musiciens, avait réuni de belles phalanges musicales qui se firent entendre, l'après-midi de ce dimanche 29 juin dernier, en ce merveilleux parc d'Antony, un « oasis de verdure », rendu encore plus séduisant par la présence du soleil, enfin souriant, ce qui rendait l'ambiance musicale fort agréable et encore plus lumineuse.

Le cher maire, M. G. Suant, étant absent pour des raisons impératives, ce fut son sympathique maire-adjoint, M. Touzelin, président du Comité des fêtes d'Antony, qui eut la mission d'assurer la présidence de cette belle manifestation artistique et musicale et de recevoir les honorables invités, les hautes personnalités, ainsi que les sociétés musicales qui participaient au festival. Parmi ces dernières, soulignons la présence de la Banda Musicale de Collegno, une cité proche de Turin, qui était venue d'Italie et en témoignage de cette grande amitié franco-italienne qui nous unit, animée par un jumelage musical. Soulignons encore la présence officielle de notre belle batterie-fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, dirigée par M. Pierre Bréard, son grand chef. Un jury avait été constitué par M. Maurice Brun, président de la commission technique de notre FM d'Ile-de-France. Ce jury était placé sous la présidence de M. Yves de la Casinière, Grand Prix de Rome et inspecteur honoraire au ministère des Affaires Culturelles et j'avais l'honneur d'être à ses côtés avec M. Maurice Brun. Ce grand festival débutait en fin de matinée de ce dimanche, par une agréable réception en la mairie d'Antony, suivie d'un repas officiel, pris en commun en la grande et belle cantine scolaire municipale, où se réunirent toutes les sociétés participant au festival et sous la présidence de M. Touzelin, de M. Tati, de M. Leguet, des membres du Comité des fêtes et des membres du jury.

Après un excellent repas et les discours d'usage, l'on se rendit au parc d'Antony, magnifiquement aménagé pour le déroulement des épreuves imposées et des auditions prévues par le programme qui devait s'y dérouler à partir de 15 h. Ce beau programme était présenté par M. Michel Angot, membre de notre Harmonie Municipale. Les sociétés musicales s'y rendirent en défilant en ville et chacune par un itinéraire différent. Et dans cet admirable décor verdoyant et lumineux qu'est le parc d'Antony, nous entendîmes, tout d'abord et pour ouvrir le feu musical, notre excellente Harmonie Municipale, sous la haute direction de son chef, M. Alfred Tati.

Ensuite, commencèrent les épreuves d'un concours. Et ce fut, en premier lieu, l'Harmonie Municipale de Pantin, en division supérieure et dirigée avec grande autorité par M. Hector Gadenne, son grand chef. En second lieu, nous entendîmes la société musicale de Saint-Rémy-lès-Chevreuses, associée au Trait d'Union de Saint-Germain-en-Laye et placées sous la direction de M. Jean Doucet. L'Harmonie des Chemins de Fer du Nord, en division d'excellence et placée sous la haute direction de M. Georges Amedro, prenait la suite sur la scène aménagée. Puis se présenta : la Lyre Amicale de Poissy, en division supérieure et dirigée par M. Maurice Bedel Je soulignerai, en passant, que cette excellente phalange a pour président M. Henri Hugonnet, le cher président de notre FM d'Ile-de-France. Ensuite, ce fut la fanfare La Prolétarienne d'Hénin-Liétard, qui se présentait sous la direction de M. Jules Lœil, mettant fin aux épreuves du concours. Ces excellentes auditions furent sanctionnées par le jury de la façon suivante : 1er prix ex-æquo l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord et la Lyre Amicale de Poissy ; 2ème prix l'Harmonie municipale de Pantin ; 3ème prix Saint-Rémy-les-Chevreuses et Trait-d'Union de St-Germain-en-Laye ; 4ème prix La Prolétarienne d'Hénin-Liétard. Ces résultats furent annoncés par M. Maurice Brun, notre cher président technique. Les épreuves terminées, nous entendîmes, hors concours, la Batterie-Fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix dans un programme de choix et viril, qui fut très apprécié et très applaudi. La Banda Musicale de Collegno, sous la haute direction de son excellent chef M. Aldo Costa, prenait la suite et nous présentait également un beau programme, hors concours, qui fut également chaleureusement applaudi. Ce qui réjouit tout particulièrement son président, M. Villanis-Audifredi Dr. Franz. Et cette belle manifestation musicale se terminait par l'auditions, toutes sociétés réunies, du morceau d'ensemble, notre « Sambre et Meuse », suivi par l'exécution de la « Marseillaise », dirigée par M Alfred Tati. La Banda Musicale de Collegno exécutait à son tour l'hymne national italien « l'Hymne à Mameli ». Ce qui mettait un point final, vibrant et sympathique, à cet agréable et très musical grand festival de musique, rehaussé par la présence de nos amis italiens ; le ton officiel ayant été donné par notre belle batterie-fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. En résumé, une fort belle et très agréable manifestation musicale, digne du grand ciel artistique, lumineux et verdoyant d'Antony.

Capitaine F. BOYER.

Le séjour au Château de Benais (Indre-et-Loire) de la « Boulonnaise »

Le Comité directeur de notre belle et toujours jeune Boulonnaise, devenue maintenant la Société Municipale de Musique de Boulogne-Billancourt et que préside avec un grand dévouement et un profond attachement notre grand ami M. Gaston Le Duc, un mécène inspiré et digne successeur du cher président Sourlau, rappelé à Dieu par les musiciens du Céleste Empire, notre Boulonnaise, dis-je, à la généreuse habitude d'offrir à ses musiciens et à leurs familles, chaque année, une grande et agréable sortie-promenade, qui se déroule dans l'une des riches contrées de notre grande région parisienne. Elle se fait, en principe, l'un des dimanches de la saison printanière. Ce printemps dernier, 1969, elle eut lieu les 10 et 11 mai et fut agrémentée par un dé-

Confiez vos remises à neuf, vos réparations de clarinettes et flûtes, saxos, hautbois, cor-anglais ou bassons à un artisan spécialiste
Travail garanti six mois
Devis gratuit sur demande
Michel PARMENON
SPECIALISTE DES BOIS
— 85, Rue Basse-d'Ingré —
45 - ORLEANS

lieieux séjour au château de Benais, situé en Indre-et-Loire. Et j'avais, une fois de plus, l'honneur et le grand plaisir d'y être invité. Cet imposant château historique, construit au Moyen-Age et dans le style du moment (féodal et Renaissance) est devenu la propriété de Boulogne-Billancourt, notre grande cité de la banlieue parisienne, qui en a fait un centre d'accueil et de vacances pour sa jeunesse scolaire ; un centre confortablement installé et entièrement remis à neuf par les soins de la municipalité de Boulogne-Billancourt. La présence de son cher maire, M. Agogué, et de son secrétaire général de la mairie, M. Moërs, témoignait d'ailleurs de leur profond attachement envers leur belle Harmonie Municipale notre Boulonnaise

Que dire de cette Touraine... bien connue des Français et des touristes du monde entier ; de cette belle et grande province française « faite de lumière, de poésie et de beauté », en laquelle toute pensée prend des allures et des mouvements de danses, aux rythmes souriants ! », a dit du Bellay, l'un de ses grands poètes. La fantaisie de ses architectures Renaissance, ses grands parcs harmonieux en lesquels apparaissent de magnifiques châteaux avec terrasses à balustres, en ont fait le « Jardin de la France ». Là, se rencontrent la vigne et le pommier, union de deux « France » chères à nos cœurs et à nos gosiers !

Et Ronsard n'a-t-il point dit, en ses sonnets, richesse de la pensée et résumant toute la poésie du monde : « Mesure et clarté sont les mamelles de la beauté ! ». Rabelais y naquit, en ce château d'Ussé, que nous visitâmes. Perrault y écrivit sa « Belle au Bois Dormant », l'un des chefs-d'œuvre de ses contes de fées. Le souvenir de Mansard y plane également. Mais il me faudrait disposer de toutes les colonnes de notre journal pour rappeler tous les chers et grands souvenirs évoqués sur place, au cours de cette belle sortie-promenade.

Ainsi, ce samedi 10 mai dernier, la Boulonnaise arrivait-elle au château de Benais, son point de chute, après un merveilleux voyage en cars à travers le Bassin Parisien, pour rejoindre Tours et suivre ensuite les vallées émouvantes de la Loire, puis de l'Indre et pour aboutir à Benais, où nous arrivions vers les 12 h. 30. Après un excellent repas servi à l'intérieur du château, l'on visita les châteaux d'Ussé, de Langeais, où se trouve la maison de Rabelais ; de Chinon, refuge de Jeanne-d'Arc. Nous visitâmes également l'une des grandes caves touristiques de Bourgueil, proche du centre nucléaire de Chinon. Une délicieuse dégustation nous y fut offerte Ce même samedi, en soirée, nous assistions à un charmant spectacle son et lumière, présenté dans le parc d'un château voisin. Dans la matinée du dimanche 11 mai, après une nuit reposante passée au château de Benais, confortablement aménagé, nous nous rendions en cortège au cimetière, pour déposer une gerbe au monument de ses morts au champ d'honneur. Après cet hommage rendu, un grand concert, donné dans le grand parc du château, réunissait la Boulonnaise et l'Harmonie Sainte-Cécile de Benais. Notre belle phalange parisienne y exécuta, sous la haute direction de son talentueux chef, notre camarade le commandant A. Dautricourt, un fort beau programme en présence de la population de Benais et de la jeunesse des écoles conduite par leurs moniteurs. Nous eûmes le plaisir et la surprise d'entendre, entre les œuvres classiques présentées, les Batteries Impériales, ainsi que la Marche Consulaire, exécutées par l'excellente batterie de la Boulonnaise en tenue de grenadiers de l'Empire ; un hommage rendu à notre grand Napoléon et pour son bi-centenaire. Ce qui ajoutait une grande émotion à un profond ravissement. La Sainte-Cécile de Benais, dirigée par son excellent chef, M. Eulasne, nous montra également sa belle vitalité et sa jeune musicalité en nos défilés classiques et entraînants. A la fin de ce beau concert, très musical et spectaculaire, exécuté dans un décor merveilleux, nos musiciens et nos musiciennes se rendaient, en musique, à la mairie, où un vin d'honneur les attendait, offert par la municipalité de Benais. Là, auprès de M. le maire et de ses conseillers municipaux au complet ; de M. Agogué, notre cher maire de Boulogne-Billancourt, accompagné par son dévoué secrétaire général, M. Moërs, un grand réalisateur, et par Mlle Bettemont, une distinguée archiviste, chargée de fixer sur pellicules ces agréables instants, l'on dégusta les meilleurs vins du pays, dont la réputation est également mondiale, et l'on y prononça les discours d'usage et de vives félicitations à tous les échelons. En cette cordiale et musicale ambiance, le visage de notre cher président, M G. Le Duc, était rayonnant de joie et de satisfaction. Et l'on ne saurait jamais assez le remercier, ainsi que son président adjoint, M. Mainbourg ; M. Gauthier, le vigilant organisateur ; notre camarade le commandant Dautricourt, leur talentueux chef, ainsi que tous les membres du Comité directeur de la Boulonnaise, pour toute cette joie et les grandes satisfactions artistiques, historiques et champêtres offertes à leurs musiciens, à leurs chères compagnes, à leurs familles et grâce à leur initiative et à leur dévouement envers notre vivante et réputée phalange parisienne. Nous y avions bien regretté l'absence de deux silhouettes bien sympathiques, celles de M. de Vassal et de M. Bonsergent, les dévoués secrétaire général et administrateur, empêchés par des obligations impératives qui nous privèrent de leur présence. Après cette cordiale réception, l'on revenait, toujours en musique, au château - centre d'accueil pour y prendre un excellent repas qui réunissait les hautes autorités municipales sus-nommées, leurs honorables invités et les deux belles et vivantes phalanges que sont, en leur genre, la Boulonnaise et la Sainte-Cécile de Benais. Et ce fut ensuite le retour vers Paris - Boulogne-Billancourt, un retour sans histoire, mais fécond en doux enchantements, sources de profonds souvenirs propres à favoriser cette présence indispensable à nos musicales répétitions, sans lesquelles l'on ne peut réaliser de belles et intéressantes auditions ni de grandes promenades riches en douces et profondes satisfactions.

Capitaine F. BOYER.

COURBEVOIE

Chorale Municipale

Le 25 juin 1969, la Chorale Municipale a donné un concert de belle qualité sous la direction éclairée et dynamique de M. Roger Baron. Le concert était placé sous la présidence de M. Charles Deprez, maire de Courbevoie et député des Hauts-de-Seine.

Au programme : Crédo d'Espoir, Kreutzer - Haendel ; Bonsoir mon amour, Rosso ; Berceuse, Mozart ; Sonates pour piano à 4 mains par Christiane Lemar et Joël Pontet, J.-Ch. Bach et F. Poulenc ; Las je n'irai plus, Elisabeau, La belle Alouette, 3 chants populaires harmonisés par Vasseur, Planel, Canteloube ; Démons et Merveilles, M. Thiriet ; Choses dont on rit, André Robert ; L'Enfant au Tambour, Siméone ; Cent mille Chansons, M. Magne.

Pour la 3ème année consécutive, M. Baron avait appelé (exemple rare), 150 écolières à participer à ce concert, sous la direction de Mlle Liva.

M. André Robert (du Club des Chansonniers), fit rire à souhait petits et grands.

Afin de disposer de beaux locaux, le concert ne put avoir lieu qu'un mercredi. Cependant, nous avons constaté, avec satisfaction que, malgré cela et les formes actuelles de loisirs, les auditeurs garnissaient abondamment les fauteuils. De plus, ils prouvèrent leur grand plaisir à suivre le programme ci-dessus et leurs applaudissements spontanés et nourris ont été la meilleure récompense, tant pour les chanteurs que pour les organisateurs et plus particulièrement pour M. Baron qui, en ce mois de juin, venait d'assumer l'organisation des examens et de la distribution des prix de l'école de musique et de la soirée du 25 juin. Il y a parfaitement réussi malgré l'absence de certains membres du bureau indisponibles

A ce sujet, un événement nous a frappé en la personne du président M. Durant. En effet, après une grave opération (amputation d'un pied), M. Durand, encore en convalescence, avait tenu néanmoins à assister au concert. Les sentiments affectueux qui lui furent témoignés dès son arrivée, par les membres de la chorale et bien d'autres personnes, nous montrèrent l'amitié et la camaraderie qui règnent au sein de cette belle société et toute l'estime dont y jouit M. Durand. Devant la sollicitude et l'affection dont il était l'objet, M. Durand, très ému, reçut là une récompense de haute valeur morale.

De cette belle soirée, félicitons M. Roger Baron, directeur de la Chorale, qui s'est tant dépensé pour une belle réussite et bien secondé par Mmes Renaud et Dubois, directrices d'école.

Remercions aussi de leur présence MM. Parmentier et Bernard, du Cercle Mandoliniste, et M. Levain, secrétaire du Cercle Symphonique.

N'oublions pas les 12 jeunes filles qui participèrent à 2 exécutions et qui ont rejoint les rangs de la Chorale depuis octobre 1968.

Félicitons également tous les professeurs et ces adorables enfants qui nous ont charmés par leur gentillesse et leur désir de bien chanter. Souhaitons que, plus tard, bon nombre d'entre elles viennent s'attacher à la Chorale.

Nous n'avons pas manqué de dire à M. Loichot, le maire adjoint qui présidait la soirée, tout le bien que nous pensions de la Chorale Municipale et du grand mérite de son directeur, M. Roger Baron.

Nous lui avons fait part aussi des remerciements de notre président M. Hugonnet, à la municipalité, pour le soutien et l'aide efficace qu'elle apporte aux sociétés musicales et à la chorale de la ville.

Une telle aide est encourageante et devant les beaux résultats obtenus, c'est avec confiance que la Chorale Municipale doit voir la continuation d'un tel soutien dans l'avenir.

Colonel CHAROLLAIS,
secrétaire général de la Fédération.

EAUBONNE

La Lyre Amicale

La Lyre Amicale a fêté dignement les 100 ans de son existence en réalisant un programme de choix, tant par la qualité musicale que la quantité présentées à toute la population d'Eaubonne.

La Lyre Amicale a fait preuve d'un dynamisme peu commun dans l'organisation de ces fêtes qui se sont déroulées pendant une semaine.

Elle a prouvé qu'avec des moyens financiers, elle pouvait faire de grandes choses et est toute prête à poursuivre ses efforts, pour le développement de l'art musical et attirer la jeunesse d'Eaubonne à elle.

Beaucoup d'Eaubonnais ont été surpris de l'ampleur et de la variété du programme.

Qu'il nous soit permis de remercier tout particulièrement son secrétaire, M. Duhamel, qui a eu un travail de titan et fut aidé par sa charmante épouse ; très épaulé également par le trésorier, M. G Valdenaire, les membres du conseil d'administration et les musiciens.

Ils se sont montrés dignes de leurs anciens en faisant honneur à la gloire de la musique et à la Lyre Amicale en particulier.

Nous ne voudrions pas passer sous silence les sociétés qui nous ont été présentées.

Le dimanche 8 juin, à 10 h., le Réveil de Montmorency, sous la direction de son chef, M. Guillermin : défilé impeccable récoltant de nombreux applaudissements sur un parcours judicieusement choisi.

Que son président en soit félicité ainsi que son chef.

Les Enfants de Franconville, sous la direction de leur chef M. Rigouste, récoltèrent également de grands « bravos » sur le parcours qu'ils firent et doivent être chaleureusement félicités.

La Fanfare du Patronage Laïque d'Eaubonne, sous la direction de M. Héroin, se fit entendre également et fut très applaudie tout au long de son parcours.

Félicitations à son chef, M. Héroin.

Le départ de notre centenaire était lancé !

A 10 h. 30, un apéritif-concert était offert avec l'Union Musicale, Harmonie Municipale de Saint-Ouen, sous la direction de son président directeur, M. Amédro.

Très beau concert, félicitations à cette valeureuse Harmonie.

Au cours de ce concert, nous avons eu le plaisir de recevoir le président d'honneur de la Lyre Amicale, M. Mignot, ainsi que M. Rallier, conseiller municipal de Soisy, secrétaire de l'Union départementale des Sociétés de Musiques et Chorales du Val-d'Oise.

A 14 h. 30, concert par l'Harmonie de Persan, sous la direction de M. Vermeire et M. Devisme, sous-directeur. Félicitations à cette Harmonie qui, par un programme très varié, s'est fait apprécier d'un auditoire nombreux et chaleureux.

Pendant ce concert, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir notre si dévoué président de la Fédération des Sociétés de Musiques et Chorales de l'Ile-de-France, M. Hugonnet, accompagné de son épouse. Nous avons également remarqué la présence de M. Gilbert, maire adjoint d'Eaubonne et Mme ; M Jambiez, président d'honneur de la Lyre Amicale ; M. Petit, président du Réveil de Montmorency, ainsi que Mme.

A 15 h. 45, très beau défilé de la batterie de la RATP.

A 16 h., ce fut l'instant émouvant de la remise de la plaquette du centenaire à la Lyre Amicale par M. Hugonnet, président de la Fédération.

Notre président prit le micro et, avec toute son ardeur coutumière, exalta l'art musical. Il développa les efforts faits envers notre jeunesse pour la diriger vers la musique ; la progression constante dans la création des sociétés musicales. Ses dernières paroles furent un véritable hymne à la musique. Que notre président soit chaleureusement remercié de son dévouement. Il a le don de convaincre et sait donner du courage à tous ceux qui se dévouent à l'art musical. Cher président acceptez un grand merci de la Lyre Amicale d'Eaubonne.

Puis à 16 h. 15, ce fut le grand concert de la RATP sous la direction du Maître Fossier qui, lorsqu'il apparut à son pupitre de chef, reçut l'accolade du président Hugonnet, geste plein de chaleur à l'adresse de ce directeur qui fait briller avec tant de talent sa magnifique formation

Ce concert fut d'une haute tenue musicale et le public put apprécier ce que réalise une formation d'amateurs.

A 18 h., changement de programme par les batteries impériales napoléoniennes. Fanfare scolaire municipale de Charenton, dirigée de mains de maître par M. Jean Bergé.

Quel spectacle et quelles couleurs ! Merci à cette formation bien connue qui a récolté de chaleureux applaudissements. Tout ce programme a été présenté avec beaucoup d'autorité mais aussi avec charme par notre Ami Jean Houillon, qui commence à être bien connu des auditeurs de la Lyre Amicale.

Grand merci à notre ami.

Dans ce jour du 8 juin, la Lyre Amicale avait réalisé sa première grande journée musicale.

Le mercredi 11, c'était au tour de la Lyre Amicale de se faire entendre, sous la direction de son dévoué chef, M. Désévaux, et de son dynamique sous-chef M. Van Elslande.

Au cours de ce concert, qui fut d'une haute qualité, Mme Allanore, cantatrice, se fit entendre dans la Veuve Joyeuse, puis dans les Pêcheurs de Perles où elle fut accompagnée, au cor d'harmonie, par son époux et un de ses amis. Mme Allanore eut un vif succès et reçut une belle gerbe de fleurs.

Puis ce fut la chorale Paul-Bert, dirigée de mains de maître par le tout dévoué et talentueux M Lasnier, assisté de Mme Juventy, qui obtint un succès bien mérité, et nous enchanta par la fraîcheur de sa voix.

Et enfin la Jeanne-d'Arc d'Eaubonne se produisit dans un très beau numéro de danse et nous ne pouvons qu'adresser de chaleureux compliments à sa dévouée présidente, Mme Forcade Nicolas.

Ce soir-là, les musiciens de la Lyre se surpassèrent dans l'exécution de morceaux choisis et le succès qu'ils remportèrent fut bien mérité, et ceci grâce à leurs directeurs, MM. Désévaux et Van Elslande.

Nous avons remarqué dans l'assistance de nombreux amis dont M. Hollmann, maire adjoint remplaçant M. Petit, conseiller général, maire d'Eaubonne, retenu par ses fonctions ; M. Gilbert, maire-adjoint et Mme ; Mlle Bonnefois, MM. Marchand et Sincotille, conseillers municipaux ; M. Jamblez, président d'honneur de la Lyre Amicale ; M. Petit, président du Réveil de Montmorency ; M. Lecointe qui, au piano, accompagna Mme Allanore.

Cette soirée se termina à 23 h. 15, sous un tonnerre d'applaudissements.

Le jeudi 12, le programme fut modifié pour plusieurs raisons, ce dont nous nous excusons

La Chorale Municipale d'Argenteuil fut remplacée par la Chorale « Au rythme Clair d'Ermont », sous la direction de M. Février, chef talentueux qui a mené sa chorale dans de nombreuses manifestations et la mènera encore vers de très grands succès, nous en sommes persuadés.

La Chorale de la MJC, sous la direction de M. Vinciguera, charma les auditeurs, nous souhaitons beaucoup la récontendre en d'autres occasions car nous sommes certains qu'elle remportera de gros succès.

Très belles danses folkloriques du Patronage Laïque d'Eaubonne qui nous conduisit au pays basque et tous ses danseurs sont à féliciter chaleureusement. Un grand merci à leur professeur Mlle Nicole Fornier, qui règle tous ces ballets mais que l'on ne rencontre que dans les coulisses. Un grand merci au Patronage Laïque.

Par suite des élections, tous les programmes des samedi 14 et dimanche 15 eurent lieux au gymnase Paul-Bert.

Ces soirées furent un enchantement. Les nombreux concerts donnés furent d'une grande qualité musicale.

Nous entendîmes la Cecilia de Poissy, Chorale, sous la direction de M. Malfait. Cette chorale de 100 exécutants nous charma au cours de son audition ainsi que son quatuor à cordes.

Puis ce fut au tour de l'Harmonie Municipale de Pantin, sous la direction de son talentueux et fougueux directeur, M. Gadenne Cette harmonie, qui est classée dans la haute hiérarchie musicale, nous enchanta, dans un programme de très grand choix. Tous nos vifs compliments au maître Gadenne.

Le Maugein Club Sannoisien, sous la direction du compositeur Monestes, fit entendre de très jeunes accordéonistes qui obtinrent le succès mérité.

Cette soirée se termina assez tard, mais le programme était très chargé, ce qui ne lassa pas pour autant le nombreux public.

Le dimanche 15 juin, défilés dans notre ville par la Vaillante de Saint Prix, sous la direction de M. Brugevin, et les Majorettes de la Vallée, directrice Mme Roessié.

Tout au long du parcours, ces deux sociétés eurent beaucoup de succès auprès des habitants. Chaleureuses félicitations à ces deux associations voisines d'Eaubonne.

A 10 h., en l'église du Sacré-Cœur d'Eaubonne, une grand'messe fut célébrée par Monseigneur Baudet. Respectueux remerciements à M. le curé qui a voulu participer ainsi aux fêtes du centenaire.

A 14 h. 30, concert par l'Harmonie Municipale de Clichy Programme très varié, dirigé avec beaucoup de talent par son très sympathique directeur M. Viau. Cette valeureuse société a eu un grand succès et nous lui souhaitons tous les lauriers qu'elle mérite.

A 15 h. 30, ce fut la remise de la médaille commémorant le centenaire de la Lyre Amicale, à toutes les sociétés ayant participé aux huit jours de fêtes.

Nous avons eu le grand plaisir d'avoir parmi nous M. Petit, conseiller général, maire d'Eaubonne qui, malgré les élections, a tenu à honorer de sa présence ce moment mémorable. Que M. Petit accepte toute notre reconnaissance pour l'intérêt qu'il porte à la Lyre Amicale.

Le président Roger Nosbaume remercia toutes les personnalités présentes, M. Hollmann, M. Gilbert et Mme, les conseillers municipaux, M. le curé Denis, M. Seneller, président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales du Val-d'Oise, accompagné de Mme et de sa fille.

Il excusa M Chauvin, sénateur-maire de Pontoise, président du conseil général ; M. Messager, sénateur, conseiller général, maire de Taverny ; M. Paraf, préfet du Val-d'Oise ; M. Bichet, ancien ministre, conseiller général, maire d'Ermont ; M. Ribière, député du Val-d'Oise et membre du conseil de l'Europe ; M. Rey, maire de Montmorency ; M. le colonel Pierre Collinet, président de la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers Français, membre d'honneur de la Lyre Amicale ; M. Henry conseiller municipal, président de la commission des fêtes et sports, membre d'honneur de la Lyre Amicale ; M. Brun, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France ; M. Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France ; notre ami Lucien Dacquet, ex-soliste à la musique de la Garde Républicaine et ex-professeur de la Lyre Amicale ; M. Brigault, soliste à la Musique de la Garde Républicaine, membre de la Lyre Amicale.

Puis le président félicita toutes les sociétés qui participèrent à ce centenaire, en précisant que le talent de chacune a honoré la musique et la Lyre Amicale en particulier.

S'adressant à M. le maire, il dit retenir deux points de ce centenaire :

— que ces concerts ont eu pour but d'attirer la population d'Eaubonne vers la Lyre Amicale ;

— d'inviter les nombreux enfants à venir aux cours de musique pour faire de nouveaux musiciens et grossir les rangs de la société.

Parlant du jumelage avec la ville de Budenheim, il dit à M le maire être heureux d'avoir apporté sa participation à l'œuvre qu'il a entreprise dans le rapprochement de nos deux peuples. La présence de la Philharmonie de Budenheim le jour de cette grande fête en est la première pierre. La musique n'est-elle pas un langage international. Déjà la sympathie et la fraternité sont nées entre nos deux sociétés.

M. Petit prit la parole à son tour et félicita les responsables de la Lyre Amicale pour l'organisation parfaite de ce centenaire et en des mots aimables, exhorta les enfants d'Eaubonne à venir nombreux grossir les rangs de la société.

Il remit un souvenir au président et, en échange, reçut de celui-ci la médaille commémorant cette grande date.

La médaille fut remise également à M. Désévaux, chef de la Lyre Amicale et au directeur compositeur de la Philharmonique de Budenheim, M. Beckaus, qui, après s'être adressé au public, donna à son tour un magnifique cadeau à la Lyre Amicale, représentant une lyre en cuivre martelé, œuvre d'un maître ouvrier de Budenheim. C'est très ému que le président Nosbaume reçut ce joli souvenir.

Puis ce fut l'audition de la Philharmonique de Budenheim dirigée par M. Beckaus. Très belle production musicale, que les auditeurs apprécièrent et en particulier la marche, composée par le directeur lui-même. C'est une véritable ovation qui fut faite au très sympathique M. Beckaus.

Bien que cette dernière journée musicale fut très chargée, un apéritif-concert assuré par l'Accordéon-Club Argenteuillais, la clôtura. Dirigé par M. Gresser, cet ensemble d'accordéonistes nous prouva qu'il pouvait s'attaquer à des œuvres classiques avec beaucoup de brio, sans qu'elles perdent de leur beauté. Tous nos compliments à son chef et à ses virtuoses de l'accordéon.

Cette manifestation musicale termina huit jours bien remplis et nous remercions à nouveau notre maire, M. Petit ; le secrétaire, M. Vatus ; les membres de son conseil

municipal, pour avoir apporté tout leur appui à cette grande manifestation. Le personnel de la mairie pour la décoration de la ville et l'aide apportée avec beaucoup de dévouement dans une tâche bien difficile.

Remerciements vont à M. Houillon et à son interprète, qui ont assuré avec un brio sans égal la présentation de tous les programmes.

C'est également avec joie, que nous avons eu le plaisir d'avoir dans nos différentes manifestations, la présence de notre vice-président Louis Valdenaire, qui gardera de cette belle fête la satisfaction du devoir accompli par toutes les années qu'il a consacrées à la Lyre Amicale par un dévouement sans égal.

Nos concitoyens ont pu constater que la Lyre Amicale était bien vivante et nous sommes persuadés qu'elle vivra encore bien longtemps, grâce aux jeunes qui rejoignent et rejoindront ses rangs.

Vive la Lyre Amicale.

Un Administrateur.

SARTROUVILLE

L'Harmonie de Sartrouville a fêté dignement son centenaire

Cette société, fondée en 1869 sous le nom de Fanfare de Sartrouville, vient de célébrer le 100ème anniversaire de sa fondation par trois grandes manifestations musicales de genres très différentes.

Si elle a pu réaliser cela, elle le doit à l'appui que lui ont apporté, d'une part la municipalité de Sartrouville et, d'autre part, l'Association interprofessionnelle des commerçants de Sartrouville. Le président de l'Harmonie et le bureau leur renouvellent, par l'intermédiaire du journal de la CMF, leurs sincères remerciements.

C'est en effet dans le cadre de la semaine commerciale qu'a eu lieu, le samedi 10 mai, en la salle Gérard-Philipe, un concert de gala, à 21 h., sous la présidence d'honneur de M. A. Chrétienne, conseiller général, maire de Sartrouville. La Fédération de l'Ile-de-France était représentée par M. le colonel Charollais, son dévoué secrétaire. M. Rompteaux, président de l'AICS, assistait à ce concert, bien sûr, au premier rang. A ses côtés, la Reine des Commerçants et ses demoiselles d'honneur apportaient leur grâce à cette soirée.

Le programme commença par l'Orchestre des Cadets et les Poussins de la Lyre Amicale de Poissy qui interprétèrent, sous la direction de M. Marcel Bedel, La Marche Solennelle de Saint-Saëns, les Chants de France (ensemble de flûtes à bec), Sarabande de J. Champrin, Sur la Montagne de Mendelssohn, L'Oiseau (de Sébastien parmi les hommes) de E. Demarsan et White et Moi je dors avec Nounours, de J. Darlier et E. Defacq.

Cet ensemble de plus de cinquante jeunes gens et jeunes filles de 6 à 18 ans a obtenu un joli succès, surtout mérité par le fait que nombre d'entre eux ne sont entrés à l'école de musique qu'en septembre dernier. Bravo à leurs maîtres !

Pour leur succéder sur le plateau, ce fut la Chorale des Petits Chanteurs de l'Ile-de-France, composée en majeure partie de jeunes gens de 10 à 14 ans et de 3 ou 4 adultes dont un noir du nom d'Antoine (rien à voir avec le chanteur yé-yé) qui se fit particulièrement remarquer par son timbre magnifique. Voilà un nom à retenir. Ce groupe d'une quarantaine d'exécutants régala l'auditoire et reçut, je ne dirais pas des applaudissements, mais plutôt des acclamations, particulièrement avec l'interprétation de Michaël de D. Fischer ; O Nuit, de Rameau ; Merci, Dieu Merci (Spiritual) et Pax Hominibus, de B. Calfati, mais leurs 14 chants furent tous très appréciés.

La seconde partie du programme, le grand orchestre harmono-symphonique de la Lyre Amicale de Poissy, trop connu à la Confédération pour qu'il soit nécessaire de rappeler ses titres. Son président, M. Hugonnet, président de la Fédération de l'Ile-de-France, ne put assister à cette soirée pour raison de santé et le regretta bien.

Sous la baguette de M. Marcel Bedel, qui tint à diriger jusqu'au bout le programme (malgré une fatigue extrême, conséquence d'une récente opération), la Lyre Amicale interpréta successivement : L'Ouverture d'Euryante, de Wéber ; le Ballet de Faust, de Gounod et termina avec Brazil, de Barosso-Scheffer, enlevé de main de maître. Il y a longtemps que Sartrouville n'avait entendu une Harmonie de cette classe et le public sut le reconnaître par ses manifestations enthousiastes.

La soirée se termina avec l'audition de l'Orchestre des Accordéons de Paris (dirigé par Etienne Lorin), qui n'ont pas besoin non plus d'être présentés. Le public fut heureusement surpris d'entendre, joué par des accordéons (que l'on pense trop souvent, et à tort, faits pour la musique de danse), du classique et de la musique d'orchestre. Ce fut d'abord La Danse du Sabre, de Khatchatourian ; l'Ouverture du Carnaval Romain, de Berlioz ; la célèbre Czardas, de Monti, et deux arrangements d'Etienne Lorin sur les airs de Piaf, et Paris, ainsi qu'une de ses compositions, Promenade en pédalo sur le lac. Les bravos crépitèrent à chaque fin de morceau, car si on pouvait espérer un public plus nombreux pour une soirée de cette classe, celui qui était là était composé de connaisseurs et il le prouva.

Chacune des quatre sociétés reçut, en remerciement de sa participation à la soirée, une coupe souvenir offerte par l'Harmonie de Sartrouville et la municipalité.

Le lendemain, le dimanche 11 mai, par un soleil radieux et une chaleur surprenante par sa brutale apparition, s'est déroulé un brillant festival. Chaque quartier de Sartrouville a eu son défilé et son aubade, car cinq sociétés y prirent part. D'un côté, l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes et ses majorettes qui fut la plus représentative et la plus appréciée.

Derrière, venait le Cercle Celtique de Houilles avec ses costumes et instruments bretons. Suivait l'Union Sportive de Sartrouville et ses majorettes et, pour terminer, la batterie-fanfare du Trait d'Union de Saint-Germain et la Société Musicale de Saint-Rémy-les-Chevreuses. Comme on dit, « ça fait du bruit dans Landerneau » et les 250 musiciens eurent bien du mal à trouver une place pour exécuter, devant le Centre Culturel, sur la place des Fusillés, « La Marche des Apprentis Marins » de Farigoul, que le jeune directeur de l'Harmonie de Sartrouville, Guy Deschamps, dirigea de main de maître malgré une émotion bien compréhensible pour ses débuts.

Pour ce festival, également, chaque société reçut sa coupe souvenir.

Mais, direz-vous, qu'a fait jusqu'ici l'Harmonie de Sartrouville ? Nous y arrivons.

Le samedi 7 juin, à 21 h., salle Gérard-Philipe, elle offrait gratuitement à ses membres honoraires, aux anciens musiciens de la société, aux élèves de l'école municipale de musique et à leur famille, un concert instrumental suivi d'une partie récréative qui furent très réussis malgré un facheux coup dur. En effet, le directeur de la société avait démissionné fin avril, quelques jours avant les premières cérémonies du centenaire, ce qui causa un sérieux désarroi. Par bonheur, le jeune sous-chef Guy Deschamps, formé à la société et conseillé par Emile Hubert, ancien directeur de l'Harmonie, dont la compétence est bien connue, a réussi à mettre sur pied un programme qui a été fort apprécié. L'appui de la Batterie-Fanfare de l'USS et le renfort de quelques musiciens de Poissy et de Bezons ont permis une exécution d'une réelle qualité et les compliments n'ont pas manqué au jeune Guy Deschamps.

Cette soirée se déroula en présence de M. Hugonnet, président de la Fédération de l'Ile-de-France, accompagné de Mme, et de M. A. Chrétienne, conseiller général et maire de Sartrouville.

Elle a permis de faire entendre au public : Le Téméraire, de Mougeot : La Marche de Babette, de G. Bécaud ; American Panorama, de John Darling ; L'Ouverture d'Egmont, de Beethoven ; Le Casatschok, de Boris Rubaschkin ; Le Calife de Bagdad, de Boieldieu ; Victorine, une polka pour trombone, de R. Bruneau, qui mit en valeur le soliste J.-P. Lucas ; Mahcing Thro'Georgia, de Miller, et le Flambart, de Ch. Gourdin.

Puis ce fut, par M. Hugonnet, la remise de la plaquette du Centenaire sur la bannière de l'Harmonie. M. Sainty, le secrétaire général, reçut la médaille d'or des vétérans, pour 61 ans de société ; M. Aubert, le président, la médaille d'or, pour 49 ans de société, et M. Jodet, la médaille d'argent, pour 40 ans de société. Le plus surpris, ce fut M. Chrétienne, maire de Sartrouville et conseiller général, qui reçut la médaille de bronze de la Confédération, pour services rendus à la musique. Mais voilà une médaille qui est bien méritée Bravo M. le maire !

La soirée s'est terminée par une attraction de classe internationale, de qualité musicale et folklorique avec la famille Vinitski, où le papa, la maman, le petit garçon et la petite fille rivalisent de gentillesse et de qualité.

Quant aux musiciens ayant participé au concert, ils reçurent tous une breloque souvenir. Malgré ses 100 ans, l'Harmonie de Sartrouville semble encore bien jeune et bien vivante. Surtout, comme l'a fait remarquer M. Hugonnet, quand on la voit prise en main par un jeune chef formé en son sein, vivant sa musique et possédant des qualités remarquables dès le premier concert qu'il dirigeait. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Bonne chance !

SOCIETES DE MUSIQUE

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année, à vos membres honoraires un CALENDRIER

Personnalisé à votre Société

Demandez catalogue et échantillons à l'Imprimerie SIMATIS

42 - SAINT-ETIENNE

INDRE-ET-LOIRE

Rapport du secrétaire aux examens

Les examens fédéraux ont eu lieu au Conservatoire, présidés par M. Froidefond, membre du bureau de la CMF et sous le haut patronage de M. Albrespic, directeur du Conservatoire de Tours. Celui-ci a mis fort aimablement, comme les années précédentes, ses locaux à notre disposition, je l'en remercie bien vivement. Absent de Tours, il était représenté par M. Beauregard, directeur adjoint. J'exprime également ma gratitude à M. Dairon, administrateur du Grand Théâtre, aux professeurs du Conservatoire, aux membres de la Fédération et aux membres des jurys.

EFFECTIFS :

208 inscrits en 1967, 290 en 1968, 388 cette année (soit une centaine en plus) présentés par 38 sociétés.

Les résultats sont résumés par le tableau suivant (sauf tambours et clairons :

Présents : préparatoire, 162 ; élémentaire 72 ; moyen, 41 ; division supérieur, 11

Obtiennent une ascendance : préparatoire, 75 % ; élémentaire, 70 % ; moyen, 27 %.

Obtiennent une ascendance en 1968 : préparatoire, 82 % ; élémentaire, 62 % ; moyen, 30 % ; division supérieure, 2 %.

23 seulement n'ont obtenu aucune récompense (4 en 1968).

RESULTATS

Sauf en élémentaire, les résultats sont légèrement inférieurs à ceux de l'année passée. Et si les jurés ont remarqué d'excellentes exécutions, par contre, trop d'élèves sont au-dessous du niveau de l'examen. C'est toujours en « moyen » que les difficultés s'affirment. Manque de solfège, pauvreté du déchiffrage, imprécision des exécutions : ces défaillances n'ont pas suffisamment été corrigées pour obtenir des résultats valables — 12 CAM sur 41 —, c'est trop peu !

En division supérieure, aucun candidat n'est qualifié pour affronter l'excellence à Paris. Il faut regretter que plusieurs élèves se présentant pour la seconde fois en cette catégories aient obtenu un total de points inférieur à celui de l'année dernière, cela révèle une insuffisance de travail sérieux.

TAMBOURS ET CLAIRONS

Sur 30 présents, 18 ont obtenu une ascendance. Mais il faut préciser à nouveau que l'épreuve de solfège est obligatoire. A l'avenir, les élèves ne pouvant répondre aux questions élémentaires de théorie seront éliminés.

CONCLUSION

Comme je l'avais laissé entrevoir dans mon dernier rapport, l'augmentation des candidats nous a obligés à envisager deux sessions supplémentaires. A Monnaie et Montlouis, respectivement 37 et 56 élèves de préparatoire ont passé l'examen dans ces deux centres.

Si nous devons nous féliciter de l'accroissement sensible des effectifs, dûs surtout au développement d'écoles de musique, par contre, il faut constater que les résultats ont tendance à baisser dans l'ensemble. Nos examens doivent être l'occasion de faire le point sur la valeur de chacun et sur l'efficacité de l'enseignement donné. Une bonne exécution musicale exige un travail journalier et soutenu. L'étude rigoureuse du solfège reste primordiale malgré son apparence parfois sévère.

Que les récompenses obtenues ne soient qu'un encouragement propre à faire progresser nos jeunes. Ces premiers et modestes succès doivent être partagés avec les professeurs et moniteurs qui, inlassablement, se dévouent pour leurs élèves, lesquels représentent l'avenir de nos sociétés.

Le secrétaire aux examens,
F. CAILLEAU.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

SAINT-ETIENNE

Les accordéonistes stéphanois au pays des guitares

L'orchestre de la Société des Accordéonistes de Saint-Etienne a mis à profit le week-end de Pentecôte pour faire un séjour en Corse. Ce séjour n'a pas été uniquement consacré au plaisir touristique, bien qu'il fut agrémenté de plusieurs excursions, mais aussi à la musique, puisque la formation stéphanoise s'est produite lors de trois concerts d'une haute tenue, qui ont comblé les mélomanes de l'Ile de Beauté.

C'est donc plus de cinquante personnes, exécutants et dirigeants, qui se sont envolés le vendredi 23 mai, de Lyon-Bron. Au terme d'un voyage éclair, un accueil chaleureux attendait les Stéphanois à l'aéroport de Bastia ; il faut préciser que le cérémonial en avait été savamment réglé par M. Boyer, commerçant bastiais, mais Stéphanois d'origine (et de cœur), qui s'était fait un devoir de rendre inoubliable ce séjour aux accordéonistes.

Au chapitre musical donc, et sous la baguette autoritaire de leur chef, M. Albaynac, les jeunes accordéonistes, dont la moyenne d'âge ne dépasse guère 20 ans, ont su démontrer, sur cette terre conquise par la guitare, qu'ils n'étaient pas dépourvus de moyens pour faire vibrer les cordes de la sensibilité musicale. Bastiais et Bastiaises ont découvert, avec surprise parfois, que Schubert, Grieg, Saint-Saëns, Bizet ou Rossini pouvaient être interprétés à l'accordéon non sans nuance, relief et coloris. Ce n'est pas le groupe folklorique corse « I Macchiaghioli », qui fit route commune pendant ces 14 jours avec les Stéphanois qui nous contredira. Après un concert public sur l'immense place Saint-Nicolas, à Bastia, l'orchestre se produisit successivement au camp de vacance Sud-Aviation - EDF de Sisco, puis à celui de Folleli qui groupe les travailleurs actifs et retraités du bâtiment : dans chacun des cas, l'accueil des vacanciers aux doubles vainqueurs de la coupe de l'ORTF, fut chaleureux.

Entre ces représentations musicales, le groupe stéphanois a trouvé le temps d'admirer les beautés de l'île S'il eut la surprise et la malchance de découvrir un Cap Corse quelque peu brumeux et pluvieux, et prenant, de ci, de là des teintes bretonnes, il se consola sans aucun doute à la vue des neiges du Mont Cinto, lors de la traversée de l'île, de Bastia à Ajaccio, traversée effectuée dans un petit train asthmatique, poussif, à l'écartement peu conformiste, mais non dénué de charme.

D'Ajaccio, terme de leur voyage, les Stéphanois ont mis le cap sur Lyon-Bron via Nice - Côte d'Azur avec le sentiment d'avoir dignement servi la musique en général et l'accordéon en particulier, et la joie d'avoir pu faire jaillir du maquis corse, la fleur de l'amitié entre Bastiais et Stéphanois.

MIDI

VAUVERT (GARD)

Festival de Musique

C'est dimanche 22 juin qu'a eu lieu dans la ville de Vauvert le grand festival de musique organisé par le Réveil Indépendant Vauverdois pour fêter le 20ème anniversaire de sa fondation.

Ce beau festival s'est déroulé dans cette petite ville provençale écrasée sous un beau soleil au milieu d'une foule enthousiaste qui a manifesté sa joie par sa présence et par les applaudissements qu'elle a donnés pour encourager les 400 musiciens venus de l'Hérault, du Gard et du Vaucluse. Il fut placé sous la présidence de M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

Le vendredi 20 juin, une grande soirée eut lieu avec le concours de l'Association musicale Lyre Vauverdoise, le Bataillon de Charme de la Camargue, les Petits Rats de l'école de danse de Mme Rios et le Réveil Indépendant Vauverdois.

Samedi 21 juin, tour de ville par le Réveil Indépendant et la Lyre Vauverdoise ; à 15 h., eut lieu une grande course de vaches de la manade Bilhaud ; à 22 h., aux arènes, grand concert vocal et instrumental avec Mme Odette Ressler, soprano de l'Opéra Comique ; Mlle Thymine, réaliste des Tréteaux Avignonais ; M. Paul Raboin, basse chantante de l'Opéra d'Avignon ; au piano d'accompagnement, Mme Gouyon Drogue, de l'Opéra d'Avignon.

L'orchestre à plectre d'Avignon, dirigé par M. Fosco, compositeur, interpréta des œuvres modernes et classiques. Le spectacle fut présenté d'une façon talentueuse par l'animateur Bon-For.

Si vous parlez musique,
dites... PAUL BEUSCHER !

Les Editions PAUL BEUSCHER présentent :

Le Dictionnaire de Guitare :

2.400 positions, qui peuvent être facilement et rapidement trouvées au moyen d'un système de codification très simple.

Prix ..... 48 Frs

Méthode d'Orgue Electronique ..... 15 Frs

Nous vous rappelons aussi nos :

Tableaux d'accords pour Orgues Electroniques

Prix ..... 8 Frs

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais
PARIS-4e — Tél. 887-09-03

Catalogues gratuits sur simple demande

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS - 9e —
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Le dimanche 22 juin à 10 h du matin, eut lieu la réception des sociétés musicales, venant participer au festival :

1) Réveil Camargais d'Arles, directeur M Chaix ; 2) Harmonie Ouvrière de Bessèges, directeur M. Poulet ; 3) Philharmonique Mazanaise, directeur M. Montaga ; 4) Fanfare l'Avenir l'Islois, directeur M. Calandry ; 5) Lyre Beaucairoise (Beaucaire), directeur M. Mouret ; 6) Réveil Orangeois (Orange), directeur M. Pelegrin ; 7) Union Musicale de Lansarques, directeur M. Castay ; 8) Elan Sérignanais (Sérignan, Vaucluse), directeur M. Pelegrin ; 9) Réveil du Delta (Arles), directeur M. Lazaro, 17 ans ; 10) Rallye Saint-Hubert de Pézénas, qui fut fanfare d'honneur.

A 15 h., eut lieu le grand défilé amenant toute une foule dans les arènes où eut lieu le festival.

Le jury composé de MM. Sarzi, Pierson professeur au Conservatoire de Nimes, Maurel directeur de la Musique Cheminote de Nimes, Genevet trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales du Vaucluse fut assez embarrassé pour donner les récompenses méritées. Après délibération du jury, la coupe du Pastis Ricard fut offerte au Réveil Orangeais, d'Orange, qui obtint le 1er prix exécution avec Boléro, fantaisie pour trompettes, prix à l'unanimité avec félicitations du jury et mention au directeur M. Lefèvre. L'Union musicale de Lansargues obtint la coupe offerte par le Réveil Indépendant avec 1er prix exécution, Tancrède, ouverture Rossini, mention de direction à M Caston, directeur.

Toutes les autres sociétés ont obtenu un premier prix avec félicitations du jury et sont classées ex-aequo. Mention spéciale au Réveil du Deltra qui groupe des jeunes de 12 à 20 ans, félicitations au trompette solo et à leur directeur M. Lazaro, qui est âgé de 17 ans.

Après le festival, eut lieu le tirage de la tombola qui fit des heureux parmi l'assistance.

Le soir, un grand bal animé par l'orchestre Bob Sunders, termina la fête à une heure avancée de la nuit.

Un banquet avait réuni les présidents et directeurs des sociétés à l'Hôtel du Loupe. Y prirent la parole M. Gourdon, maire et conseiller général de Vauvert, M. le président du Réveil Indépendant.

Toutes nos félicitations à tous ceux qui prirent l'initiative et l'organisation de ce brillant festival.

A. J.

UNION MUSICALE DE GIGNAC

Echos des fêtes du cinquantenaire de la musique

Voici donc passées les fêtes du cinquantenaire de notre société. On peut, dès à présent, faire le point et tirer des conclusions. Il en découle que, devant le plein succès de cette journée de fête, que la sympathie et l'attachement de notre population pour sa musique sont bien ancrés dans nos mœurs Dès le samedi soir, les musiciens et leurs familles furent reçus à l'hôtel de ville par M. Sénès, maire, et ses adjoints.

Après une amicale causerie, M. Pierre Paulet, président, exposa la situation morale de la société, qui s'avère excellente. Il profita pour complimenter les sociétaires qui, le lendemain, devaient recevoir récompense et diplôme avec médaille ; M. le maire prit ensuite la parole afin d'assurer la sympathie de la municipalité pour la musique et constater la bonne entente qui règne entre la population et cette société. C'était le début des festivités, un vin d'honneur suivit ce dialogue. Puis, la section fanfare, nous offrit une aubade en exécutant des morceaux de son répertoire. Cette charmante soirée se termina après un rendez-vous pour le lendemain et fut suivie d'une farandole comme la coutume le veut souvent.

Dès dimanche matin, les sociétaires se rendirent avec exactitude au siège social dans l'attente de l'arrivée des amis musiciens saint-africains. La réception fut très chaleureuse, les musiciens étant heureux de se retrouver après une absence de quelques années. M. Montels, chef, fit une répétition d'une partie du programme qui devait être exécuté au concert de 17 h. sur l'Esplanade.

Après, les deux sociétés réunies se

MORCEAUX de CONCOURS 1969

du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

Clavecin :
Merlet — HOMMAGE A MANUEL DE FALLA **14,90**

Orgue :
Charpentier — REPONS **12,60**

Violoncelle :
Marc-Carles — PARADOXES .. **14,90**

Harpe :
Tomasi — INVOCATION ET DANSE **10,55**

Saxophone alto :
Lemaire — MUSIQUES LEGERES **16,50**

Basson :
Margoni — APRES UNE LECTURE DE DREISER **16,50**

Cornet si b :
Durand — MOMENT MUSICAL .. **16,50**

Trombone :
Aubain — ARIA, SCHERZO ET FINAL **16,50**

Trombone basse ou tuba ut ou saxhorn si b :
Weber (A.) — SOLILOQUE ... **16,50**

A part le Clavecin, l'Orgue et la Harpe ces morceaux ne sont vendus qu'avec accompagnement de piano

ALPHONSE LEDUC 175, rue Saint-Honoré **PARIS 1er**

rendirent en musique au monument aux morts, où fut déposée une gerbe par Saint-Affrique ; une vibrante « Marseillaise » fut exécutée, écoutée avec recueillement par la population.

Après la sonnerie « Aux Champs », direction hôtel de ville pour la remise de récompenses aux plus anciens sociétaires Les diplômes furent remis par M. le maire avec quelques mots de compliments pour chacun. Un apéritif d'honneur pris en commun sur place termina cette sympathique manifestation. Après un banquet de 120 couverts servi par maître-coq M. Réveillon.

Le moment était venu de se rendre au siège social où M. Montels, directeur, accorda les instruments. Les sociétés défilèrent dans un ordre parfait et impressionnant, vu le nombre des musiciens (100 exécutants) et se rendirent sur l'Esplanade pour le concert. Ce dernier écouté par de nombreux auditeurs débuta par l'ouverture « France », de V. Buot, suivie de la Marche Gourko, de Janin Jaubert, et d'une fantaisie sur « Lakmé », le charmant opéra de Léo Delibes, concert exclusivement classique, qui se termina par la valse « Le retour à la vie », de Chabas. Au cours de ce concert, il fut donné un intermède musical (fait assez rare dans nos villages), exécuté par quatre excellents trombones sortant tous du Conservatoire de Montpellier. Ils interprétèrent d'une façon artistique un quatuor pour quatre trombones : « Galilée », de Julien Forret. Inutile de préciser que cette exécution fut très appréciée. Voici le nom de nos quatre jeunes artistes : Alexandre Servel, Yves Azéma, Alain Servel, Jean-Claude Fargas, qui continue ses études musicales au Conservatoire national de Paris.

La section fanfare fut à son tour à l'honneur en exécutant deux brillantes marches.

Comme de coutume, les sociétés défilèrent sur le boulevard de l'Esplanade, au milieu de deux haies compactes d'un nombreux public qui ne ménagea pas les applaudissements aux valeureux musiciens qui l'avaient bien mérité

Après quelques heures de répit, la fête reprit de plus belle à 22 h., avec l'arrivée et la réception des majorettes de Montpellier qui dévollèrent leur talent. Ce fut vraiment une féerie de lumières et de charme, tout cela dans un ordre et une discipline parfaits, car personne n'ignore que dans cette société tout marche à la baguette (aucune tombante), mais une voltige multicolore de bâtons maniés avec grâce et habileté par ces charmantes majorettes qui laissèrent un souvenir inoubliable avec ce spectacle, où se mêlent charme, habileté et discipline, au milieu d'une foule intense et si nombreuse qui déborda sur l'aire d'évolution des majorettes en les gênant quelquefois ; c'était la rançon du succès.

Tout devait se terminer par un bal public sur la promenade où de très nombreux couples s'adonnèrent à cœur joie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Cette journée de liesse laisse les plus agréables souvenirs aux musiciens, anciens musiciens et aux amis de l'Union Musicale.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

NORD ET PAS-DE-CALAIS

5ème Congrès musical de la Délégation de Lens et Carvin le 4 mai 1969.

En prélude à ce congrès que l'Harmonie Municipale de Carvin avait pris en charge avec l'appui de la municipalité dont M. A. Peugnet est le député-maire, un concert de gala était offert gracieusement le samedi 3 mai, à 20 h., en son siège, salle Printania à Carvin, aux membres honoraires, aux familles des musiciens et élèves de la société.

Ce concert placé sous la direction de son chef M. Pierre Tourbez, 1er prix de Conservatoire, avec la présence effective de M. Peugnet, député-maire et de M. Julien Debuisson, président de la société, fut un succès pour l'Harmonie et un régal de choix pour les très nombreux auditeurs parmi lesquels on pouvait noter la présence de M. François Coasne, vice-président de la Délégation de Lens : de MM. Boltrel et Dufour, respectivement président actif et président d'honneur de l'Harmonie municipale d'Oignies; de M. l'adjudant Roussel, commandant la brigade de Gendarmerie de Carvin, etc.

Au cours de ce gala, M. Coasne, au nom de la Fédération, distribua des diplômes aux élèves de l'Harmonie, ainsi que 3 étoiles fédérales, 2 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 5 médailles de bronze aux anciens de la société.

Avant cette remise de distinction, M. J. Debuisson, s'adressant à l'auditoire, lui dit sa joie de voir l'Harmonie en bonne voie de redressement, demanda aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école de musique et félicita les jeunes élèves pour les résultats obtenus aux examens de la Fédération, puis ce fut M. Peugnet, député-maire de Carvin, qui prenant la parole à son tour, félicita le président, le chef et les musiciens pour la réussite de ce gala ; il constata que l'Harmonie « cette vieille dame de 154 ans qui ne veut pas mourir », se portait bien et qu'elle pouvait compter sur l'appui de la municipalité pour aller de mieux en mieux. Il rappela également les efforts fournis par le père du président actuel, M. Anatole Debuisson, qui ne ménagea jamais sa peine, ni son temps et son argent pour « son Harmonie ».

Le lendemain 4 mai, à 9 h. 30, s'ouvrait en la salle d'honneur de la mairie, le 5ème congrès de la Délégation de Lens auquel participait une quarantaine de délégués. On remarquait au bureau M. F. Coasne, vice-président de la Délégation, qui présidait en l'absence de M. Delvigne, président, retenu par des occupations extérieures ; Mme Lerouge, la dévouée secrétaire ; M. Méresse, maire d'Evin-Malmaison ; M. Fouquart, etc.

M. Coasne ouvrit la séance en donnant lecture d'une lettre de M. Delvigne et en souhaitant la bienvenue aux délégués présents, faisant remarquer toutefois le peu d'empressement que beaucoup de sociétés mettent à envoyer des représentants aux divers congrès. La parole fut ensuite donnée à M. Fouquart qui fit d'abord l'appel des sociétés et donna connaissance du rapport moral et financier, rapport approuvé à l'unanimité des membres présents. La discussion qui s'ensuivit entre les membres du bureau et les vœux présentés fit ressortir les difficultés de reclassement des sociétés ; concours trop éloignés (ces derniers ayant lieu dans le Centre ou Midi de la France) ; demande d'un concours régional dans le secteur concernant le Nord et le Pas-de-Calais, ce qui serait à la portée de nos différentes sociétés, vœux intéressant les attributions de médailles — certaines communes ont offert une médaille municipale aux sociétaires titulaires de l'Etoile fédérale — d'autres offrent une prime (c'est le cas de Carvin) ; plusieurs autres vœux ont été exprimés concernant les relations avec les municipalités et les services obligatoires dûs à cette dernière quand la société est municipale, etc. Tous ces vœux seront étudiés par la Commission de la délégation qui donnera son avis et transmettra à la Fédération à Lille.

Entre temps, M. Coasne salua l'arrivée de M. Peugnet, député-maire et de M. C. Delabre, conseiller général du P.-de-C. M. Peugnet, prenant la parole, dit son plaisir d'accueillir le 5ème congrès de la Délégation de Lens à Carvin, ainsi que la joie d'avoir entendu le superbe gala de l'Harmonie la veille, il assura cette dernière de son entier concours ainsi que celui du conseil municipal. M. Camille Delabre reprit les efforts du conseil général en faveur de la musique populaire, mettant les choses au point concernant principalement la pension du musicien, etc.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura les travaux du congrès.

Le repas des congressistes avait lieu salle Printania sous la présidence de M. Peugnet et de M. Delvigne, président de la Délégation, qui, déchargé de ses obligations du matin, avait tenu à faire acte de présence et assister au festival de musique.

11 sociétés avaient répondu à l'appel de l'Harmonie Municipale de Carvin .5 emplacements avaient été prévus à raison de 2 sociétés par emplacement pour les concerts de 15 h. 30. Après ces concerts, les défilés en musique mettaient une animation inaccoutumée dans les rues de Carvin jusqu'à la place Jean-Jaurès où après avoir défilé devant le podium où se trouvaient rassemblés les différentes personnalités déjà citées, les sociétés exécutèrent ensemble la « Marseillaise » sous la direction de M. Pierre Tourbez.

Ce fut ensuite l'Harmonie « L'Union fait la Force » de Courrières qui termina ces festivités musicales par un concert d'une très haute tenue sous la direction de son chef M. Zehalot qui a droit à toutes nos félicitations.

Un vin d'honneur offert à « L'Union fait la Force » clôtura définitivement ce congrès-festival de 1969.

Fanfare ouvrière de Calonne

Dimanche 11 mai 1969, à 16 h., en la salle de l'Espérance, la Fanfare Ouvrière de Calonne a offert son concert annuel sous la direction de M. Achille Lefebvre avec la participation du Club Accordéoniste de Liévin, direction M. Maurice Perrin et la Philharmonique Amicale de Liévin, direction M. Loridan ; tour de chant Joëlle Delaby avec Mme Delion au piano.

Une nombreuse assistance se trouvait réunie pour la circonstance sous la présidence de M. Cornet, président de la Fanfare Ouvrière de Calonne ; Mme Lerouge, M. Fouquart, secrétaire et secrétaire adjoint ; M. Dupureur, administrateur, tous trois membres de la Délégation Fédération des Sociétés Musicales de la région de Lens ; M Henri Darras, député-maire de Liévin, président d'honneur, et ses adjoints ; M. Mallet, conseiller général maire de Bully-les-Mines et Mme ; M. Cochet, président de l'Harmonie Municipale de Liévin et Mme ; M. Delville, secrétaire ; M. Gaigneur, directeur de l'Harmonie Municipale de Liévin et Mme, et la plupart des présidents et directeurs des sociétés musicales voisines.

Le programme présenté par Léo Riss se composait de : Horizon champêtre, ouverture de Champel ; La Mascotte, opérette d'Audran ; Carmen, opéra de Bizet ; Sur les Vagues, valse de Rozas, arrangement René Bourdon ; Les Gars du Nord, de Doyen.

Par la Fanfare Ouvrière de Calonne :

Anges de Lumière, de Gadenne.

Par les élèves de l'école de musique de Calonne

Vienne reste Vienne, marche de Schramel ; L'Italienne à Alger, ouverture de Rossini ; Les Saltimbanques, ouverture de L. Ganne ; La Marche Indienne, marche de Sellenik ; Blaze Away, marche Holzmann ; La Traviata, ouverture de Verdi ; Les Vendanges, ouverture de Demaele ; Fidel au Club, marche de Queifer.

Par le Club Accordéoniste de Liévin.

Le Comte Obligado ; Nouvelle Légende de la Forêt Viennoise, de E. Loridan ; Intermezzo de l'Arlésienne, de Bizet, par la Philharmonique Amicale de Liévin.

Ces trois sociétés nous ont permis de passer un magnifique après-midi. Ce fut d'autre part une occasion de rencontres pour environ 100 musiciens.

ANNOEULLIN

A 20 km de Lille, 6.000 habitants à peine, deux harmonies de classe — une soixantaine d'éléments chacune — classées toutes deux en 1ère division !

Deux auditions de choix

1er mai, l'Harmonie Syndicale Ouvrière offre sa traditionnelle audition de printemps et, sous la direction de son sous-chef, Louis Lelong, interprète l'ouverture de la Pie Voleuse, de Rossini ; une fantaisie sur Samson et Dalila, de Saint-Saëns ; La Polonaise de Concert, d'Avon, etc., avec en seconde partie un programme de musique de jazz classique qui déchaine la joie des jeunes mélomanes, venus nombreux applaudir cette excellente phalange.

Au cours du concert, les jeunes élèves, lauréats des derniers examens fédéraux, devaient interpréter leur morceau d'examen.

M. Omer Dufour, administrateur de la Fédération, procédait ensuite à une imposante remise de distinctions fédérales, entr'autres : l'étoile fédérale avec agrafe pour 60 années de présence, à M. Louis Parsy, président actif, et la médaille de la Confédération pour 40 années de direction au chef Louis Queva. Nombreuses personnalités à ce concert : MM. Henri Bonte, maire, ses adjoints, Léon Rose et Mme et de nombreuses délégations des sociétés locales et voisines.

11 mai, la Philharmonique Républicaine, fondée en 1823 et qui songe à son 150ème anniversaire, donnait une audition placée sous la présidence d'honneur de M. Gustave Lotterie, ex-chef de musique militaire, membre du comité artistique de la Fédération, toujours actif malgré ses quelque 90 années.

Un programme éclectique allant de l'Ouverture d'Egmont, de Beethoven ; Firenza, d'Allier ; Gloire à la Danse, de Lotterie, en passant par la virtuosité avec Divertissement pour saxo-alto, d'Andrieu ; le Souvenir, fantaisie pour tuba, de Charles-H., pour s'achever par une partie rythme et jazz avec Rythm'Parade et Bugler's Holiday.

Nombreux public, ravi de l'audition et remise de distinctions fédérales à MM. Pottie Maurice, Sauvage Auguste pour 60 années de présence ; Lecoupre Julien, 50 années de présence, etc.

La Philharmonie, présidée par M Marcel Planque, devait être dirigée, tour à tour, par MM. Léon Rose, chef, et Planque, sous-chef.

Excellente journée pour la cause de la musique populaire.

MEURCHIN

Salle comble pour le concert de l'Union Musicale

Pour une phalange musicale, quelle qu'elle soit, le solide critère lui permettant d'apprécier sa popularité n'est-il pas le nombre d'auditeurs aux concerts qu'elle organise.

Si cela est, alors l'Union Musicale de Meurchin peut être sûre de la grande audience dont elle dispose dans la population car le concert qu'elle organisa le dimanche 20 avril, obtint un très grand succès, la salle des fêtes était comble et de nombreux auditeurs n'auraient pu trouver de places assises.

Quel réconfort n'est ce point là, quand on voit les difficultés considérables auxquelles ont à faire face nos musiques populaires.

L'Union Musicale est soixantenaire (1905) mais, depuis quelques années, comme nous le rappelaient les actifs : président M. Alphonse Goury et secrétaire M. Eugène Crampon, elle s'est rénovée. Son effectif est de 78 exécutants, musique et batterie.

Puisque le grand risque d'une musique c'est de se scléser et de disparaître faute de musiciens alors un grand effort a été fait en direction de la jeunesse.

Le point de départ de cette orientation a juste précédé le festival de 1965, qui fut une réussite inoubliable. De son côté, son jeune chef, M. Léonard Lescutier, aborde d'une façon nouvelle les répétitions et la conduite du programme, cela contribuant grandement à l'amélioration de la qualité de l'exécution.

Dimanche 20 avril ce fut en quelque sorte la récompense méritée de cette phalange et de sa direction La variété, l'éclectisme dirons-nous plutôt du programme du concert situe tout de suite les possibilités de cette formation.

En effet, en première partie, furent interprétés : Le Caïd, Les 2 Aigles, une Sélection de Mireille, La Housarde et My Fair Lady.

En deuxième partie : La Marche Consulaire à Marengo, L'Italienne à Alger, Les Danses Hongroises 5 et 6 et Le Meurchinois, composition de M. Lescutier.

C'est d'ailleurs un tonnerre d'applaudissements, le mot n'est pas trop fort, qui salua l'exécution des Danses Hongroises et M. Peullemeulle, ancien professeur au Conservatoire de Lille et Meurchinois de cœur, félicita publiquement l'Union Musicale et son jeune chef.

Aux places d'honneur, outre M. Peullemeulle, on reconnaissait M. le maire et les conseillers municipaux ; MM. Bacrot te Delengagne, présidents d'honneur de l'UM ; M. Lescouf Augustin, président de l'US OM, société sportive avec laquelle l'Union Musicale entretient d'excellentes relations, etc.

Il est à signaler que de nombreux dirigeants et sociétaires des musiques des villages environnants étaient également présents, ce qui fit particulièrement plaisir aux musiciens meurchinois.

A l'entracte, preuve de la vitalité de l'art musical de Meurchin. 23 jeunes élèves présentés aux examens fédéraux de Lens du 30 mars 1969, reçurent chacun un diplôme. Il est à noter qu'ils furent tous reçus avec les mentions bien et très bien. En outre, en intermède, 2 jeunes Meurchinois lauréats du Royaume de la Musique, exécutèrent le morceau avec lequel ils concoururent M. Bernard Wattelet, 16 ans, chevalier au cours moyen du Royaume de la musique et qui a reçu à la salle Pleyel le 27 avril, des mains du ministre de la Culture, une première médaille et également un prix de la ville de Lens, joua à la clarinette le 2ème Concerto de Weber. M. Alain Stephanou, écuyer au cours moyen du Royaume de la Musique, interpréta au cornet à pistons un Concertino de Depelsenaire. Ils étaient accompagnés au piano par Mme Lalgnel. Ils sont tous deux élèves au Conservatoire National de Lille.

On peut conclure sur ce concert, mais on reparlera de l'Union Musicale de Meurchin.

Piano ELICKE piano Français d'une bonne esthétique, très agréable à jouer, 88 notes, une sonorité égale, aigus très clairs ainsi que les basses bien pleines. Prix très intéressant.

Piano HOFFMANN piano Allemand d'une jolie présentation, clavier 88 notes, muni d'une sourdine manuelle et d'une très bonne qualité musicale.

ACCORDEUR DE PIANOS

Monsieur LETELLIER

9, Rue Ledru-Rollin — 76 - Le Havre

NORMANDIE

BERNAY

L'Harmonie Municipale de Bernay a donné son sixième concert de la saison le 18 juin, en la salle des fêtes de la ville, devant plus de sept cents auditeurs.

Cette société a constamment rencontré, depuis sa refonte, l'année dernière, la plus large audience auprès du public, mais cette fois elle a battu tous les records.

Voici le programme du concert du 18 juin :

Après un vigoureux Paris-Belfort avec le concours de la brillante batterie-fanfare, nous avons entendu la Chanson Hindoue de Rimsky-Korsakow, dans laquelle l'onctuosité des bugles de MM. Lecureur et Leduc faisait beaucoup pour le châtoiement de cette pochade exotique.

La Valse Triste, qui lui succédait, fut interprétée avec précision et intelligence.

Ensuite, M. Robillard, flûte-solo et sous-chef de l'Harmonie, se lançait avec volubilité dans les variations qui chapeautent les thèmes nerveux de L'Etudiant Passe, d'Ibanez.

La première partie s'achevait sur une petite composition de M. Nasselet, la Fantaisie Provençale, à l'intention de l'ensemble instrumental de flûtes à bec, encadré de guitares, clarinettes et percussion, groupe formé à l'école de musique.

La seconde partie, commencée avec un alerte « Tonton Cristobal » qui ramenait sur scène la batterie fanfare, nous réservait toutes les surprises comploitées à notre intention. D'abord une œuvre inattendue et certainement inédite pour harmonie : Liebesleid du grand violoniste Fritz Kreisler. M. Nasselet s'est, de son propre aveu, risqué à transcrire pour harmonie cette pièce éminemment violonistique. Rassurons-le, cette charmante œuvre n'a rien perdu de son caractère de Landler, ainsi que le voulait Kreisler. Au contraire, l'orchestre d'harmonie, de par sa composition même, met en valeur le tempérament à la fois gai et naïf, un peu « bal champêtre » de cette danse villageoise du Tyrol.

Puis le directeur nous présenta le premier élève de l'école de musique à être admis dans les rangs de l'Harmonie, Thierry Maucarre, clarinettiste de onze ans, un an d'études musicales, interprète l'Ave Maria de Schubert. Il l'interpréta même deux fois car l'auditoire, y compris les musiciens de l'Harmonie, ravi d'une telle pureté de son, d'une précision rythmique sans raideur, ne le laissa partir qu'à regret.

Vint alors le « clou » de cette soirée : cent vingt élèves environ montaient sur scène, rejoints par les vingt-cinq musiciens qui regagnaient leur pupitre (il y a juste un an il y avait dix-sept personnes, avec le chef, sur le plateau).

C'est donc par un ensemble d'au moins cent quarante exécutants que nous fut donnée l'admirable Cantate de J.-S. Bach O Jésus que ma joie demeure.

Toute la salle était tendue d'émotion, et lorsque la dernière note se fut éteinte, elle laissa éclater son enthousiasme. Faut-il dire que nous eûmes une seconde interprétation de cette œuvre ? Tout aussi excellente d'ailleurs !

Lorsque les bravos se furent enfin tus, M. Nasselet, en s'excusant, nous prévint que J.-S. Bach allait céder la place à... Tiger Rag, un classique également, mais de la Nouvelle-Orléans !

Et alors le trombone de M. Jean Blet se changea en un redoutable félin, les trompettes de MM. Lalier, Maillet, Colmon, Delaporte, Rose, en un mot tous les instruments, se déchaînèrent... ainsi que le public ! Comment mieux définir l'ambiance de la salle des fêtes à ce moment qu'en disant que nous étions tous électrisés ?

Bien entendu nous eûmes droit à un deuxième Tiger Rag tout aussi mordant, et nous quittâmes enfin la salle des fêtes, ravis de la trop courte soirée.

En résumé, ce dernier concert de l'année fut donc une très brillante réussite. Mais pour en rendre compte très objectivement, il serait injuste de ne pas souligner la part qui revient plus spécialement à M. Nasselet dans ce succès. S'il est vrai que ce résultat est l'œuvre d'une équipe dont la persévérance d'un travail en commun est tout le secret du succès obtenu, il faut bien reconnaître que cette équipe est considérablement valorisée par la qualité de son chef.

Car la chance de l'Harmonie de Bernay est bien là, d'avoir pu découvrir, grâce au concours très éclairé de la Fédération Musicale de Normandie, son nouveau directeur. Celui-ci, en effet, s'est révélé non seulement un musicien de valeur, aussi compétent à la conduite de l'Harmonie qu'à la direction de l'école de musique, mais aussi un parfait animateur dont les qualités, sur le plan humain, lui ont acquis spontanément aussi bien l'amitié et le concours dévoué des membres de l'Harmonie que l'attachement affectueux de tous les élèves de l'école.

Que M. Nasselet sache bien que tous les Bernayens qui attendent impatiemment la renaissance de la musique à Bernay, lui font pleinement confiance et l'assurent dès maintenant de leur reconnaissance, en lui demandant de persévérer sur le chemin qu'il s'est tracé, car le succès en est le but assuré.

ARGENTAN

Comme chaque été, le public argentanais était convié le 25 juin, au concert gratuit donné par la Musique Municipale, les Chorales d'Argentan et, cette année, l'école de danse a apporté un supplément au programme fort goûté des spectateurs.

Evidemment, la salle s'est révélée trop petite et c'est devant près de 2.000 spectateurs que M. Chaplain, président de la Musique Municipale, présentait le programme de la première partie, faisant remarquer que la batterie allait exécuter divers morceaux, un peu trop bruyants pour cette salle.

M. J.-P. Bouny prenait place au pupitre, salué par de chaleureux applaudissements. Le spectacle débuta par « La Fille du Régiment », d'Allier, morceau enlevé très allègrement sous la houlette du Tambour-Major, Huet des Aunay, suivi de la « Marche Militaire », de Schubert.

Un trio, ballet, orchestre et chœur, de Rubaschkin, le « Casatschok », donné au printemps dernier, où nous avons applaudi les élèves de Mme Bouny, qui nous donnait elle-même un nouvel aperçu de son talent.

Dans la « Marche Arabe », orchestre et batterie, nous avons retrouvé quelques refrains connus : « C'est ma chanson » (Chaplain), par l'orchestre et la chorale. Le morceau qui fut « trissé » lors de la première audition « Pax Hominibus » de Calfati par l'orchestre et les chœurs, fut de nouveau très apprécié du public.

Pour terminer la première partie du programme, « Apprentis marins » de Farigoul, avec l'orchestre et la batterie.

Quelques minutes d'entracte et le spectacle reprenait ayant de très nombreux morceaux, où chef, musiciens, chanteurs et danseuses se surpassèrent pour le plaisir de tous.

En premier, « Marches Anglaises » de Williams avec le célèbre « Tipperary », orchestre et batterie.

Avec plaisir, nous avons de nouveau écouté la Farandole de l'Arlésienne de Bizet, et applaudi le ballet dont les jeunes danseuses sont en grand progrès depuis la Quasimodo ; ensuite le Carillon de l'Arlésienne.

Très enlevées, les « Marches Américaines »... et non moins magistralement jouée la « Danse du Sabre de Khatchaturian. Le grand succès d'Enrico Marias, « Les Gens du Nord », par l'orchestre et les chorales, fut lui aussi très apprécié.

Enfin, un final éblouissant, avec l'orchestre, la batterie, les chœurs et le ballet de Majorettes, dont les costumes sont apparus sous les feux de la rampe, encore plus jolis, bataillons de Majorettes conduit par Mme Bouny, dont l'entrée fut saluée par des applaudissements enthousiastes qui allèrent crescendo. En effet, l'orchestre et les chœurs attaquèrent « le Chant du départ », puis le « Père la Victoire », pour finir avec le célèbre « Rêve passe ». Les Majorettes évoluaient avec un ensemble parfait tout au long de ces morceaux... et tout doucement les feux de la scène s'atténuèrent dans un bleuté pour un dernier passage, où les danseuses restèrent dans un garde-à-vous impeccable, pendant qu'orchestre et chœur reprenaient en demi-teinte le célèbre couplet si émouvant...

Dans cette salle remplie aux trois-quarts de jeunes : ce fut un silence total pendant ce passage, signe que nos meilleurs chants français touchent encore plus qu'on ne croit.

Evidemment, les applaudissements furent chaleureux pour cette dernière présentation qui, nous le répétons, a été vraiment une réussite parfaite pour tous.

DISTRIBUTION DE PRIX A L'ECOLE DE MUSIQUE

Alors que l'année scolaire se terminait ce fut le tour de l'Ecole de Musique. Avant la distribution des récompenses M. Bouny s'adressa à l'assistance et à ses élèves.

« Permettez-moi d'exprimer sincèrement toute ma reconnaissance à Messieurs les Adjoints, Messieurs les Conseillers Municipaux qui ont eu l'amabilité d'honorer de leur présence notre Distribution des Prix.

Remercions-les de l'aide qu'ils nous apportent. En développant les possibilités de notre Ecole de Musique, ils permettent à tous les jeunes, désirant occuper artistiquement leurs loisirs, d'apprendre la musique, gratuitement.

Chacun peut, au sortir des classes de solfège, y étudier l'instrument de son choix, envisager ensuite son admission en classes d'orchestre, et, selon ses possibilités, être intégré à la « Musique municipale » où ses qualités s'accroîtront au fil des ans.

A toutes ces disciplines, la danse classique s'ajoutera officiellement à l'ensemble des classes de solfège, instrumentales et chorales, dès la rentrée d'octobre.

Nous pourrons ainsi améliorer nos spectacles en agrémentant les concerts de ballets classiques et modernes.

L'expérience que nous avons tenté cette année, est à mon avis suffisamment concluante.

Comme vous pouvez le constater, notre Maison s'agrandit. Dans ce domaine, d'ailleurs, je tiens à préciser que l'étage situé au-dessus de notre salle de solfège a été mis à notre disposition pour y loger les classes instrumentales. L'année prochaine nous utiliserons l'immeuble entièrement. C'est vous dire l'intérêt que notre municipalité porte à nos activités culturelles. Activités, qui, comme vous le savez, se manifestent par la participation des musiciens et des élèves aux spectacles que nous offrons.

Nous en sommes actuellement au 21ème service depuis septembre dernier.

Demain nous partons à Alençon, toute la journée, ensuite, ce sera notre voyage de 5 jours en Allemagne, enfin, pour terminer la saison : Vimoutiers le 13 juillet et Argentan le 14. Au total 28 services (8 concerts, 8 défilés en ville, 12 déplacements).

Toutes ces précisions pour vous inciter à travailler davantage afin que vous soyez le plus rapidement possible admis à la Musique municipale.

Voilà en quelques mots, ce que j'avais à vous dire, avant que nous procédions à la remise des récompenses.

Cette année, après les examens fédéraux, 365 diplômes seront distribués.

A Rotenburg-sur-Fulda (Allemagne) 20.000 personnes ont acclamé la Musique et les Majorettes d'Argentan.

En effet, le groupe des Musiciens et des Majorettes d'Argentan, qui viennent d'effectuer un déplacement de quatre jours en Allemagne, a laissé une très forte impression au public d'outre-Rhin. D'une part, les Allemands furent étonnés de voir une formation aussi importante de jeunes, garçons et filles, musiciens et majorettes. D'autre part, le programme et l'interprétation des morceaux sont totalement différents des leurs. Les Argentanais, eux, furent frappés de voir une foule aussi considérable les acclamer, vingt mille personnes le samedi soir et autant le dimanche après-midi à l'occasion de la Grande Fête Populaire annuelle de Rotenburg-sur-Fulda, petite ville de moins de 10.000 habitants dans la province de Hesse.

Cette rencontre avait été décidée voici deux ans, sous l'égide du Comité Franco-Allemand pour la jeunesse et dans le cadre du jumelage Orne-Hesse. Les événements de mai 1968 avaient empêché la réalisation de ce projet.

C'est maintenant chose faite, puisque par une douce nuit d'été, la Musique et les Majorettes d'Argentan, accompagnés de quelques membres de leur famille, prenaient vendredi dernier à 0 h. 30 le départ par cars pour Rotenburg-sur-la-Fulda.

Me Vimal du Bouchet, maire et les adjoints étaient venus souhaiter bon voyage aux Argentanais, emmenés par M et Mme Bouny. M. Chaplain que le décès d'un parent proche avait empêché de prendre le départ, est venu le lendemain les rejoindre à Rotenburg.

Première constatation dès l'entrée en Allemagne Fédérale trafic de circulation intense mais largement canalisé par un réseau routier important.

Après un voyage de 21 h., via Paris, Nancy, Sarrebruck, les 125 Argentanais arrivaient dans une charmante petite ville de 9.500 habitants où l'hébergement se fallait rapidement — majeure partie en Auberge de Jeunesse, et le reste en hôtel. — Un professeur de français de Rotenburg, M. Herzog qui servira d'interprète tout au long du séjour, était venu attendre les cars sur la route à une vingtaine de kilomètres du but.

Une nuit de sommeil réparateur permit à tous d'oublier les fatigues du voyage et de faire connaissance avec Rotenburg.

Réceptions par le sous-préfet et le maire. Un premier concert sur la place de l'Hôtel-de-Ville pavoisée. Le programme présenté la semaine précédente à Argentan fut fort goûté. La première soirée fut consacrée à un immense défilé nocturne à travers la ville où participèrent la musique locale et une excellente formation bavaroise — on s'arrête dans le parc du château où les Argentanais donnent une nouvelle aubade follement acclamée. — Avec les lampions de la retraite on regagne le « coucher ». Le lendemain, participation à la fête foraine et celle de la bière. Assistance au Corso de bateaux fleuris sur la Fulda évoluant avant un très brillant feu d'artifice. Avant de prendre le chemin du retour l'ensemble argentanais prit la tête du défilé de la Fête des Enfants des Ecoles...

Il serait souhaitable que ces contacts entre jeunes se fissent sous toutes leurs formes, pour le rapprochement des Nations.

Déjà, les jeunes peuvent tirer de cette rencontre plusieurs leçons : d'abord que l'organisation et la discipline du peuple allemand font sa grandeur et sa puissance. Ensuite qu'il est salutaire pour les jeunes des les faire vivre en « Auberge de Jeunesse » là où chacun a sa part de travail, alors que chez soi on en laisse le soin à la maman.

ROMILLY-SUR-ANDELLE

Le centenaire de la Fanfare municipale

Les musiciens se réunissaient, vers 9 h. 30, pour accueillir la fanfare du 51 R.I. d'Amiens, venue réhausser l'éclat de cette journée. Après qu'une messe en musique eût été célébrée, avait lieu la cérémonie officielle au monument aux morts avec dépôt de gerbe. Une minute de silence a été observée à la mémoire des musiciens tombés au champ d'honneur.

Le cortège en musique se dirigeait vers la cour de la mairie où une cérémonie de remise de décorations devait se dérouler en présence de M. Fleuriel, conseiller général, maire de Romilly, Cabot, maire de Vandrimare, et Edeline, maire de Perruel. M. Buissez, président de la fanfare, et Jumel, chef de musique, les adjoints et le conseil municipal.

Ont reçu la médaille de la Confédération musicale de France : MM. Georges Vimbert (pour 49 ans de société) ; Lucien Roulet (48 ans) Marcel Chassy (47 ans) ; Charles Arinal (41 ans) ; Roger Leroy (41 ans) ; Lucien Olivier (43 ans) ; Jean Fouquet (36 ans).

Ont reçu la médaille de la Fédération musicale de Normandie : MM. Serge Avenel (20 aus de société) ; Pierre Avenel (20 ans) ; André Duchaussoy (20 ans) ; Michel Prévost (20 ans).

Un vin d'honneur était ensuite servi à la salle des fêtes et, à peine avions-nous le temps de prendre quelque nourriture que, déjà, dans toutes les directions de la localité, retentissaient des échos de fanfare. Toutes les sociétés, partant d'un point différent, se retrouvaient à l'entrée de la rue principale pour un défilé-parade impressionnant. Vers 16 h., les trois cents musiciens se rassemblaient sur le stade Maurice-Fleuriel pour être présentés à M. Tomasini qui présidait ce concert.

En premier lieu, la fanfare militaire du 51ème R.I. d'Amiens, qui avait déjà séduit par la qualité de ses interprétations et la tenue parfaite de ses éléments reçut de nouveau les applaudissements des spectateurs en interprétant quelques morceaux de son répertoire. Ce fut ensuite le tour de la fanfare d'Etrépagny de se produire, suivie par la jeune fanfare de Fleury qui, elle aussi, s'attira la sympathie par la toute jeunesse de ses éléments et la qualité de sa musique. A tout seigneur tout honneur, Romilly, à son tour, faisait entendre à coups d'instruments sa joie de fêter aujourd'hui son centenaire.

Vint l'heure des allocutions. M. Buissiez, président, remercia les personnalités présentes et exprima sa fierté de présider en ce jour cette société. M. Fleuriel, conseiller général et maire de Romilly, fit l'historique de la musique et vanta les mérites des chefs successifs qui ont contribué à la survie de la société. M. Tomasini, député, tint à remercier M. Fleuriel pour l'organisation de cette journée, ainsi que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à cette réussite. Avant de clore, il accrocha à l'emblème de la fanfare la médaille du centenaire de la confédération musicale de France.

En apothéose, les quatre fanfares, amicalement mélangées, interprétèrent un morceau d'ensemble de très bonne composition.

Puis, comme toute chose a une fin, le soleil qui, jusqu'à ce moment, avait laisser filtrer quelques pâles rayons, disparut, et la pluie vint mettre un point final à ces festivités du centenaire.

OUEST

L'activité des Sociétés populaires de musique de la Charente-Maritime.

Brillants succès des festivals de musique de 1969.

Les huit Festivals de Musique, organisés au cours de l'été 69, patronés par la Confédération Musicale de France et la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, ont connu un succès bien mérité.

Partout, l'organisation a été parfaite, un public nombreux et enthousiaste a applaudi les Sociétés au cours des défilés et des auditions d'après-midi — la belle présentation des « Majorettes » a certainement contribué pour une bonne part au succès de ces manifestations où la Musique Populaire était à l'honneur.

Le manque de place, ne nous permet pas de donner en détail les noms de toutes les sociétés participantes, ni les résultats des récompenses obtenues, là où il y avait un jury. Elles sont toutes à féliciter ainsi que les organisateurs qui ont fait un gros effort — suivant leurs moyens — pour les récompenser coupes, palmes, médailles, diplômes, etc... ont donné satisfaction à toutes les sociétés.

M. Leray, président de la F.S.M.O. s'était fait excuser dans toutes ces manifestations. Conformément aux décisions prises au Congrès de Chauvigny, la Fédération était représentée par M. Fernand Bonnin, président-adjoint et président de l'Union départementale, et M. Marcel Boucard, président les jurys en qualité de vice-président de la F.S.M.O. Un seul Festival était présidé par M. René Labbe, vice-président de l'Union départementale de la Charente-Maritime, le président s'étant fait excuser, retenu par le Festival d'Ars-en-Ré qui avait été repoussé en raison des élections, et tombait le même jour.

CI-DESSOUS CES MANIFESTATIONS

25 mai : Saint-Fort-sur-Gironde organisé par la Batterie Sainte-Marie-de-Ré présidant 14 sociétés, avec la participation de la Musique militaire de la 4ème Région Bordeaux.

26 mai : Rochefort-sur-Mer, dans le cadre de la foire-exposition, 20 sociétés, 5 groupes de Majorettes, organisé par l'Etoile de Rochefort (des coupes pour toutes les Sociétés), président-directeur : M. Mathé Gérard.

8 Juin : Saint-Savinien-sur-Charente, organisé par le Cercle musical, 38 Sociétés dont 7 groupes de Majorettes, participation de l'harmonie départementale dirigée par son chef distingué, M. Marcel Boucard, compositeur. Une mention toute spéciale pour le président du Comité de ce Festival, M. Bernard a en effet réussi un tour de force en réunissant 38 Sociétés dans une petite ville de 2.133 habitants sur les bords de la Charente ; nous l'en félicitons.

22 Juin : Orignolles, organisé par l'Harmonie municipale (ce festival était présidé par M. Labbé qui n'a pas fait parvenir de compte-rendu) 8 Sociétés, je crois.

22 Juin : Ars-en-Ré, organisé par la Philarmonique, président M. Baudry Paul, ce Festival qui avait été primitivement fixé au 15 juin, devait réunir une quinzaine de Sociétés. Le deuxième tour de l'élection du Président de la République tombant le 15, il a fallu annuler les engagements pris dans

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 75132 Tél ARC 62-50
Se recommander au journal

CHEFS DE MUSIQUE

du « *Centre-Ouest* » confiez-nous
vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

Ets DESCHAUX 79-NIORT
40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES
9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

les restaurants et consulter les Sociétés, travail considérable dont s'est bien tiré notre ami M. Verdon et il mérite toutes nos félicitations pour avoir pu grouper 11 Sociétés.

29 juin : Bouhet, organisé par la Batterie-Fanfare Bouhettaise, que dirige M. Morcau Georges, réunissait 9 Sociétés, un groupe folklorique et 3 groupes de Majorettes.

20 juillet : Saint-Just-Luzac, organisé par la « Fraternelle » de St-Just-Luzac, que préside M. , conseiller général-maire de Saint-Just, et dirige M. Frappier. Programme de variétés, participation de 6 Sociétés, 4 groupes de Majorettes et un groupe folklorique.

15 août : Sainte-Marie-de-Ré, M. Philippe Dechartre, ministre d'Etat, préside incognito le Festival de Sainte-Marie-de-Ré aux côtés de M. Chaigne, conseiller général ; de Mme Morinet, conseiller général d'Ars, et de tous les maires de l'île — dont M. Emile Brullon est président de la Fédération Musicale Réthaise. Les 9 Sociétés de l'Ile-de-Ré prennent part à ce Festival annuel qui change de commune chaque année.

La participation de musiciens en vacances, rehausse pour un jour l'effectif des Sociétés pour la plus grande joie des auditeurs.

A l'occasion de tous ces festivals, un morceau d'ensemble est joué par toutes les Sociétés et dirigé par le chef de musique de la localité organisatrice, à Sainte-Marie-de-Ré, M. Naud dirigea le Flambard de Coiteux et le bis, fut dirigé par l'auteur invité d'honneur.

En résumé, l'émulation qui règne dans notre département est due en grande partie à la bonne camaraderie qui règne au sein des Sociétés et je souhaite que cette entente, se prolonge encore de nombreuses années, afin d'assurer le succès de nos prochains festivals, déjà plusieurs Sociétés ont demandé verbalement d'organiser une manifestation musicale, en 1970, votre président vous invite à confirmer par lettre au plus tôt, afin d'établir un calendrier des festivals 1970, toujours le même principe : un seul festival le même dimanche, il est indispensable d'étaler ces manifestations de mai à août, afin de ne pas se gêner.

Dans un prochain article, je vous parlerai des examens des Jeunes Musiciens et de l'Harmonie départementale.

Le président de l'U.D.S.M.C.
F. BONNIN
Président-adjoint F.S.M.O.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

La tenue comprenant : **Casquette, Vareuse, Pantalon,**

à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne · PARIS-8e
Laborde 34-00.

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b	269	327
CORNET, si b	323	399
BUGLE, si b	369	428
ALTO, mi b	513	635
BARYTON, si b	566	738
BASSE, si b à 4 pistons	938	1.106
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.605	3.090
TROMBONE à coulisse	450	528
TROMBONE à pistons	597	683

	LAQUÉS CLÉS	OR CHROMÉES
SAXO SOPRANO, si b	695	
SAXO ALTO, mi b	825	
SAXO TENOR, si b	945	
SAXO BARYTON, mi b	1.550	
CLARINETTE, si b, super ébène	406	

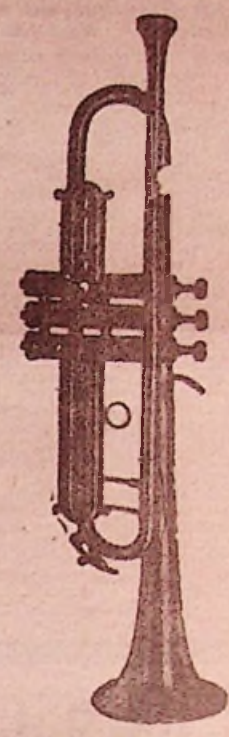

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS

CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

SAONE-ET-LOIRE

Compte-rendu de la remise de médailles du 8 février 1969 à la salle des fêtes de Saint-Marcel

Samedi soir, à la salle des fêtes de Saint-Marcel, neuf musiciens de l'Union Musicale étaient à l'honneur.

Parmi eux, M. Louis Prost, 25 ans de direction et M. Pierre Sylvan, 50 ans de présence à la Société.

L'Union Musicale de Saint-Marcel a bien terminé la semaine. En effet, samedi soir, à la salle des fêtes de la commune, un dîner réunissait quelque cent quarante personnes : les musiciens et leurs épouses.

Mais la soirée était marquée par une cérémonie très sympathique qui prouve à elle seule la vitalité de la société musicale maraîchère qui va porter très loin et très haut le renom de Saint-Marcel.

Neuf musiciens et non des moindres recevaient la médaille de la Fédération Musicale de France pour les services rendus depuis longtemps à l'Union Musicale. Et deux d'entre eux en particulier furent très applaudis : M. Louis Prost qui reçut la médaille pour 25 ans de direction et M. Pierre Sylvan qui entra à l'Union Musicale il y a 50 ans.

Le président, M. Tavernier, après avoir retracé l'évolution de la Société s'adressa en termes très élogieux au directeur M. Louis Prost. Voici le texte de sa déclaration :

« Nombreux vous avez répondu à notre invitation, aussi je vous en remercie, car le but de cette soirée familiale est de fêter les musiciens qui seront tout à l'heure médaillés, récompense bien méritée pour les nombreuses années passées à l'Union Musicale. En particulier, Louis Prost qui depuis 1943, date à laquelle il accepta le poste de directeur n'a cessé de se dévouer inlassablement pour l'évolution de notre Société ».

« Quelques années après son accession aux fonctions de directeur, l'Union Musicale était classée en division supérieure 1ère section, puis en 1949, à Macon, en division d'excellence 2ème section. Deux ans après à Nevers, en excellence 1ère section. En 1953, au premier grand concours C.I.S.P.M. à Bolzano, ensuite en 1956, au concours de Mâcon, la société était classée en division d'Honneur Quatre ans plus tard, c'est le plein succès au concours international C.I.S.P.M. de Wormerveer (Hollande) où nous remportons le premier grand prix. En 1966, nous participons au concours international C.I.S.P.M. de Vichy où nous obtenons le premier prix. Enfin, il y a deux ans, en 1967, au concours de Besançon, le jury voulant nous classer «hors concours» Louis Prost refusa cette distinction suprême puisqu'elle interdisait la participation de la société à ces rassemblements musicaux qu'il ne veut pas manquer ».

« Mon cher Louis, tu as su nous inculquer à un si haut point la belle formule du philosophe allemand Nietzche : « Sans la musique, la vie serait une erreur » qu'aujourd'hui nous aurons le grand plaisir de te voir remettre la médaille de 25 années de direction ».

« Que M. Desbois, maire de Saint-Marcel, ses adjoints et tous les membres du Conseil Municipal acceptent les remerciements de l'Union Musicale pour leur grande compréhension de nos problèmes ».

« Merci à MM. les professeurs qui s'emploient avec ardeur et talent à former des jeunes ; aux sous-directeurs, au comité et à tous les membres de la société pour l'effort accompli jusqu'à ce jour. Merci à tous ceux qui, dans l'ombre, aident la société, à M. et Mme Tramoy, ainsi que tout le personnel mis à contribution ce soir ».

« Je remercie particulièrement, avec grande sincérité, vous Mesdames, qui permettez à vos maris d'assister aux répétitions ».

« Je dois excuser MM. Jarreau, Ravat, A Flatot, qui m'ont exprimé leurs regrets de ne pas être des nôtres ce soir ».

« Et maintenant, chers amis, restons fidèles à notre chef, car nous avons l'honneur d'être ses musiciens ».

« Mon cher Louis, accepte de ta société, en reconnaissance de ces 25 années marquées de glorieux souvenirs, ce modeste cadeau ».

« Avec vous tous, je lève mon verre à la prospérité de l'Union Musicale».

Puis le maire, M. Desbois, dans une courte allocution félicita les sociétaires. Il remit ensuite les médailles aux musiciens.

Cette soirée familiale se termina fort tard et on parla beaucoup de musique bien entendu.

LISTE DES MEDAILLES

Médaille de 25 ans de direction : M. Louis Prost ; médaille de 50 ans : M. Pierre Sylvan ; médaille de 40 ans : M. René Poirier ; médaille de 25 ans : MM. Jean Perraud et Gaston Sylvan ; médaille de 20 ans MM. Maurice Canac, Gérard Chapot, Hubert Foyard et Henri Tavernier.

SAONE-ET-LOIRE

Compte rendu de la sortie concert des 28 et 29 juin 1969 organisée par l'Union Musicale de Saint-Marcel (71)

Samedi 28 juin, malgré un temps pluvieux, 140 personnes s'embarquent joyeusement dans trois cars de la Maison Girardot pour un voyage de deux jours à Paris. Après le chargement des gros instruments par les jeunes de la Société, le départ est donné à 5 h. 15.

La pluie a cessé, nous traversons Chalon-sur-Saône encore endormi et nous filons vers Nolay que nous traversons à 6 h. dans un épais brouillard. Après Lacanche, Saulieu, La Roche-en-Brenil, où nous trouvons successivement un temps nuageux puis du soleil, nous atteignons l'autoroute vers 7 h. 15. Le soleil est revenu et à 7 h. 50 nous nous arrêtons à un relais Borel pour le petit déjeuner tiré du sac. Nous repartons à 8 h. 40, toujours par le soleil qui ne nous quittera plus jusqu'à Paris où nous entrons à 10 h. 50 après avoir admiré au passage les Halles, transférées récemment à Rungis.

A 11 h. 05, nous arrivons à l'Hôtel-de-Ville où une réception nous est offerte par la municipalité du 13ème arrondissement sur la demande de M. Maurice Brun, président des Sociétés Musicales de Paris. Nous sommes reçus à la salle des Tapisseries, ce qui est un honneur pour la Société, car cette salle est pratiquement inconnue des Parisiens eux-mêmes aux dires de M. Brun. Après quelques mots de bienvenue de madame la présidente du Conseil municipal du 13ème arrondissement, M. Brun remet un cadeau à MM. Prost Louis, directeur de l'Union musicale ; Tavernier Henri, président, et Commaret Maurice, secrétaire. Des souvenirs sont remis à MM. Bert Marcel, Sylvain Pierre et Berthaud Alsalle des Tapisseries ainsi que la salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, sous la conduite d'un délégué du Conseil de Paris. Après cette visite, nous revenons à la salle des Tapisseries où M. Brun remet la médaille d'or des Sociétés musicales de Paris à notre directeur, M. Louis Prost.

Vers 12 heures, nous remontons dans nos cars pour nous rendre dans nos hôtels respectifs où a lieu la distribution des chambres. Vers 13 heures, nous prenons nos repas dans les différents restaurants qui nous ont été attribués.

A 14 h. 30, nous nous dirigeons vers le jardin du Luxembourg, lieu de notre concert, où nous arrivons vers 15 h. 15. Après la mise en place des gros instruments et le rangement des chaises, les musiciens prennent place sur le kiosque devant un public assez nombreux et qui grossit rapidement. En effet, grâce à M. Brun et au Comité d'accueil de la Sirène de Paris, près de 2.000 programmes ont été distribués dans Paris et au jardin du Luxembourg.

A 16 heures précises, nous attaquons le premier morceau, « le Sang gaulois », marche de G. Allier, sous la direction de notre sous-directeur M. Martial Sylvain. Puis notre directeur, M. Prost, monte au pupitre et nous interprétons successivement : « les Vêpres siciliennes », ouverture de Verdi ; « les Goyescas », intermezzo de Granados ; « Finlandia », poème symphonique de Sibélius ; « Caprice italien », de Tchaïkowsky ; « Marche hongroise de la Damnation de Faust », de Berlioz.

Le public ne nous ménage pas ses applaudissements et pour le remercier, nous interprétons une marche de Bibgood, « Fils de braves », sous la direction de M. Sylvain.

A 18 heures, nous quittons le jardin du Luxembourg. Sur l'initiative de nos camarades de la « Sirène », nous allons déguster un « Sancerre » avenue Rapp et nous arrivons à nos restaurants à 19 h. 30 après avoir pu nous rendre compte des difficultés de la circulation dans Paris. Après avoir dîné rapidement, la plupart des participants se rendent aux Folies Bergères ou au théâtre Mogador pour terminer la soirée.

Après le magnifique concert donné cet après-midi, nous pouvons dire que cette première journée qui avait commencé sous la pluie se termine fort bien car maintenant, le beau temps est revenu.

Après une brève nuit, le petit déjeuner est servi à 7 h. 30 et à 8 h. 30, la plupart des voyageurs se retrouvent dans les cars pour la visite de Paris ou celle de Versailles. Ces visites nous permettent d'admirer les principaux monuments de Paris ainsi que le tombeau de Napoléon aux Invalides, le magnifique palais de Versailles et ses jardins, et, d'apprécier la compétence de nos guides ainsi que leur gentillesse. Quelques-uns d'entre-nous sont allés faire un tour dans Paris par leurs propres moyens. Malgré la complexité de la ville, ils ont quand même réussi à retrouver leur restaurant.

A 12 h. 30, le déjeuner est servi et nous partons vers 15 heures pour la visite de l'aéroport d'Orly. Après avoir traversé Paris assez rapidement malgré de nombreux feux rouges, nous arrivons à Orly vers 15 h. 45.

Après les formalités d'usage, nous commençons la visite en cars sur un circuit de 15 kilomètres et d'une durée d'environ une heure. Cette visite est commentée par une hôtesse qui nous donne des explications sur chaque ouvrage, installation, équipement et sur les différents types d'avions en service au fur et à mesure du parcours qui comporte le tour complet du terrain. Nous assistons également au décollage de nombreux avions à proximité de la piste de service. Après un petit tour sur la terrasse, nous quittons Orly vers 18 heures en direction de Saulieu où nous devons dîner à l'hôtel du « Lion d'Or ». Après un voyage sans histoire, mis à part quelques bouchons en direction de Paris, nous arrivons à Saulieu à 21 h. 15. Après avoir dîné, nous reprenons nos places dans les cars et il est environ 1 heure du matin lorsque nous nous retrouvons sur la place de Saint-Marcel. Certes, nous sommes fatigués, mais nous sommes heureux de notre beau voyage et du magnifique concert que nous avons donné à Paris, grâce à l'amabilité et au dévouement de M. Brun, M. Lyssandre et du Comité d'accueil de la Sirène.

Maurice COMMARET,
secrétaire
de l'Union musicale de St-Marcel.

ÉDITIONS RIDEAU ROUGE

24, rue de Longchamp — PARIS (16e) — Tél. 704.52.37

SIX PIECES DE CONCERT POUR PIANO

TARENTELLE	Jean-Michel DAMASE
CARILLON	Jean-Michel DAMASE
AUBADE	Pierre Max DUBOIS
RITOURNELLE	Pierre Max DUBOIS
NOCTURNE	Jean GUILLOU
IMPROMPTU	Jean GUILLOU

SUD-EST

Echo du jumelage Albertville - Winnenden 23, 24, 25 mai 1969

C'est par train spécial que nos visiteurs d'outre-Rhin arrivaient en gare d'Albertville ce vendredi. Répartition chez l'habitant — logement au lycée Jean-Moulin — défilé de l'Harmonie visiteuse sous les drapeaux et banderolles aux couleurs des deux nations et demain le jumelage sera un fait accompli sur le plan autorités, sportifs, musical et culturel.

SAMEDI : visite du vieux bourg de Conflans. Inauguration de l'exposition des commerçants de Winnenden au hall Eurauto. Rencontre de tennis, hand et volley-ball ; cérémonie de jumelage des deux lycées. Concert de l'Harmonie allemande au kiosque Soutiras, puis en soirée grand gala de variétés avec la participation des sociétés locales et de Winnenden.

Réveil Albervillois, musique et folklore de Conflans ; Harmonie Municipale Albertville et chorale primaire et lycée ; Avant-Garde et Espérance gymnastique ; Harmonie, Cercle des Jeunes et Chorale Winnenden.

Chaque formation exécute un programme avec brio et belle présentation sous les applaudissements d'un public chaleureux. Pour sa part, la batterie fanfare « Le Réveil » présenta 3 batteurs du 1er Empire avec le Salut des Aigles, la Batterie d'Austerlitz, la Marche des Eclopés, une petite valse intitulée Angèle et une marche l'Echo de Chantilly.

DIMANCHE : Cérémonie officielle du jumelage avec la grande parade des sociétés de la gare à l'hôtel de ville, en passant par l'avenue Victor-Hugo, rue de la République, rue Gambetta, cours de l'Hôtel-de-Ville et Mairie.

En tête, les Majorettes d'Avignon avec leur fanfare ; Réveil Albertvillois avec les sapeurs-pompiers albertvillois et de Winnenden à pied et sur engins ; la musique de Conflans avec les sportifs de Winnenden et le folklore ; l'Harmonie de Winnenden avec les gymnastes Avant-Garde et Espérance ; Harmonie d'Albertville avec les chorales et cercles de Winnenden ; les cavaliers du centre équestre Albertville fermaient la marche.

Discours, serment, échanges de fanions et de clefs, signatures du parchemin, concert par les sociétés musicales à tour de rôle, apéritif d'honneur puis dislocation.

L'après-midi fut réservée aux rencontres de football entre l'Union Olympique Albertville contre Marnaz en championnat, puis contre l'équipe de Winnenden avec la participation des Majorettes d'Avignon dans leurs gracieuses évolutions et les Harmonies de Winnenden et d'Albertville.

Lundi 26 : Nos hôtes ont repris le chemin du retour et Albertville redevient la ville calme et tranquille. Les sociétés sportives et musicales ont repris le chemin des stades et salles de répétitions pour l'entraînement et préparer d'autres festivités.

L'Harmonie municipale d'Albertville et les fêtes du jumelage Albertville Winnenden

Les fêtes du jumelage entre Winnenden (Allemagne) et Albertville, durant le week-end de la dernière Pentecôte, ont été l'occasion, pour notre société musicale, de vivre de forts belles journées et d'assurer une série de services qui ont été unanimement appréciés.

Nous étions présents, cela va de soi, le vendredi soir à l'arrivée du train spécial qui amenait les quatre cents participants de Winnenden. Bien vite, allaient amicalement se mêler nos accents cuivrés et ceux de la Stadtkapelle de la ville-sœur. Et cela, durant tout le défilé qui, spontanément, se forma jusqu'à notre local au milieu d'un public qui, peu à peu, s'éveillait aux prémices de la grande fête. Puis, devaient s'échanger les premiers contacts concrets, les vœux et se distribuer les consignes. Chaque musicien de l'Harmonie d'Albertville recevait, chez lui, une famille de musicien de Winnenden.

Le lendemain soir, après une journée où chacun avait pu redoubler de prévenances pour les camarades allemands, ce fut sous le grand chapiteau dressé aux bords de l'Arly, la grande parade de la musique et de l'amitié.

Toutes les sociétés sportives et musicales des deux villes se produisirent devant un immense public et dans une ambiance enthousiaste.

Respectivement à la tête des Chorales du Lycée Jean-Moulin, de celle des écoles primaires et enfin de notre Harmonie, M. Edmond Cesari devait remarquablement défendre les couleurs de notre ville.

Les cérémonies officielles du dimanche matin furent suivies d'un fraternel banquet réunissant les deux sociétés. Ce fut une réussite totale et c'est — non sans peine — qu'il fallut s'arracher à une ambiance des plus chaudes pour aller assurer le service qui nous attendait au stade municipal où s'affrontaient les équipes de football des deux villes.

Grandes retrouvailles, enfin le soir, après un brillant concert de la Stadtkapelle au jardin public de la ville. La nuit était fort avancée quand se turent nos instruments. Nous les avions d'un seul élan embouchés pour mieux chanter la musique dans l'amitié.

Le lundi matin, c'était l'heure de la séparation. Une séparation un peu nostalgique certes, mais sereine aussi, toute remplie de la joie que nous aurons à nous retrouver tous dans un an à Winnenden, pour les cérémonies réciproques.

Ce fut une expérience étonnante que d'avoir pu créer des contacts si sympathiques entre des gens séparés par tant d'événements. Les difficultés de langage n'ont pas empêché la création de rapports amicaux, réalisant ainsi l'esprit de fraternité du jumelage.

Vincent AZAMBERTI.

SUD-OUEST

Le 28ème Congrès de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest

Ce congrès comprenait une centaine de délégués représentant les 220 sociétés de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, du Gers, du Lot, du Lot-et-Garonne ; celle des Landes groupant 32 sociétés est une jeune Fédération de trois ans qui a été mise sur pied grâce à la ténacité de notre compatriote Camille Despujols.

Les sociétés musicales ont un éventail très large. Elles comprennent des harmonies, des fanfares, des fanfares-batteries, des chorales, des orchestres symphoniques, des groupes folkloriques.

A la séance de travail on pouvait noter la présence de M. le sous-préfet Béreaux, MM. Lavielle et Commenay, députés ; M. Max Moras, maire ; Lapique, président de la Société la Nèhe ; M. Larouturre, vice-président du Cercle Choral ; M. Despruneaux, président de l'Harmonie Montoise ; M. Duquesnois, de l'Harmonie Castésienne ; M. Balex, secrétaire et chef de l'Harmonie Soustonnaise.

La réunion était présidée par M. Ehrmann, président national et international de la Confédération des sociétés musicales.

C'est M. Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest qui menait les débats, après que Camille Despujols ait souhaité la bienvenue aux congressistes, au nom des Landais.

Sur le fond de la scène se détachait en grandes lettres cette maxime d'Aristote : « Il est impossible de ne pas reconnaître la puissance de la musique puisque cette puissance est reconnue, il est nécessaire de faire entrer la musique dans l'éducation de l'enfant ».

PROBLEMES FINANCIERS FORMATION DES JEUNES

Telles furent les deux grandes questions principalement évoquées au cours de cette assemblée générale. Toutes les sociétés ont des positions financières difficiles. M. Despujols fait remarquer qu'à Dax, heureusement, grâce au concours de la municipalité, les sociétés musicales ont une trésorerie relativement à l'aise ; il en est de même à Mont-de-Marsan.

Les communes ne se rendent peut-être pas compte en général, fait remarquer un des rapporteurs, combien la musique est nécessaire à la vie de la collectivité : à chaque manifestation, il faut de la musique. Il serait utile, d'autre part, qu'existent des écoles de musique pour former des élèves car il s'agit d'un art reconnu. D'autre part, on souhaiterait que lors du service militaire les musiciens aient l'occasion de s'incorporer dans les musiques militaires, ce serait pour eux un excellent enseignement.

Ils pourraient poursuivre leur formation. A l'heure actuelle cela se fait un peu au petit bonheur. On parle également de l'intégration des sociétés musicales dans la délégation qui existe déjà dans chaque département, pour la Jeunesse et les Sports.

Le président du Sud-Ouest montre l'utilité de créer des commissions de jeunes ; ceux-ci sont très ouverts, quoique l'on puisse penser, à la musique, à la belle musique. Il cite une anecdote à l'occasion d'un concert donné dans un foyer de jeunes travailleurs.

Il serait utile, indispensable même, ajoute-t-il, que la musique figure dans la maison des jeunes.

REMISE DES RECOMPENSES

A la fin des travaux, M. le sous-préfet, en une allocution « qui n'est pas symphonique », ajouta-t-il, salua les personnalités et souligna le sens du dévouement du président landais, M. Despujols.

« La musique, dit-il, évoque ma région natale du Nord, où chaque village de ce pays noir possède une société musicale, ce sont des souvenirs d'enfance qui reviennent, c'est ainsi que dans un petit village, tous les ans à l'occasion de la fête, on notait la présence d'un professeur du Conservatoire de Paris, qui venait participer à la journée avec la société de ses débuts ».

M. le sous-préfet ne méconnaît pas les problèmes qui se posent aux sociétés musicales. Celles-ci sont indiscutablement un facteur de l'éducation. Ces sociétés participent pour leur part à la culture générale. Cette œuvre de former des musiciens correspond en fait à la notion de l'apprentissage de l'existence : maîtriser un instrument, c'est la préparation à la vie, à une meilleure façon de vivre.

Après cette allocution vivement applaudie, M. Despujols présente ses excuses au Congrès. Il avait pensé donner un concert aux visiteurs avec le concours de l'Harmonie le Nèhe : cela eut été pour les instrumentistes dacquois une occasion de se produire devant un public de choix. Malheureusement l'effectif s'est amenuisé et trente Néhistes se sont révélés seulement disponibles sur les 95 exécutants. La plupart ayant d'autres obligations ce jour là. Il a dû renoncer à son projet et il s'en excuse.

Le président national, M. Ehrmann, donne alors un vase de Sèvres, offert par le président de la République, à M. Sirdet, président de la région Blaye-Cubzaguais pour le remettre à la société de Marcillac-Le-Blaye qui a gagné le concours de Châteauneuf-sur-Charente.

Le président remet également la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France à Camille Despujols, président de la Fédération Landaise, à David, vice-président des Sociétés du Sud-Ouest et à Raphaël Destougnasse, vice-président de l'Harmonie Montoise, musicien depuis cinquante et un ans.

LES SOCIETES MUSICALES AIMEES DES DACQUOIS

A la suite de l'assemblée générale et après avoir satisfait à la formalité du photographe, un apéritif réunissait les congressistes dans le hall de l'Atrium.

Ceux-ci se dirigeaient ensuite vers l'hôtel Régina où se déroulait le repas amical.

A la fin du repas, M. Ciran se réjouit de la réussite de ce congrès remarquablement organisé par les Landais. Pour un premier congrès d'été le départ est bien donné.

M. Max Moras salua les grands prêtres de cet art qu'est la musique, celle qui n'emprunte rien à des artifices luminaires ou autres, une musique qui élève ceux qui la traduisent comme ceux qui l'écoutent.

« Les sociétés musicales, ajouta-t-il, sont aimées des Dacquois. Ils se rendent compte que la ville a une âme dont c'est la plus heureuse expression ; elle est ouverte, élevée, généreuse comme l'art où vous vous donnez tous.

« Ce fut aujourd'hui une journée heureuse et symbolique, c'est un peu l'amour de faire une pose dans la détente pour savourer l'apaisement de la fraternité. La leçon de cette journée, vous l'avez donné par cette musique qui est l'agrément de vos vies, le bonheur de vos cités et celui de la France ».

Cette allocution est vivement applaudie et c'est l'heure des chansons où l'on a plaisir d'entendre les évocations du passé, délicatement nuancées.

Ce 28ème congrès des Sociétés Musicales du Sud Ouest a été une parfaite réussite.

SUD-OUEST

Festival avec les batteries-fanfares et les majorettes à Bassens

C'est par un temps idéal que s'est déroulé dimanche 8 juin le grand festival de batteries-fanfares organisé par l'Entente Bassens-Lormont, parc municipal des Griffons.

Toutes les sociétés, dès 8 h. 30, défilaient dans divers quartiers de Bassens et de Lormont. Un public nombreux était venu les applaudir. A 10 h., elles étaient revenues au parc des Griffons et se présentaient à tour de rôle devant un jury composé de personnalités musicales de grande valeur.

A 11 h. 30, eut lieu l'apéritif d'honneur au cours duquel le président d'honneur Guillaume, remercia toutes les personnalités présentes ainsi que toutes les sociétés ayant répondu favorablement à son invitation.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait : M. Léglise, maire de Bassens ; M. Degelih, maire-adjoint de Lormont, représentant M. Belleaud, empêché ; M. Ciran, président de la Fédération ; MM. Dessault, Bousquet, M. Vincent et Mme, MM. Lefay, Elie, Clément, etc.

A noter également la présence de M. Seurin, président d'honneur de l'Entente. Puis, tous levèrent leur verre à la prospérité de l'Entente et de la musique populaire.

A 14 h. 30, toutes les batteries-fanfares se rassemblèrent place de l'Eglise, puis un grand défilé ramena les sociétés jusqu'au parc des Griffons. Devant le monument aux

CATALOGUES POUR BATTERIES-FANFARES ET HARMONIES

Partitions conductrices et parties séparées

G. LUYPAERTS

FIFRELINE fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 204 M.

R. FAYEULLE

DE TEMPS EN TEMPS marche pour tambours, clairons et basses .... Decca ACL 825
CHANSON DE ROUTE marche pour batterie fanfare ..... Decca ACL 825
JOYEUX DRILLES marche pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825
LA SAINT-GEORGES grande marche pour fanfare de trompettes ..... Unidisc 30 159 P.
T.A.M. marche pour batterie fanfare ..... (Arrang. pour harmonie de revue) Unidisc 30 159 P.
CAMP DE MEUCON marche pour tambours, clairons et fanfare .... Unidisc 30 159 P.

M. POIRRIER

LA MONTCHANINOISE marche pour tambours, clairons et cors .....
SOUVENIRS DE THIEFFRANS marche pour tambours, clairons et cors
MICHAEL marche pour batterie fanfare .....
SALUT AUX GARS DE LA VALLÉE marche pour tambours et clairons

P. BREARD

JOCARIGRA marche pour fanfare et trompettes ..... Decca ACL 825
SAINT-VALENTIN marche pour fanfare et trompettes ..... Decca ACL 825
BEAUJON marche pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825
GRAND'RUE marche pour tambours clairons et cors ..... Decca ACL 825
COSTANAS fantaisie rythmique pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

G. TERRE

L'ETINCELLE marche pour tambours, clairons et basses .....

G. PLATEAU

GLOIRE AU STADE marche pour tambours, clairons et basses ....

J. DEVO

NOUVELLE VAGUE charleston pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 147 M.
TANGO MARTIAL tango pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 276 M.
MAZURKA fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 147 M.
DOLLY twist fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 149 M.
CUBA samba pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.
BADINAGE cha-cha-cha pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 149 M.
NELLY twist pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.
LA BOITEUSE marche pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 155 M.
TROIKA fantaisie pour batterie fanfare. ..... Unidisc EX 45 165 M.

IL ETAIT UNE BERGERE marche pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 165 M.
GALOPADE galop pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 204 M.
CHINOISERIE fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 228 M.
FLANERIE marche pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 228 M.
PEPITA paso doble pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 261 M.
HABANERA habanera pour fanfare de trompettes ..... Unidisc EX 45 276 M.
LE PERROQUET valse pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 276 M.
MISTER BOUM marche pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825
FANFARONNADE marche pour batterie fanfare ..... Decca ACL 825
LE MUSCADIN marche pour tambours, clairons et basses ..... Decca ACL 825
ALOUETTE marche pour batterie fanfare ..... Unidisc 30 159 P.
DEFILE-PARADE N° 2 marche pour batterie fanfare ..... Unidisc 30 159 P.
(J. Devo - R. Goute) Unidisc 30 159 P.
DOMY marche pour tambours et clairons ..... Unidisc 30 159 P.

R. GOUTE

TAMBOUR BATTANT marche pour tambours, clairons et cors ..... Decca ACL 825
HELGA marche pour tambours et clairons ..... Decca ACL 825
TAPTOE - CLANDAM! marche pour tambours et clairons ..... Decca ACL 825
LES ESSARTS marche pour batterie fanfare ..... Decca ACL 825
BERET ROUGE marche pour batterie fanfare ..... Decca ACL 825
JAVANAISE fantaisie pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 228 M.
GAI LURON marche pour batterie fanfare ..... Unidisc EX 45 204 M.
SEMILLANTE marche pour tambours et clairons ..... Unidisc 30 159 P.
PREMICES marches pour tambours et clairons .....
LE BENJAMIN marche pour tambours et clairons .....
WITH DRUMS BEATINGS marche pour tambours et clairons ..... Unidisc 30 159 P.
LES JOUVENCEAUX marche pour batterie fanfare .....

POUR HARMONIES

J. DEVOGEL

MARCHE ROCAMBOLESQUE pour harmonie et fanfare.....
FESTIVAL .....
MARCHE DU CHAPITEAU marche

L. FARFAX et J. JONATO

QUAND LE CIRQUE .....

R. FAYEULLE

T.A.M. marche de revue, avec batterie fanfare .....

— L. PHILIPPO et M. COMBRE, éditeurs —

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9e

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY
MOIS D'OCTOBRE 1969
(Tous les dimanches, de 14 h. 25 à 14 h. 50)

5 OCTOBRE :

Après l'orage, polka (trombone solo : Michel Culasso), Z. Bajus; Coquetterie, schottisch, Alfred Bériot ; La rafale, mazurka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac), F. Deydier ; Madrilène, valse espagnole, Félix-Pierre Loup ; Le voltigeur de la garde, quadrille, X...

19 OCTOBRE :

Clochettes blanco, polka, Roger Coiteux ; Sous la tonnelle, schottisch, Roger Coiteux ; Pluie de perles, mazurka pour cornet (Soliste : Albert Calvayrac), F. Deydier ; Angelita, jota, Charles Garcia : Le petit Norbert, quadrille, A. Charbonnier.

morts, une gerbe du souvenir fut déposée par le président en l'honneur des membres décédés des deux sociétés composant l'Entente Bassens-Lormont.

A 15 h., devant un jury d'honneur, composé de MM. Vincent, Léglise, Degeilh, Seurin, Lefay, Elie, Clément, les batteries exécutèrent à tour de rôle des morceaux de choix.

Toutes ces sociétés ont été vivement applaudies et ont été félicitées par toutes les personnalités présentes.

A 18 h., toutes les batteries se sont réunies devant le jury et ont exécuté, sous la baguette du directeur, Claude Marbouty, le morceau d'ensemble : « Jeune Fanfare », à la satisfaction générale Puis vinrent les récompenses, composées de coupes et de diplômes bien mérités par l'ensemble des sociétés et qui ont été remises dans l'enthousiasme général.

Le 50ème Festival de musique du Blayais-Cubzaguais

Chaque année, dans l'une des communes comptant une société musicale faisant partie du groupement du Blayais-Cubzaguais, est organisé un festival de musique réunissant les sociétés de cette région.

Cette année, c'est la dynamique harmonie de l'Etoile de Saint-Ciers-de-Canesse qui avait été chargée de l'organisation de ce festival.

A 9 h. 30, en ce dimanche 18 mai, la brillante batterie-fanfare la Cocarde, de Saint-Ciers-de-Canesse, ouvrait cette journée de festivités musicales, par un défilé, puis exécutait les sonneries réglementaires au monument aux morts, pendant que M. Guy Foste, président de l'Etoile, déposait sur la stèle une magnifique gerbe, en présence de M. Gérard Deliaune, député-maire ; de M. Marc Pauzet, sénateur de la Gironde, maire de Berson ; de M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Régis Sirdet, de M. Jean Etié, directeur de l'Etoile. Une minute de silence était observée en mémoire de nos héros.

C'était ensuite la messe en musique, en l'antique église Saint-Jean-Baptiste, assurée par l'Harmonie de Berson, dirigée par son chef, M. Roland Belougne. La batterie la Cocarde, qui participait également à l'office, exécuta une sonnerie

Dans son homélie, M. l'abbé Vincent, curé de la paroisse, glorifia la musique qui élève l'âme et rend l'homme meilleur, par la discipline librement consentie qu'elle impose. Puis l'abbé Vincent eut des paroles aimables pour l'Etoile, cette Harmonie qu'il a vu naître en 1947 et dont il a pu apprécier l'œuvre musicale accomplie, sous la direction de son prestigieux chef, M. Jean Etié. Enfin, il dit sa joie de bénir cette magnifique bannière que l'Etoile venait de recevoir des mains de son maire, M. le député Deliaune, qui l'a toujours encouragée avec bonheur.

Dans la salle des fêtes, un vin d'honneur offert par l'Etoile rassemblait les officiels, les musiciens et les invités, dans une cordiale ambiance.

M. le député-maire, en quelques paroles, dit sa profonde satisfaction de voir enfin réunies dans une amicale collaboration la batterie, la Cocarde et l'harmonie l'Etoile.

Les officiels et les musiciens se dirigeaient ensuite vers le cimetière tout proche, où repose depuis le 28 novembre 1936, dans le tombeau familial, le docteur Jean Pujo, président de l'Harmonie de Berson et qui fut le créateur, en 1912, de ce groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais, dont c'est aujourd'hui le cinquantième festival. M. Régis Sirdet, l'actuel président de ce groupement, rappelait tous ces souvenirs, auxquels il associe son fils Daniel Pujo, mort il y a quelques années et qui fut un fervent de la musique et ceux qui avec lui ont puissamment contribué à la vie du groupement, MM. Rondeau, Amédée Belougne, C. Joubert et Perrinaud et qui sont également disparus. Une gerbe de fleurs fut déposée au pied du tombeau et une minute de silence observée.

A 13 h., un repas réunissait les officiels et les invités, sous la présidence de M. le député-maire et de M. Ciran. Des toasts furent portés au succès de ce cinquantième festival et à sa continuité.

A 15 h., sur le verdoyant terrain du stade municipal, les sociétés musicales faisaient leur entrée : la batterie la Cocarde, la batterie de Braud-Saint-Louis précédant l'Harmonie de Marcillac, l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac, l'Harmonie de Cartelègue et l'Harmonie des Hauts-de-Gironde.

A la tribune officielle avaient pris place MM. Deliaune, Ciran, M. Bergeon, président d'honneur de l'Harmonie de Marcillac ; M. Biramben, maire de Villeneuve-de-Blaye ; M. Régis Sirdet.

M. Sirdet, président du groupement Blayais-Cubzaguais, déclarait ouvert ce cinquantième festival et souhaitait la plus cordiale bienvenue aux sociétés, dans cette commune qu'il connaît bien, puisqu'il y est né et y a passé sa jeunesse. Il évoquait la mémoire de MM. Albert Etié et Edmond Faure, fondateurs de la société l'Etoile et y associait la mémoire des fondateurs de ce groupement musical du Blayais-Cubzaguais et remerciait les sociétés faisant partie de ce groupement, et qui continuent dans la mesure de leurs moyens à faire de la belle musique. Il félicitait le grand musicien qu'est son ami Jean Etié qui, pour ce festival, avait composé spécialement « la Marche Saint-Cyrienne » exécutée par tous les musiciens réunis, dirigée par son auteur.

Puis ce fut la cérémonie de la remise du drapeau du groupement, qui était conservé depuis le festival de l'an dernier par l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac et qui le transmit à M. Guy Foste, président de l'Etoile.

Ce fut ensuite l'audition des sociétés : Harmonie de Saint-André-de-Cubzac, président A. Belougne ; directeur, M. A. Beaumont ; la Cocarde, avec ses jeunes filles en costumes chatoyants qui interprétèrent une danse espagnole ; l'Harmonie de Berson, président M. Raymond Gendre ; directeur, M. Roland Belougne ; le groupe folklorique Ongi Ethory, d'Ambarès, exécuta un divertissement basque qui fut très apprécié ; un chœur par les jeunes élèves de l'école de musique de l'Etoile, enchanta l'assistance ; l'Harmonie de Marcillac, président et directeur, M. Daniel Lhoumeau ; la batterie de Braud-Saint-Louis, président, M. D. Rivière ; directeur, M. P. Genty.

Une note gaie au cours de ce festival, ce fut le ballet comblen gracieux dansé par les petits rats de l'Etoile et l'on entendit l'Harmonie de Cartelègue-Campugnan, président M. Foreau, directeur M. Braud ; la batterie-fanfare la Cocarde, président M. André Hocquelet, directeur M. René Perroy ; M. Jean Etié, qui dirige les écoles de musique de Berson et de Saint-Ciers-de-Canesse, présenta ses élèves avec leurs instruments. Les vingt-cinq jeunes musiciens interprétèrent impeccablement le « Choral » et « la Nuit », de Rameau. Ce fut ensuite l'Harmonie des Hauts-de-Gironde, présidents MM. Sirdet, Bourrigeaud et Renaud, directeur M. Jean Etié : le groupe folklorique d'Ambarès accompagné par Mlle Florence Pombo, accordéoniste virtuose.

Enfin, pour clore ce festival, l'Harmonie de l'Etoile.

Il faut dire que pendant ce festival, le nombreux public n'a pas manqué d'applaudir toutes ces formations qui le méritaient bien.

Le groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais remercie la société l'Etoile pour la parfaite organisation de cette journée musicale à Saint-Ciers-de-Canesse

A. C.

Les examens du Centre de Lesparre (Gironde)

Le 22 mai dernier, les examens fédéraux pour les sociétés du Médoc, avaient lieu aux écoles de Lesparre, mises aimablement à notre disposition par Mme la directrice du CEG filles.

L'Union des Sociétés Musicales du Médoc, chargée de l'organisation, sous la responsabilité de M. Jean Goulée, président, assisté de M. Saux, chef du centre des examens : de MM. David, vice-président fédéral, et Bousquet, trésorier adjoint fédéral, reçut les candidats des sociétés de Hourtin, Carcans, Jau Dignac et Loirac, accompagnés respectivement par leurs chefs, MM. Maucouvert, Barraud, Thomas et Saux et de nombreux parents.

Saluons la présence effective de notre doyen M. Maucouvert, 90 ans, président honoraire de l'Union du Médoc, prouvant s'il en était besoin, son dévouement à la cause qu'il a toute sa vie toujours si bien défendue. Il nous est agréable de lui rendre ici un hommage respectueux.

Malgré les difficultés de tous ordres rencontrées par les sociétés musicales, et particulièrement vives en ce beau pays de Médoc, au terroir prestigieux et universellement connu, il faut se réjouir de constater que la musique n'est pas morte dans la presqu'île, et nous en sommes, nous, dirigeants et organisateurs particulièrement satisfaits.

Examen de Solfège du Centre d'Yvrac (Gironde)

Le 4 mai écoulé à partir de 8 h., une effervescence juvénile se manifestait dans le bourg d'Yvrac et particulièrement aux abords de la mairie Le motif, c'est que ce jour-là se déroulait en ce lieu les examens de solfège et d'instruments organisés par l'Union des Sociétés Musicales du canton de Carbon-Blanc, sous le contrôle de MM. Dessaut et David, président et vice-président de la commission artistique de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, magistralement présidée par M. Ciran, avec le concours de Mme et M. Vincent, trésorier de la FMSO et professeur de musique de la communauté bordelaise, et de MM. Capdevielle, Touignan, Blalais, Rispail, Godefroy, respectivement chef ou sous-chef des Harmonies de Fargues, Carbon-Blanc, Ambès Ambarès et Saint-Loubès, ainsi que de MM. Lasbasses et Barbere, prix d'excellence de clarinette du Conservatoire de Bordeaux, assistés des meilleurs de nos jeunes, Pauquet et Larricq.

L'organisation matérielle étant assurée par le président Teyssier, le secrétaire Furcik et le directeur de notre société faisant office cette année de chef de centre, nous avons désigné M. Ranchoup.

75 élèves participèrent à ces examens soit en instruments soit en solfège comportant épreuves théoriques, pratiques, solfège chanté et dictée musicale contrôlées, en haut lieu, et subventionnées par le ministère des Affaires Culturelles.

Il y a lieu d'ajouter à cela les 80 élèves de l'école de musique de Saint-Loubès, qui subirent les mêmes épreuves, le 3 mai, au CEG de cette localité, sous le contrôle de MM. Dessaut et du chef de centre

Ainsi les sociétés musicales du canton de Carbon-Blanc, Avant-Garde d'Ambès, Union Musicale Ambarès et La Grave, Harmonie de Carbon-Blanc, la Lyre de Saint-Loubès, Harmonie Saint-Pierre-d'Yvrac, présentaient donc aux examens de la Fédération un total de 155 élèves.

Qui donc pense que l'étude de la musique et sa pratique n'est plus appréciée par les jeunes mais il faut reconnaître que pour obtenir ces résultats, il faut le dévouement inlassable de ceux à qui sont confiés ces jeunes et qui ont été cités plus haut.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler que notre société de musique, en plus de l'organisation de ces examens, s'est vue confier la charge de mettre sur pied cette année le festival de musique des sociétés du canton de Carbon-Blanc, qui s'est déroulé le dimanche 15 juin 1969.

TARN

ALBI

Le concert de gala, organisé par l'Estudiantina Albigeoise, a connu un vif succès auprès du public qui se présenta nombreux au théâtre municipal, le mercredi 28 mai 1969, à 21 h.

En première partie, sous la direction et dans des arrangements de M. Louis Avril, l'Estudiantina interpréta des œuvres de musiciens contemporains. M. Louis Avril et ses exécutants jouèrent et gagnèrent le pari difficile de donner de nouvelles sonorités très modernes avec la mandoline, instrument que certains qualifient d'un peu désuet. Ils nous firent entendre : « Petites Musiques » (entrée, bourrée, pastorale, fanfare) de Florent Schmitt, et « La fille aux cheveux de lin », « Sérénade for the Doll », « Golliwog's cake walk », de Claude Debussy.

Ensuite, M. Decuq et Mme Castan-Juéry, qui ont tous deux ceci en commun : une très belle voix et une diction parfaite, chantèrent à la perfection « Pavane pour une Infante défunte », de Maurice Ravel : « La Pédia », musique de C. Erlanger, et « La Mauvaise prière » musique de L. Aubert, poésie de R. Chalupt. Ils étaient accompagnés avec sûreté par M. G Louplas.

En deuxième partie, nous entrons dans l'intimité du quatuor à cordes d'Albi « seize cordes sous un lampadaire », qui communient pour nous envelopper dans Tubert et nous attirer dans le monde étrange de Maurice Ravel.

Avec l'école de danse de Mme Paliotteill, nous avons eu droit à une charmante récréation « arlequinade », dansée par deux jeunes étoiles et un danseur au pas incertain, mais bénéficiant des circonstances atténuantes, tiraillé entre deux colombines. Enfin, sur l'agréable musique des « Forains », d'Henri Sauguet, un effort très louable de mise en scène a été fait et nous avons senti l'apport des chorégraphes modernes. Nous avons touché de près la grandeur et la tristesse du cirque, car on avait dédaigné le clinquant et le tutu rose bonbon pour entrer dans le réalisme. Bravo au jeune clown et aux charmantes danseuses, sans oublier la blonde hôtesse, pleine de charme, qui se tira avec finesse de toutes les embûches de ce rôle difficile.

GRAULHET

En prélude aux fêtes de la place Bosquet, les deux sociétés musicales locales ont donné un grand concert, le vendredi 6 juin, à 21 h., devant un public venu très nombreux.

L'Union Musicale, sous la direction de M. F. Dondeyne, par ses morceaux variés et modernes, et la Clique Municipale, dirigée par son sympathique chef, M. A. Rouyre, avec des marches exaltantes, ont exécuté le programme suivant : « Salut au 85ème », défilé de F. Petit (clique et musique) : « Vieux camarade », marche célèbre de G Teike ; « Sélection sur les valses de Strauss », de L. Delbecq ; « La 56ème Demi-Brigade », de A. Monfraix, par la clique ; « Sur un Marché Persan », de Ketelbey ; « Tibidabo », paso-doble, de J. Darling ; « Rahpsodie russe », de A. de Baeremaeker ; « Les airs de Sheila », sélection-arrangement M. Martin ; et « Le clairon de Moudros », de Goltze (clique et musique).

Les amateurs de belle musique y ont passé une agréable soirée de détente et leurs applaudissements nombreux récompensèrent nos vaillants musiciens.

Le 10ème Festival fédéral

Cette année le Xème festival-concours de notre Fédération a eu lieu à Réalmont, le dimanche 22 juin.

Tout a contribué au succès de cette manifestation. D'abord le temps, car, une fois n'est pas coutume et pour un jour, dame pluie a accepté la trêve et Phébus a daigné sourire. Puis la participation de trois cents musiciens venus de différents points du département, surtout des jeunes qui méritent des éloges et auxquels les majorettes du pays castrais apportaient leur charme et la grâce de leurs évolutions. Enfin, et surtout, une parfaite organisation dont l'Harmonie Sainte-Cécile, de Réalmont, était responsable : son chef, M. Féry, s'y est dévoué corps et âme pendant plusieurs semaines. Il a rencontré auprès de la municipalité la plus grande compréhension et un précieux appui moral et matériel Le succès a récompensé ces efforts. Que tous soient félicités et remerciés.

La matinée fut consacrée au concours du « jeune soliste » qui, selon les catégories, se déroula en diverses salles : salle des fêtes, salle de la mairie et école des filles, selon une judicieuse répartition. Deux cents appelés ou concurrents, quatre-vingts élus, c'est-à-dire médaillés et diplômés, certains avec mention. Mais tous les candidats méritent félicitations et encouragements. Qu'ils persévèrent dans ce bel art qu'est la musique : ils y trouveront enrichissement et les plus douces satisfactions.

M. R. Helle, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, assista à différentes épreuves et, avant de repartir de Réalmont, appelé par d'autres obligations, ne dissimula pas son admiration pour ce concours.

A midi, dans la belle salle des fêtes de Réalmont, la municipalité offrait un généreux vin d'honneur à près de deux cents invités. A cette occasion, M. René Bonnet, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn, remit les décorations suivantes et les médailles les symbolisant à : M. Gilbert Rey, maire de Réalmont, officier du Mérite fédéral ; M. Jean Suc, maire-adjoint de Réalmont, chevalier du Mérite fédéral ;

BUFFET Crampon FRANCE

NOUVEAU !...

PARIS EVETTE FRANCE

CLARINETTES EVETTE en Si b
Clés nickelées : ..... F 420

SAXOPHONES EVETTE
Vernis doré, clés nickelées.
SOPRANO : ..... F 750.
ALTO : ..... F 900.
TENOR : ..... F 1000.
BARYTON : ..... F 1720.

BUFFET CRAMPON

La plus ancienne manufacture française d'instruments à vent, met à la disposition des élèves et de tous ceux qui désirent acheter un bon instrument à un prix modéré, ...

la CLARINETTE et le SAXOPHONE EVETTE.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE :
BUFFET — CRAMPON S.A. — 18 & 20, Passage du Grand Cerf — PARIS 2ème TEL : 231 . 88 . 78

M. Maurice Bascoul, de Mazamet, secrétaire général de la Fédération, la médaille du ministère de la Jeunesse et des Sports ; enfin à M. Rigaud, directeur de l'Harmonie de Saint-Juéry, la médaille d'officier du Mérite fédéral.

D'aimables allocutions de bienvenue, remerciements et encouragements furent échangées entre MM. Rey et Bonnet. Nous y joignons nos félicitations pour les récipiendaires.

Pour la petite histoire de cette belle journée soulignons que ce ne fut pas une mince affaire pour les organisateurs d'assurer le repas de midi à quelque trois cents participants et dirigeants, surtout qu'il y eut des convives de dernière heure. Grâce à un parfait planning et à la bienveillante compréhension des restaurateurs de Réalmont et de sa région immédiate, tout le monde fut rassasié et enchanté.

A 16 h., les majorettes du Pays Castrais, aux rythmes de la Batterie et de la Fanfare des Juniors de Graulhet, défilèrent impeccablement et martialement dans les artères de la ville, drainant un nombreux public vers le podium dressé sur le Bosquet où se déroula le festival musical.

Tour à tour, la foule d'auditeurs applaudit la Chorale du Lycée mixte de Carmaux, dirigée par M. Canivenc ; la Lyre de Lavaur (direction M. Alquier) ; l'Union Musicale de Graulhet (direction M. Dondeyne) ; la SAMMA (accordéonistes) d'Albi (direction M. Frayssinet) ; la Clique Municipale Graulhétoise (direction M. Rouyre) ; les Enfants de Vabre et l'Avenir Roquecourbain, formant une seule harmonie, sous la direction de M. Gérard Laval ; la Fanfare du Sidobre (direction M. Alain Séguier), qui mérite un bel encouragement. Mais le clou du festival fut l'audition de l'Harmonie fédérale des Juniors, groupant, sous la baguette de M. Féry, tous les jeunes participants du département, soit quelque deux cent cinquante exécutants : « Prélude et Choral », de Bach ; « Till », de Danvers, et « Le Travail c'est la Santé », sur un arrangement de R. Martin, obtinrent des applaudissements mérités.

Les majorettes du Pays Castrais terminèrent cette belle manifestation d'art musical et chorégraphique par les plus gracieuses évolutions.

7 h. du soir sonnaient alors du haut du clocher de l'église, la trêve de dame pluie prenait fin... et les gouttes d'eau commencèrent à tomber. Mais cette journée restera inoubliable à Réalmont (où, hélas ! on n'en reverra pas de pareille de longtemps et dans toute la région).

Deux orfèvres en la matière qui y assistaient, MM Musson et Molinier, respectivement président et président délégué de l'Harmonie « l'Union des Enfants d'Albi », nous disaient que ce festival était de « classe et de qualité ».

Que ses promoteurs, notamment M. Féry et la municipalité de Réalmont, en soient félicités et remerciés.

Surtout que les jeunes qui y ont participé persévèrent dans la pratique de la musique qui, selon le mot de Beethoven, « est une révélation plus haute que toute sagesse et toute philosophie. Qui pénètre le sens de la musique sera libre de toute misère où se traînent les autres hommes ».

Harmonie de Mazamet

Les examens annuels organisés par l'école de musique de l'Harmonie de Mazamet ont obtenu, cette année, un succès sans précédent. Sur les 150 élèves ayant suivi les cours de solfège et d'instruments, quatre-vingt-onze ont passé avec succès les examens fédéraux et ont obtenu des récompenses encourageantes sous forme de prix et de mentions.

Nous ne saurions trop féliciter les professeurs des divers pupitres de l'Harmonie qui se dépensent sans compter tout au long d'une année pour inculquer à des jeunes les rudiments d'un art qui s'avère ingrat dans ses débuts, et assurer ainsi l'avenir de notre chère société musicale populaire.

Au concours du « Jeune Soliste », qui s'est déroulé à Réalmont le 22 juin dernier, à l'occasion du festival des jeunes musiciens tarnais, quatre élèves y ont été présentés par M. Noël Grand. Parmi les 80 lauréats du palmarès, nous avons été heureux de relever les noms de : M. Nègre Michel (hautbois), qui a obtenu une 1ère mention en division élémentaire ; M. Lifante Claude (flûte), une 1ère mention en division élémentaire ; M. Lechevanton Yves (bugle), un 4ème prix avec médaille de bronze en division moyenne, et M. Raynaud Pierre (trompette), un premier prix avec médaille d'argent en division moyenne. Nous adressons nos sincères félicitations à ces jeunes lauréats en espérant qu'ils ne s'arrêteront pas en si bon chemin.

Deux jeunes musiciens, chef de pupitre et professeurs à l'école de musique suivent régulièrement, depuis quelques années, les cours du Conservatoire de Toulouse. Ayant passé dernièrement leurs examens de fin d'année, nous sommes heureux de signaler ici les beaux résultats qui ont concrétisé leur travail assidu et leurs efforts : M. Sire Serge (flûte), certificat mention « bien » musique de chambre, certificat mention « assez bien » de flûte et une 3ème mention de solfège ; M. Cauquil Marc (trompette) certificat mention « bien » de musique de chambre, certificat mention « bien » de trompette et certificat mention « bien » de solfège. Bravo à tous les deux.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans signaler le remarquable succès de notre directeur, M. Noël Grand, au concours du Conservatoire de Lyon, au mois de juin dernier. Le jury, présidé par M. Weber, 1er Grand Prix de Rome, lui a attribué à l'unanimité une 3ème médaille en classe d'harmonie, cours moyen, avec admission en cours supérieur. Cette médaille élogieuse récompense un travail assidu et son talent de musicien accompli.

A M. Grand et à tous les jeunes musiciens, nous adressons nos vives félicitations pour les succès qu'ils viennent de remporter et qui font honneur à notre harmonie

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO

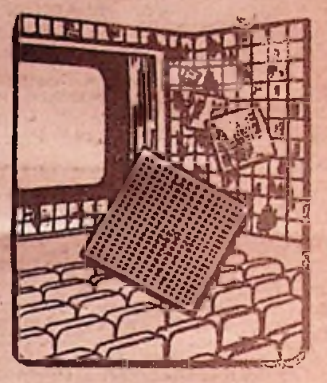

FIBROCIMENT
TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone : 965.78-80
PARIS, 18, rue Volney (2e)
Téléphone : 073.65.74
073.69.12

Notre nouveau catalogue général n° 70 sera envoyé dans les premiers jours d'octobre.

Si vous êtes Chef d'une société musicale (Harmonie, Fanfare ou Batterie - Fanfare) et que vous n'ayez pas reçu ce catalogue le 15 octobre, veuillez nous le réclamer en précisant exactement le nom de la Société que vous dirigez.

Vous y trouverez de nombreuses nouveautés du plus grand intérêt ainsi que notre répertoire de musique.

Ce catalogue général comprend également TOUT CE DONT PEUT AVOIR BESOIN VOTRE SOCIETE : instruments, accessoires, articles d'habillement et d'équipement, etc...

Au seuil de la saison nouvelle, nous vous rappelons quelques ouvrages d'enseignement particulièrement recommandés :

SOLFÈGES et THÉORIES

Danhauser et Lemoine
SOLFEGE DES SOLFEGES, 34 volumes (préciser lequel) ..... 4,40 F
Danhauser
THEORIE COMPLETE DE LA MUSIQUE ..... 6,60 F
ABREGE DE LA THEORIE (préciser « abrégé ») ..... 2,80 F
QUESTIONNAIRE ..... 2,80 F
Garaudé
SOLFEGE DES ENFANTS ..... 4,50 F
Rodolphe
SOLFEGE (révision Crapelet) en clé de sol et clé de fa réunies .... 5,00 F
Van de Velde
SOLFEGE POPULAIRE en clé de sol ..... 6,25 F
SOLFEGE POPULAIRE en clé de fa ..... 6,25 F

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR TROMPETTE ET TOUS INSTRUMENTS A 3 PISTONS EN CLE DE SOL

METHODE PROGRESSIVE, de Julien Porret ..... 30,00 F
24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES, de Julien Porret, particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres (moyenne force à assez difficile) .. 15,00 F
MECANISME, de Julien Porret, 75 exercices progressifs pour les doigts suivis de 3 études récapitulatives (moyenne force à difficile) ..... 10,00 F
MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE, de Julien Porret, travail journalier de préparation des lèvres et de technique ..... 8,00 F
25 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier A) de Julien Porret (facile à moyenne difficulté) ..... 10,00 F
24 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier B) de Julien Porret (moyenne difficulté à difficile) ..... 10,00 F
14 ETUDES CARACTERISTIQUES de J.-B. Arban, nouvelle édition analytique et de travail, de Julien Porret (moyenne force à difficile) ..... 18,00 F
LA TECHNIQUE DES DOIGTS, de Francis Bodet (facile à difficile) ..... 7,50 F
LA TECHNIQUE DES LEVRES, de Francis Bodet (facile à difficile) ..... 30,00 F

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR LA CLARINETTE

METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE, de Laurent Delbecq et Roger Gilet ..... 30,00 F

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR SAXOPHONE DE ROBERT LETELLIER

METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES ..... 40,00 F
40 ETUDES DE STYLE POUR TOUS LES SAXOPHONES, d'après Pleyel, Mazas, Kretzer, etc. (facile à assez difficile) ..... 20,00 F
GAMMES MAJEURES, MINEURES, CHROMATIQUES et TIERCES DANS TOUS LES TONS sur des variantes de rythmes et articulations et sur toute l'étendue de l'instrument (du début à la virtuosité) ..... 20,00 F
RECUEIL DE DUOS ET TRIOS POUR SAXOPHONES MI B ou SI B sur des œuvres de Lulli, Schumann, Mozart, Beethoven, etc. (facile à assez difficile) ..... 15,00 F

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX
Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)
Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)
STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

VAUCLUSE

ANSOUIS

L'Harmonie Durance - Luberon et le mariage princier

A l'occasion du mariage de Gersende de Sabran-Pontevès avec Jacques de France, fils de M. le Comte de Paris, mariage célébré à Ansouis, petit village de Vaucluse où le Duc de Sabran-Pontevès, père de la mariée, réside dans son château, orgueil du village où la mariée, enfant du pays, a tenu que les cérémonies aient lieu au milieu des habitants de ce pittoresque village de Haute-Provence.

Autour des plus importantes personnalités du Gotha mondial et des personnalités régionales, les maires des cantons de Cadenet et de Pertuis, MM. les préfets Escande, Thomas Cousin et Hayem ainsi que Mme.

Gersende de Sabran-Pontevès est une musicienne de grand talent, elle prête son concours à l'occasion du Festival d'Aix-en-Provence.

Dans le parc du château, où l'Harmonie Durance-Luberon attendait l'arrivée du couple princier pour entamer le concert, elle débuta son intermède par la Marche des Rois, extraite de l'Arlésienne. Puis tous les invités gens de noble naissance, maires et élus républicains, vinrent féliciter les Novis de M. Bertin Audibert, maire d'Ansouis.

Bravo à l'Harmonie Durance-Luberon, à son président Adrien Baude, à son chef Pin Gervais et à tous les musiciens.

A. T.

CAVAILLON - AVIGNON

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mme Henri Moutte, née Marie Autie, épouse de notre président d'honneur. Mme Moutte est décédée après une courte maladie, le jeudi 3 juillet, entourée de l'affection des siens.

Une nombreuse assistance de parents et d'amis ont accompagné Mme Moutte à sa dernière demeure, après une messe célébrée corps-présent en la cathédrale de Cavaillon ; la famille a reçu les condoléances de beaucoup d'amis et tout particulièrement des présidents et membres des Sociétés Musicales de Vaucluse. Notre Fédération était représentée par son président, André Trinquier ; MM. Clamon, vice-président et Mme ; Berges, secrétaire général adjoint ; Genevet, trésorier ; Lombard, de la Fédération des Bouches-du-Rhône. Egalement M. Mitifiot, maire de Cavaillon ; M. Léon Ayme, président des Enfants de la Nesque et conseiller général, etc.

A M. Henri Moutte, à son fils et Mme, M. et Mme Thomassin sa fille et son gendre, à ses petits-fils et à toute la famille, nous adressons nos bien sincères condoléances.

JONQUIERES

Succès du festival de fanfares

Le Festival de Fanfares organisé par le Réveil Jonquiérois dans le cadre de sa fête annuelle, a obtenu un vif succès populaire ; succès d'autant plus mérité lorsque on pense au dévouement des organisateurs qui se sont dépensés sans compter pour réaliser cette fête et ce festival.

Ont participé au concours de fanfares, les sociétés d'Avignon, Cheval-Blanc, Bollène, Saint-Paul, 3 Châteaux et le Réveil Jonquiérois.

Toutes ces fanfares, après avoir mis de l'animation dans nos rues, se sont retrouvées dans l'enceinte de la kermesse où chacune d'elles a exécuté deux morceaux devant le jury présidé par M. Trinquier, président fédéral, et Fauquet, maire de Jonquières.

Parmi les membres du jury, on notait la présence de MM. Genevet, trésorier de la Fédération ; Brun, maire-adjoint de Jonquières ; Taoussel, chef de l'Harmonie de Jonquières ; Raymond, président du Réveil Jonquiérois et animateur infatigable de cette belle journée et M. Chabert.

La tâche du jury a été très difficile tant chacune des sociétés était parfaite et de ce fait les 4 sociétés ont été classées ex-aequo avec toutefois une mention spéciale à la Fanfare de Saint-Paul-3-Châteaux qui remporte ainsi la coupe remise en jeu.

Cette mention vient certainement de l'excellente présentation de cette fanfare. Chaque société a également été récompensée par une coupe.

Bravo au Réveil Jonquiérois pour la réalisation de ce festival.

La médaille de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse a été remise au chef du Réveil Jonquiérois M. Gervasi, et le diplôme d'encouragement à M. Mas, par le président de notre Fédération.

SORGUES-SUR-L'OUVEZE

Le concert traditionnel a ouvert la fête.

Vendredi 1er août, le soir, à 21 h., un concert dirigé par M. Imbert, directeur de l'école de musique, a été donné en plein air, avec le concours de M. Raymond Bianchini, le sympathique chef de musique à Sarrians, qui tint la baguette pour un pot-pourri des vieilles chansons françaises, interprété par 45 musiciens des sociétés voisines, Sarrians, Sorgues, Montefavet, Pernes, Orange, Avignon, Mazan et Jonquières.

Concert très apprécié de bonne et belle musique. Une mention toute spéciale à M. Imbert, un des meilleurs musiciens de notre département. Nos félicitations au Réveil Sorguais, à son sympathique président, aux membres de son bureau et à tous les musiciens.

Etaient présents, Mme Imbert, M. l'adjoint au maire, délégué aux fêtes, et le président fédéral et Mme.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »